

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LIÈGE

---

22<sup>e</sup> ANNÉE

---



1931



CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

DU PAYS DE LORRAINE



## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages
Table des figures . . . . .	VI
Répertoire alphabétique . . . . .	VIII
<i>Procès-verbal de la séance du 19 décembre 1930</i> . . . . .	1
P. HARSIN Les archives royales de La Haye et l'histoire du Pays de Liège . . . . .	2
Renouvellement du Bureau . . . . .	2
<i>Procès-verbal de la séance du 30 janvier 1931</i> . . . . .	3
J. COENEN. Châsses et reliques . . . . .	4
<i>Procès-verbal de la séance du 27 février 1931</i> . . . . .	5
A. COLLARD. Toponymie et Archéologie . . . . .	6
<i>Procès-verbal de la séance du 27 mars 1931</i> . . . . .	7
J. HAUST. Un manuscrit liégeois du XVI <sup>e</sup> siècle. . . . .	7
E. PITON. Racour . . . . .	9
Nécrologie . . . . .	21, 94
A lire . . . . .	23, 91
Distinctions honorifiques . . . . .	24, 95, 101
<i>Procès-verbal de la séance du 24 avril 1931</i> . . . . .	25
H. HEUSE. Proscrits français à Liège sous la Restauration . .	26
<i>Procès-verbal de la séance du 29 mai 1931</i> . . . . .	26
Comte JOS. DE BORCHGRAVE D'ALTENA. Sculpture gothique à l'Exposition de Liège . . . . .	26
Projet de Fédération historique et Congrès . . . . .	27, 28, 50, 128
<i>Procès-verbal de la séance du 26 juin 1931</i> . . . . .	28
La maison Gossuart du chapitre d'Amay . . . . .	29
J. PIRLET. Sigillographie liégeoise . . . . .	34
E. PITON. Pellaines . . . . .	38
J. COENEN L'orphelinat Sainte-Barbe. . . . .	41
Comte JOS. DE BORCHORAVE D'ALTENA. Une image du saint homme Job . . . . .	46, 88
L. LAHAYE. Le testament de F. X. de Feller . . . . .	47

	Pages
<i>Procès-verbal de la séance du 25 septembre 1931</i> . . . . .	49
E. PITON. Lincant . . . . .	51
M. LOUIS. Nouvelle contribution à la connaissance de l'œuvre de Léonard DeFrance . . . . .	62
F. B. Excursions achéologiques.	
Eglise Saint-Antoine, cour des Mineurs, Ursulines . . .	65
Eglises Sainte-Croix, Saint-Servais, Frères Célites . . .	71
Eglises d'Awans et de Bierset, châteaux de Bierset, Fontaine, Horion, Lexhy . . . . .	75
Domaine d'Argenteau . . . . .	79
Fouilles à Tongres . . . . .	83
Château de Modave . . . . .	85
L. L. Une famille d'imprimeurs liégeois en France . . . . .	89
Conférences . . . . .	96
<i>Séance du 30 octobre 1931</i> . . . . .	97
F. MAGNETTE. Vie et œuvres de J.-J. Raikem . . . . .	98
<i>Séance du 27 novembre 1931</i> . . . . .	99
H. HEUSE. Lettres de grognards liégeois au service de France.	99
<i>Séance du 18 décembre 1931</i> . . . . .	100
L.-E. HALKIN. Les tribulations d'un prince-évêque de Liège en France au XVI <sup>e</sup> siècle . . . . .	101
A. BAAR. Verre « fresé » ou verre « fraisé » . . . . .	102
S. GEVAERT. Modave et la machine de Marly . . . . .	108
F. B. Excursions archéologiques.	
L'église Saint-Barthélemy, la Citadelle . . . . .	114
L'hôpital de Bavière, Saint-Nicolas Outre-Meuse, Maison Grétry . . . . .	120
Palais des Princes-Evêques . . . . .	125

## TABLE DES FIGURES

---

	Pages
Racour. Eglise paroissiale . . . . .	14
Racour. Intérieur de l'église, XV <sup>e</sup> siècle . . . . .	17
Racour. Statue de Saint Christophe . . . . .	19
La maison Gossuart. Façade . . . . .	31
La maison Gossuart. Salon . . . . .	33
Paroisse Saint-Thomas. Sceau . . . . .	35
Paroisse Saint-Hubert. Sceau . . . . .	35
Paroisse N D. aux fonts. Sceau . . . . .	37
Orphelinat Sainte-Barbe. Façade . . . . .	43
Orphelinat Sainte-Barbe. Entrée . . . . .	44
Saint Homme Job, statue . . . . .	46
Lincnt. Tour de la vieille église . . . . .	56
Lincnt. Vieille église, chœur . . . . .	57
Lincnt. » mur extérieur . . . . .	58
Lincnt. » intérieur . . . . .	59
Marque des imprimeurs de Marneffe . . . . .	89
Verres vénitiens, fin du XVI <sup>e</sup> siècle . . . . .	102
Verres liégeois, fin du XVI <sup>e</sup> siècle . . . . .	104
Verres liégeois, début du XVII <sup>e</sup> siècle . . . . .	105
Verres liégeois fresés, XVII <sup>e</sup> siècle . . . . .	106
Verres français fraisés, XVII <sup>e</sup> siècle . . . . .	107
Portrait de Renkin Sualem . . . . .	113

---

## RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

### A

AIGREMONT, château, 77.  
ALBÉRON, évêque de Liège, 52.  
ALEXIENS, voir Célites.  
À LIRE ou à consulter, 23, 24, 91 et ss.  
AMAY, maison Gossuart, 29-34.  
AMIS DU MUSÉE, 97, 98.  
ANNESSENS, J. A., architecte, 125.  
Ans, famille d', 76.  
ANSIAUX, J. J. E. A., peintre, 78.  
ANTOINE DE PADOUE, saint, 68.  
ANVERS, verreries, 103.  
ARBALÉTRIERS, les vieux, 120.  
ARCHIDIACRE DE HESBAYE, 78.  
ARCHIVES DE LA HAYE, 2.  
ARGENTEAU, domaine, parc, 79, 80 ; château, 50, 81-83.  
ARGENTEAU, famille d', 81.  
ARGENTEAU, Conrad d', 38.  
ARGENTEAU, d'Ochain, famille d', 81.  
ARMOIRIES, 9, 10, 11, 31, 39, 72, 77, 126.  
ARMURERIE LIÉGEOISE, 96.  
ARNOLD, comte de Looz, 118.  
ASSCHE, van, architecte, 74.  
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, 1-7, 25-28, 49, 97-101.  
AUBÉE, peintre, 121.  
AUSTERLITZ, bataille, 99.  
AUTRICHE, Georges d', son thaler, 51.  
AVISSE, sculpteur, 88.  
AWANS, l'église, 75.  
AWANS, les, 76, 91.

### B

BAAR, A., auteur, 102-107 : distinction, 101.

BAGE, A., distinction, 101.  
BALAU, S., 91, 108, 109.  
BALDERIC, évêque de Liège, 71, 115.  
BALZAC, de, 86, 87.  
BARBAU, 120.  
BASTIN, abbé, 92.  
BAUDUIN, 62.  
BAVIÈRE, de, Ferdinand, 69 ; Jean-Théodore, 83 ; Joseph-Clément, 36 ; Maximilien-Henri, 87, 119, évêques de Liège.  
BAYOT, A., 92.  
BÉGUINAGE DES URSULINES, 70.  
BERGHES, Georges-Louis, évêque de Liège, 125, ses armoiries, 126.  
BERGOY, Georges, chanoine de S. Barthélemy, 52.  
BERTHOLET FLÉMALLE, peintre, 79.  
BIERSET, le château, l'église, 75, 76.  
BLANCHET, archéologue, 83.  
BLANCKART-SURLET, armoiries, 77.  
BOIS-BORSU, tombe de, 4.  
BOLASSE, vallon, 77.  
BORCHGRAVE D'ALTÉNA, comte de, 77 ; comte Joseph de, distinction, 95 ; auteur et conférencier, 23, 26, 27, 46, 47, 67, 75, 78, 88, 93, 96, 127.  
BORMAN, baron C. de, 91.  
BORMANS, St., 84.  
BORRE, hameau, 81.  
BOSCH, Guy van den, seigneur de Spauwen, 119.  
BOURGAULT, C., architecte, 123.  
BOURGELLE, vicaire de Lincent, 60.  
BOURGOGNE, verreries en, 103.  
BRABANT, curé de Racour, 10, 12.  
BRACONNIER, Fréd., 86.

- BREEMSENS D'OPWINDE, Henri, 10.  
BREUER, Jacques, 83.  
BRUNAU, sculpteur, 20.  
BRUNI, Phil., doyen de Stc Croix, 71.  
BRUSTHEM, Jean de, sa chronique, 91.  
BRUXELLES, la chapelle S.Georges, 18.  
BUREAU, élection du, 2, 3.
- C
- CAMBRAI, son archevêque, 88.  
CANNES, Guy de, 129.  
CAPUCINES DE LIÈGE, sceau, 5.  
CAPRONIER, verrier, 72.  
CARPAY, J., peintre, 67.  
CÈDRE DU LIBAN, 81.  
CÉLITES, congrégation, chapelle, 74.  
CHAINE DE S. PIERRE, reliquaire, 72.  
CHALLET, archevêque de Cambrai, 88.  
CHANSONS, vieilles, 96.  
CHARBONNEAU, Lucas, 90.  
CHARLES II, roi d'Espagne, 86.  
CHEVIGNY, artiste, 87.  
CHIROUX, les, 119.  
CITADELLE DE LIÈGE, 118-120.  
CLÉ DE S. HUBERT, reliquaire, 72.  
CLERMONT, famille de, 86.  
CLERMONT D'ENTRAGUES, marquis de, 86.  
CLERCX, de, doyen de S. Barthélemy.  
CLOCHES DE LINCENT, 54, 56.  
CLOOTS, Antoine et Gilles, 13.  
COCLERS, J.-C. et J.-B., peintres, 32, 88.  
COELLI, Catherine, 60.  
COEMANS, conseiller provincial, 80.  
COENEN, J., chanoine, distinction, 95 ; auteur et conférencier, 4, 41, 65, 71, 75, 114, 118, 120.  
COLART, Antoine, 55.  
COLLART, A., communication, 6.  
COLLEYE, Hubert, 93.  
COLSOUL, Lambert, échevin de Lincen, 54.  
COMMUNICATIONS, 2, 4, 6, 26, 94, 97, 98, 99, 101.  
CONDÉ, prince de, 85.  
CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE, 27, 50, 128.  
CONSERVATEUR-ADJOINT DU MUSÉE, 101.  
CONSTANTIN, empereur, sa statue, 72.  
COUR DES MINEURS, 65.  
CORDELIERS, congrégation, 66.  
CRASSIER, baron W. de, distinction, 95.  
CURTIUS, Jean, curé de S. Servais, 73.  
CUSTINNE, le seigneur de, 77.  
CUYP, Jacques, peintre, 87.
- D
- DAUN, Marie, 60.  
DÉCÈS, v. Delhez, Ghyzelle, Pernstein, Lhonneux.  
DEFRANCE, Léonard, peintre, 62-65, 96.  
DEFRÈCHEUX, Ch., conférencier, 96 ; Nicolas, poète, 93.  
DELATTRE, Henri, distinction, 95.  
DELCOUR, sa naissance, 93, 94 ; ses œuvres, son école, 67, 75.  
DELIIEZ, Jules, décédé, 5, 22, 23.  
DÉLICES DU PAYS DE LIÈGE, ouvrage cité, 76, 77, 85.  
DELSAUX, Ch., architecte, 71, 125.  
DEPREZ, peintre, 74.  
DIDDEN, doyen de S. Pierre, 120.  
DIEST, l'église, 52.  
DIGNEFFE, Barth., architecte, 119.  
DILLEN, François, 61.  
DISTINCTIONS HONORIFIQUES, 24, 94, 95, 101.  
DOCHEN, Adrien, 53.  
DOMBRET, Pierre, 53.  
DOMINICAINS, 66.

DOMMARTIN, comtes de, 77.  
DONNAY, Auguste, peintre, 94.  
DRESSE, Paul, 94.  
DUMONT, Jules, distinction, 94,  
conférencier, 96.  
DUPONT, Mathieu, curé de Lin-  
cent, 60.  
DUVIVIER, Gangulphe et Jean,  
graveurs, 5, 36.  
DWELSHAUWERS-DERY, cité, 109,  
111.

E

ELECTION DU BUREAU, 2, 3.  
ENGHEN, duc d', 85.  
ENGIS, 77.  
EPPES, d', Jean, évêque de Liège,  
53.  
EUPEN, canton, 96.  
EVANGÉLIAIRE DE NOTGER, 7.  
EVELOGHE, Antoinette d', 10.  
ÉVÊQUES DE LIÈGE, voir Alberon,  
Autriche, Balderic, Bavière,  
Berghes, Eppes, Gueldre,  
Heinsberg, Hoensbroech,  
Marck, Montpellier, Notger,  
Oultremont, Réginaud, Richai-  
re, Torote, Wazon, Zaehringen,  
Zaepfel.

F

FABRI, seigneur de Pellaines, 38.  
FAIRON, E., auteur, 91.  
FALISE, conférencier, 96.  
FAYN, de, Antoine, doyen de S.  
Barthélemy, 52.  
FELENNE, église, 4.  
FELLER, F. X. de, son testament,  
47-48.  
FILÉE, Gérard, curé de Lincen-  
t, 60.  
FONTAINE, Godefroid de, philo-  
sophe, 75.  
FONTAINE, Hubert, 60.  
FONTAINE, son château, 76, son  
seigneur, 77.  
FOURMARIER, distinction, 95.  
FRAIPONT, de, M., distinction, 95.

FRANCHE GARENNE, île dans la  
Meuse, 80, 82.  
FRANCISCAINS, ordre, 65.  
FRANÇOIS D'ASSISE, saint, 65.  
FRANÇOIS DE PAULE, saint, 66.  
FRANSSSEN, famille, 48.  
FURSTENBERG, de, Guill.-Égon,  
cardinal, 86.

G

GARNIER, F., ébéniste, 87.  
GEVAERT, S., auteur, 108-114.  
GHINET, L., distinction, 95.  
GHIZELLE, Maurice, décédé, ses  
dons, 21, 22.  
GILARD, P., distinction, 95.  
GILIS, Ambroise et ses fils, Henri-  
François et Jean-Jacques, 61.  
GODAR, Pierre, Nicolas, Agnès, 60.  
GOFFIN, J.-B., échevin de Lincen-  
t, 54.  
GOSIN, Anne-Thérèse, 61.  
GOSSUART, Ferd.-Amand, 30; Go-  
defroid, chanoine d'Amay, 29,  
leurs armoiries, 32.  
Goudstikker, collectionneur, 64.  
GOUJON, Jean, architecte, 85.  
GRAND HALLET, 53.  
GRAND JAMINE, château de la  
Motte, 11.  
GRADY, de, armoiries, 77.  
GRAVIOULE, lieu dit de Liège, 41,  
42.  
GRÉGOIRE IX, pape, 51.  
GRÉGOIRE, Cam., gouverneur de  
la province, 31.  
GRÉTRY, A. E. M., musicien, 123.  
GIGNOUX, les, 119.  
GRUYTHUYSEN, armoiries, 10.  
GUELDRÉ, de, Henri, prince-évê-  
que, 118.  
GUILLAUME I, roi des Pays-Bas,  
119.

H

HALCEDAMA, nom de la citadelle  
de Liège, 119.  
HALKIN, Jos., auteur, 92.

- HALKIN, L.-E., auteur et conférencier, 93, 101.  
HALLAUX, curé de Linsmeau, 40, 41.  
HALLEUX, sculpteur, 72.  
HALMALE, A.-L.-E., seigneur de Pellaines et de Luttre, 38.  
HAMAL-NANDRIN, 77.  
HAMOIR, 94.  
HAMPTEAU, 51.  
HANNUT, décanat de, son doyen, voir Stiénon.  
HANSCHÉ, Jean, artiste en stuc, 87.  
HANSOTTE, curé de Lincé, 40.  
HARSIN, P. conférencier, 2, 96.  
HASSELT, église S. Quentin, 18.  
HAUST, conférencier, 7.  
HAVERSIN-DE LEXHY, auteur, 92.  
HEINSBERG, de, Jean, évêque, 125.  
HEINSIUS, grand pensionnaire de Hollande, 2.  
HÉLÈNE, impératrice, sa statue, 72.  
HELLIN, abbé de N.-D. aux fonts, à Liège, 118.  
HELLIN-MARÉSAL, auteur cité, 108.  
HEMPTINNE, Gabriel, échevin de Lincé, 54 ; Dieudonné, mambour de l'église de Lincé, 54.  
HEMERICOURT, de, Jacques, ses œuvres.  
HENNEN, Guill., conférencier, 96.  
HENRI, saint, empereur, 71.  
HENRI I, duc de Brabant, 9.  
HERKENRODE, de, Jean, 10 ; armoiries, 11.  
HEUSE, Henri, conférencier, 26, 96, 99.  
HEYDEN, van der, J., distinction, 95.  
HEYLISSÉ, abbaye, 39, 40, 51 ; armoiries, 39.  
HILDESHEIM, colonnes de l'église, 117.  
HOENSBROECH, évêque de Liège, 92.  
HOHENLOHE, prince de, 48.  
HOHENLOHE-BARTENSTEIN, princesse de, 48, 81.  
HOMBROUCK, Gilles, curé de Lincé, 61.  
HOMMELEN, bénéficiaire de Racour, 12.  
HONORIUS, pape, 51, 65.  
HOOGVORST, de, seigneurs de Pellaines, 38.  
HÔPITAL DE BAVIÈRE, chapelle, 120.  
HÔPITAL DE L'HUMANITÉ, 74.  
HÔPITAL Ste-BARBE, 74.  
HORION, château de, 76, 77.  
HORS-CHÂTEAU, à Liège, 69, 70.  
HORTSMANS, collectionneur, 64.  
HOSPICE DES INCURABLES, 78.  
HOSPICES, commission des, 75.  
HÔTEL DE VILLE DE LIÈGE, Médaille commémorative, 36.  
HOUGAERDEN, van, Monsieur et Madame, 85, 88.  
HOULLIÈRES LIÉGEOISES, 92, 93.  
HOUTAIN-L'ÉVÊQUE, 59, 61.  
HOZÉMONT, comté et famille de, 76.  
HUY, crypte de l'église N.-D., 117.  
HYPOCAUSTE, 93.
- I, J
- ILE, quartier de l', à Liège, 66.  
INNOCENT III, pape, 65.  
JANSSENS, baron, collectionneur, 64.  
JEMEPE, 77.  
JOB, sa statue, 46, 47, 88.  
JODOIGNE, doyenné de, 52.  
JOSSAUX-DUPONT, 53.  
JULIEN, frère mineur, 66.  
JULIENNE, ruisseau, 80.
- K
- KELLNER, peintre verrier, 72.  
KEMEXHE, de, Jacques, curé de Lincé, 60.

KERKHOVE DE DENTERGHEM, comte de, 63.  
KUNEL, M., auteur, 94.

L

LA HAYE, les Archives de, 2.  
LAHAYE, L., auteur, 47-48.  
LALOUX, Pierre, distinction, 95.  
LAMARCHE, Gilles-Ant., 86.  
LAMBERT LE BÈGUE, 76.  
LANDEN, 9.  
LARUELLE, Sébastien, bourgmestre de Liège, 2.  
LATOUR, J., peintre, 74.  
LA VAUX-RENARD, Jeanne de, 85.  
LAVERNE, marquis de, 81.  
LECLERCQ, économiste de Heylissem, curé de Pellaines, 40.  
LEÇONS D'ARCHÉOLOGIE, 51.  
LECOUTURIER, M<sup>lle</sup> Ph., auteur, 24.  
LECRENIER, peintre, 122.  
LEE, Orient, auteur, 92.  
LÉON XIII, pape, 65.  
LÉOPOLD I, empereur, 86.  
LE ROUSSEAU, Phil., bourgmestre de Liège, 70.  
LESUEUR, Daniel, peintre, 67.  
LEXHY, château de, description, objets d'art, 77, 78, 79, chapelle, 78, parc, 79 ; le seigneur de, 77.  
LHONNEUX, Madame de, décédé, 50, 94, 95.  
LIBEAU, vicaire de Lincint, 60.  
LIEDEKERKE, comte de, 77.  
LIÈGE, Excursions, à 65 et ss, 71 et ss, 110 et ss. Cfr.. Béguinage, Capucines, Cérites, Citadelle, Gravioule, Hôpital de Bavière, Hôpital Ste-Barbe, Hospice des Incurables, Hors-Château, Hôtel de ville, Ile, Laruelle, Le Rousseau, Maisons Grétry et Willems, Métiers, Mineurs, Minimes, Notre-Dame aux fonts, Palais, Saint-Antoine, Saint-Barthélemy, Saint-Christophe, Saint-Hubert, Saint-Jacques, Saint-Nicolas, Saint-Paul, Saint-Servais, Sainte-Aldegonde, Sainte-Barbe, Sainte-Croix, Séminaire.  
LIEVENS, peintre .  
LIMBOURG-STYRUM, Marie-Jos. de, sa tombe, 81.  
LINCENT, 51 et ss ; seigneurie, 51-52 ; église S. Pierre, description, ameublement, fondation, cloches, etc., 52-57 ; vieille église, tour, intérieur, 57-60 ; cimetière, tombes, 60-62 ; Mayeur, voir Hombrouck ; échevins, voir Colsoul, Goffin, Hemptinne, Mousset ; avoué, voir Wesemael ; Curés. voir Filée, Hombrouck, Kemexhe, Mélot, Sténon, Thiry, Vathir.  
LINSMEAU, seigneurie, 38 ; son curé, voir Hallaux.  
LINTERMANS, M., distinction, 95.  
LOHEST, Fern., architecte, 126.  
LOLLARDS, voir Cérites.  
LOMBARD, Lambert, peintre, 79, 87.  
LOOZ, Arnold, comte de, 118.  
LOUIS, M<sup>lle</sup> Marie, conférencière, 96.  
LOUIS XIV, roi de France, 109.  
LOUVAIN, église St-Pierre, 18.  
LOUVECIENNES, 111.  
LOVENS, château, 80.  
LUTTRE, son seigneur, v. Halmale.

M

MAES, peintre, 122.  
MAESTRICHT, tour de St-Servais à, 82 ; le mayeur 77.  
MAGNETTE F., conférencier, 98.  
MAISON GOSSUART, à Amay, portail, 30 ; escalier 32, peintures, 32-34.  
MAISON GRÉTRY et musée, 123-125.

- MAISON WILLEMS, 30.  
MALMÉDY, recueil de chartes, 91.  
MARCELLIS, Fr., collectionneur, 103.  
MARCHIN, Jean-Gasp.-Ferd., de 85; Jean-Ferdin., comte de, 110.  
MARCK, Erard de la, évêque de Liège, 121, 122, 125, ses armoiries, 126.  
MARCK, comtesse de la, 86.  
MARÉCHAL, Franç., graveur, 94.  
MARLY, machine de, 108.  
MARNEFFE, Englebort, Geoffroy et Jean, etc., imprimeurs, 89, 90; leur marque, 89.  
MASSANGE-DE COLOMBS, Henri : auteur, 94.  
MAZARIN, 84.  
MELBERT, Arnould de, 9, 10; Marguerite et Ivan, ses enfants, 10.  
MELOT, C., curé à Lincant et à Walsbets, 61.  
MÉLOTTE, architecte, 42.  
MÉLOTTE DE LAVAUX, Marcel de, distinction, 95.  
MEMBRES ASSOCIÉS, 4, 6, 8, 26, 27, 29, 50, 51, 98, 100, 101.  
MEMBRES CORRESPONDANTS, 6, 8, 50, 98, 100, 101.  
MEMBRES EFFECTIFS, 4, 6.  
MERCY-ARGENTEAU, de, 81.  
MERCY-ARGENTEAU, de, François, 81; Florimond-Claude, 83.  
MÉRODE, de, Élisabeth, 52 : Ferdinand, seigneur de Pellaines, 38. Rigaud, seigneur de Pellaines, 38 et de Lincant, 52; Warnier, seigneur de Lincant, 52.  
MÉRODE-TRELON, famille de, 81.  
MÉTIER LIÉGEOIS, armoiries, 72.  
MEUBLES LIÉGEOIS, 96.  
MINEURS DE LIÈGE, leur couvent, 68, 69.  
MINIMES, couvent, 66; cour des, 65.  
MIVION, graveur, 36.  
MODAVE, seigneurie, 86; château, 85-88; parc, 88; machine hydraulique, 108.  
MONNAIE, thaler de G. d'Autriche, 51.  
MONS, boiserie de la cure, 76.  
MONTENAËKEN, Guillaume, Jean et Catherine de, 10.  
MONTFERRANT, lignage, 10.  
MONTGLYON, princesse de, 81.  
MONTMORENCY, Anne-Léon de, 85.  
MONTPELLIER, de, évêque de Liège 40.  
MORBERIUS, Wautier, imprimeur, 69.  
MOREL, peintre, 87.  
MORESSÉE, G., distinction, 24, 95.  
MORIALMÉ, Godescale de, 51, 114.  
MOUSSET, Gilles, échevin de Lincant, 54.  
MULKEN, van, Arnold, architecte, 125.
- N
- NEUWEILER, sa crypte, 117.  
NICOLAÏ, Mr et Mme, 80.  
NIHOUL, curé de Racour, 15.  
NONDONFAZ, distinction, 95.  
NOTGER, évêque de Liège, 71.  
NOTRE-DAME AUX FONTS, église de Liège, son sceau, 37.  
NOUELLE, Marie, 114.
- O
- OPWINDEN, Henri, Libert et Marguerite d', 10.  
ORANGE, prince d', 82.  
ORFÈVRE LIÉGEOISE, 93.  
ORP LE GRAND, 53.  
OUDINOT, peintre verrier, 78.  
OULTREMONT, Charles d', évêque de Liège, son buste, 83.  
OUTREMEUSE, quartier de Liège, 96.  
OUTREMEUSE, Jean d', chroniqueur, 91, 118.  
OVERLOOP, van, collectionneur, 64.  
OVERWINDEN, 53.

P

PALAIS DE LIÈGE, description 125-127.  
PAPES, voir Alexandre, Honorius, Innocent, Léon, Urbain.  
PARIS, rue S. Jacques, chapelle S. Yves, 89 ; Mont St-Hilaire, église Ste-Geneviève, 90.  
PATRAS, Lambert, 118.  
PAUVRES DE LINCENT, 61.  
PÈLERINAGE à ST-TROND, 52.  
PELLAINES, seigneurie, église, cloches, bénéfices, presbytère, 38-41, 53 ; curé, voir Leclerq ; seigneurs voir Fabri, Halmale, Hoogvorst, Mérode, Troyen, Vlierden.  
PELLAINES, Bauduin de, 39.  
PELLAINES, Guill. et Wéry, 38.  
PERNSTEIN, décédé, 22.  
PETIT, Georges, 51, 95, 99.  
PHILIPPE III, roi d'Espagne, 38.  
PHOLIEN, F., distinction, 24.  
PIERRES TOMBALES à LINCENT, 60, 61.  
PIRLET, auteur, 34-37, 51, 95.  
PIROTTE, Olivier, peintre, 67.  
PIRSOUL, Gabriel et Jacques, 54.  
PITON, E., auteur, 9, 38, 61.  
PLANTE, van der, sculpteur, 67.  
POITIERS, imprimerie, 90.  
POITOU, verreries en, 103.  
PONCELET, Ed., auteur, 91.  
PONT, veuve Henri du, 12.  
PONT ST-NICOLAS, à Liège, 120.  
PORQUIN, Bernardin, banquier, 120.  
POSTEL, colonnes de l'église, 117.  
PROSCRITS français, à Liège, 26.  
PROTIN, R., distinction, 95.  
PROVENCE, verreries en, 103.  
PROVINCES-UNIES, rapports avec Liège, 2.  
PUBLICATIONS, comité des, 7.  
PUYDT, de, 77.

R

RACOUR (Raetshoven), 53 ; histoire, 9 et 11 ; son église, description, tour, mobilier, statues et œuvres d'art, 13-21 ; dime, 12-13 ; curés, voir Brabant, Nihoul, Toussaint.  
RACOUR, famille de, ses armes, 9.  
RADOUX, J.-T., 123 ; Charles, 124.  
RAIKEM, J.-J., 98 (1).  
RAPPORTS ANNUELS, 8.  
RATISBONNE, 48.  
RÉCOLLETS DE LIÈGE, 121, 122.  
RÉGINARD, évêque de Liège, 71.  
RELIQUES DE SAINTS, 4.  
RENIER DE HUY, fondeur, 118.  
RETINNE, 80.  
RÉVOLUTIONNAIRES LIÉGEOIS, 92.  
RICHAIRE, évêque de Liège, 73.  
RICHELLE, Paul de, 43.  
RIGA, N.-J., peintre, 67.  
ROCH, saint, patron des Célites, 74.  
ROLAND, chanoine, auteur, 92.  
ROUSSEAU, Félix, auteur, 23.  
RUET, poète, 93.

S

SACRÉ-TURIN, 125.  
SAINT-ANTOINE, église à Liège, 65, 66, 67, 68.  
SAINT-BARTHÉLEMY, collégiale à Liège, 51-52, 114-118, crypte, 116, chœurs, 117 ; fonts baptismaux, 118 ; son doyen, voir Fayn ; chanoines, voir Bergoy, Saive.  
SAINT-CHRISTOPHE, église à Liège, 66, 117.  
SAINT-GERMAIN (France), 110.  
SAINT-HUBERT, église de Liège, son sceau, 35, 36.  
SAINT-JACQUES, abbaye, un de ses manuscrits, 7.

(1) A la page 98, il faut lire (1787-1875) au lieu de (1687-1715).

- SAINT-NICOLAS-OUTRE-MEUSE, façade, autel, stalles, statues, chaire, peintures, 122, 123.
- SAINT-PAUL, collégiale à Liège, son doyen, 53.
- SAINT-RQUIER, (France), sa crypte, 117.
- SAINT-SERVAIS, église à Liège, abside, chœur, vitraux, 73 ; son curé, voir Curtius.
- SAINT-TROND, abbaye, pèlerinage, 52.
- SAINT-VITH, objets d'art, 94.
- SAINTE-ALDEGONDE, église de Liège 69.
- SAINTE-APOLLINE, statue, 72.
- SAINTE-BARBE, orphelinat, son histoire, 41-42, description, 42-45.
- SAINT-CROIX, collégiale de Liège, son chapitre, sa tour, son chœur, ses vitraux, ses reliquaires, 71-72,
- SAINTEVEN, Corneille, peintre, 87.
- SAIVE, Jean, chanoine de St-Barthélemy, 52.
- SAROLAY, 80.
- SAUCY, biez de, 120.
- SAUVENIR, Mathieu, 53.
- SCEAUX, 5, 35, 36, 37.
- SCHUERMANS, archéologue, 84
- SCULPTURE GOTHIQUE À L'EXPOSITION DE 1830, 26-27.
- SÉLYS-LONGCHAMPS, baron de, 81 ; distinction, 24.
- SÉMINAIRE ÉPISCOPAL, 66.
- SERVAIS, Jean, conservateur, 77.
- SIMENON, Mgr G., distinction, 95.
- SIMON, H., poète, 93.
- SIMON, Jean, fondeur de cloches, 55.
- SNYERS, A., distinction, 24.
- SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE, 51.
- SŒURS DE S. CHARLES, 42.
- SOLDATS DE NAPOLÉON, 99.
- SOVERAIN PONT, 69.
- SPA, 85.
- SPAUWEN, seigneur de, 119.
- SPIEGEL VAN DEN, grand pensionnaire de Hollande, 2.
- STATUES, 18, 19, 20, 41, 46, 47, 72, 74, 75, 88.
- STAVELOT, Recueil de Chartes, 91-92 ; abbé, voir Wibald.
- STERCKENDRIES, bénéficié à Racour, 12.
- STIÉNON, François, curé à Lincent, doyen de Hannut, 60, 61 ; Guillaume, son père, 61.
- STRECHEUS, Etienne, évêque suffragant, 69.
- SURLET, baron de, 76, 77.
- SURLET, archidiacre de Hesbaye, 78.
- SURLET, Jean-Ernest, 41.
- SUALEM, Rennequin, 108-114, son portrait, 113 ; son épitaphe, 114 ; Paul, son frère, 110.
- SUSTEREN, sa crypte, 117.

T

- TASSART, Toussaint, 60.
- THIRY, curé de Lincent, 54, 56.
- THYSSENS, H., distinction, 24.
- TIRLEMONT, échevins, 38.
- TOMBAY, Alex. de, sculpteur, 66, 67.
- TONGRES, fouilles, les enceintes, 83-85 ; Tour de la collégiale, 77.
- TOROTE, Robert de, évêque de Liège.
- TOURS, (France), imprimerie de Marneffe, 90.
- TOUSSAINT, curé de Racour.
- TROYEN, Jean et Guillaume de, seigneurs de Lincent et de Pellaines, 38, 52.
- TROYES, Jean de, archidiacre, 70.
- TURENNE, 85.

U V

- UMÉ, architecte, 125.
- URBAIN, IV, pape, 70.

- URSULINES, couvent des, 68-69.  
VALENCIENNES, 90.  
VALLERY-RADOT, auteur, 63.  
VANESSE, famille, 61.  
VATHIR, curé de Lincent, 60.  
VAUDEGARD, peintre, 122.  
VELPEN, Gérard de, Antoinette, sa fille, Armoiries, 10.  
VENISE, ses verres, 102-103.  
VERDURE, sculpteur, 123.  
VERRES liégeois, 102-107.  
VERSAILLES, sa machine hydraulique, 108 et ss.  
VIERGE DE DOM RUFERT, 93, de S. Séverin, 93.  
VIERSSET, collectionneur, 65.  
VILLE, de, baron, 85, 86 ; Arnold, 109, 110, 111, 112 ; Winand, 110.  
VIVROUX, statuaire, 74.  
VLIERDEN, van, Philippe, chevalier, seigneur de Pellaines, 38.  
VOLIÈRE, rue, à Liège, 74.  
VRIAMONT, Jean, 53.
- W
- WALSBETZ, 61, son curé, voir Mélot.  
WAMONT, 53.
- WAREMME, 55.  
WARFUSÉE, château, 77.  
WARFUSÉE, de, famille, 77 ; Raes, son épitaphe, 68.  
WAROUX, de, famille, 76, 91.  
WATERLOO, bataille, 99.  
WAZON, évêque de Liège, 71.  
WEERDT, van de, directeur d'excursion, 83.  
WERDEN, sa crypte, 117.  
WESEMAEL, seigneur de, avoué de Lincent, 152.  
WESMEL, sainte, statue, 72.  
WEYDEN, van der, Roger, peintre, 78.  
WIBALD, abbé de Stavelot, 91.  
WIBIN, docteur, 29.  
WILLEMS, maison, à Liège, 30.  
WIXHOU, chapelle, 80, 81.
- X Y Z
- XIIIIGNESSE, 93.  
ZAEHRINGEN, de, Raoul, évêque de Liège, 125.  
ZAEFFELL, évêque de Liège, 79.  
ZETRUD, de, Renier, 39.  
ZUYLEN, baron van, Gustave, 81 ; Joseph, 50, 82, 83 ; Pierre, 50.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

---

ABONNEMENT :  
15 FR. PAR AN  
pour les personnes qui  
ne sont pas membres  
de l'Institut.

---



---

Pour tout ce qui concerne  
la *Chronique*,  
s'adresser au Secrétariat  
de l'Institut archéologique  
liégeois  
Maison Curtlus.

---

### Séance du 19 décembre 1930.

La séance est ouverte à 5 h., sous la présidence de M. Jos. Brassinne, président.

Sont présents :

MM. J. Brassinne, président ; Fl. Pholien, vice-président ; J. Pirlet, secrétaire ; J. Servais, conservateur ; G. Bonhomme, bibliothécaire ; F. Sacré, trésorier ; R. Toussaint, secrétaire-adjoint ; J. Hamal-Nandrin et M<sup>lle</sup> H. Van Heule, conservateurs-adjoints.

MM. Lahaye, de Buggenoms, Grenson, Polain, Gobert, Fairon, Magnette, le baron M. de Sélys, A. Baar, J. Delheid, P. Jaspas, le chanoine Coenen, M. Defrècheux, Ghilain, Remouchamps, Dr Wibin, MM. Ch. Fraipont, le comte de Borchgrave, J. Dumont, Peny et Harsin, membres effectifs.

MM<sup>mes</sup> et MM<sup>les</sup> Ansiaux, Peny, Ernotte-Lhoest, Petit, Louis, Guillemin, M. Janne.

MM. l'abbé Delbushaye, R. P. Ansiaux, L.-E. Halkin, chevalier

M. de Mélotte, MM. Raick, Defize, Devaux, Fontaine, Durieux, P. Laloux, Hanson, Dr Bidlot, de Radzitsky, Hault, Petit, membres correspondants ou associés.

Est excusée M<sup>lle</sup> Lavoie.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de décembre.* — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de novembre qui est approuvé sans observations.

II. *Communication de Mr P. Harsin.* — Les Archives Royales de La Haye et l'histoire du Pays de Liège.

M. Harsin signale l'intérêt que présentent pour l'histoire liégeoise les archives royales de La Haye, qu'il a dépouillées lors d'un récent séjour en cette ville. Il a découvert une mine de documents sur les relations politiques, qui ont été particulièrement importantes, entre la République et la Principauté de Liège, depuis la création des Provinces-Unies (1579) jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Ces documents sont répartis en 3 fonds principaux : d'abord les registres de délibération et les liasses de correspondance des États-Généraux ; ensuite les liasses de correspondance des États de la Province de Hollande ; enfin les archives personnelles des Grands Pensionnaires.

Dans celles-ci, et notamment dans les papiers d'un Heinsius ou d'un Van den Spiegel, on trouve la correspondance des agents hollandais accrédités à Liège. Un certain nombre de ces documents feront l'objet de prochaines publications de M. Harsin ; il nous donne cependant dès aujourd'hui un récit de l'assassinat du bourgmestre Laruelle, d'un intérêt capital, ayant été écrit par un témoin.

M. le Président félicite et remercie vivement M. Harsin de sa très intéressante communication qui donne lieu à un échange de vues entre MM. Harsin, Magonne et L.-E. Halkin.

III. *Election d'un Vice-Président.* — M. le Président propose à l'assemblée d'appeler à la Vice-Présidence de l'Institut, M. Léon Lahaye, conservateur honoraire des Archives de l'État ; cette proposition est accueillie de la façon la plus favorable et M. Léon Lahaye est élu Vice-Président à l'unanimité des membres présents.

M. le Président félicite M. Lahaye, lequel remercie l'assemblée et l'assure de tout son dévouement.

IV. *Renouvellement du Bureau, du Conseil et des Commissions.* — M. le Président donne ensuite lecture d'une lettre de M. le Notaire Pirlet par laquelle celui-ci informe l'Institut de ce qu'il se voit obligé, par suite de son accaparement par ses affaires professionnelles, de ne pas demander le renouvellement de son mandat de secrétaire. M. le Président exprime les regrets que lui cause cette décision et rend un hommage bien mérité à M. le Notaire Pirlet, qui a assumé avec un dévouement constant les charges du secrétariat de notre société pendant six années.

En vue du renouvellement du bureau, les candidatures suivantes sont proposées :

Secrétaire : M. Toussaint.

Trésorier : M. F. Sacré.

Bibliothécaire : M. G. Bonhomme.

Secrétaire-adjoint : M. J. Dumont.

Conservateurs-adjoints : MM. A. Baar-Magis,

» J. Hamal-Nandrin,

» le notaire J. Pirlet,

» M<sup>lle</sup> Van Heule.

Il est ensuite procédé aux élections.

Les candidats présentés sont tous élus.

M. le Président se dit heureux de saluer les deux nouveaux conservateurs-adjoints, MM. Baar et Pirlet, qui ont bien voulu accepter de s'occuper le premier de nos collections de verres, le second de notre médailler.

CONSEIL. Le vote pour les nominations de Conseillers a donné les résultats suivants : les anciens Membres sont réélus, à savoir : MM. de Buggenoms, T. Gobert, M. de Puydt, L. Halkin, Magnette, auxquels vient s'adjoindre M. le Baron M. de Séllys-Longchamp.

COMMISSIONS. Les commissions sont renouvelées avec les mêmes mandataires.

V. *Affaires diverses.* — Monsieur Brassinne, au moment de quitter le siège présidentiel, se déclare heureux de le céder à son successeur, Monsieur F. Pholien, lequel a mis au service de l'Institut, depuis sa fondation, le dévouement le plus absolu et qui a notamment rempli pendant de nombreuses années la tâche souvent ardue de trésorier.

Il remercie ensuite les autres membres du bureau de la collaboration qu'ils lui ont apportée au cours de son mandat.

Monsieur Pholien, à son tour, remercie Monsieur Brassinne de ses souhaits ; il rappelle le dévouement que celui-ci a apporté à l'exercice de ses fonctions, assure l'Institut de son dévouement et fait appel à la collaboration de tous pour travailler à la prospérité de notre Compagnie.

Etant donné l'heure avancée, il n'a pas été possible de procéder aux élections de membres associés dont les présentations avaient été faites le mois dernier ; celles-ci se feront à la séance de janvier.

La séance est levée à 7 heures 1/4.

### Procès-verbal de la séance du 30 janvier 1931.

La séance est ouverte à 5 h. 10, sous la présidence de M. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; L. Lahaye, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; J. Dumont, secrétaire-adjoint ; J. Servais, conservateur ; M<sup>lle</sup> Van Heule, MM. J. Hamal-Nandrin, A. Baar et J. Pirlet, conservateurs-adjoints ; G. Bonhomme, bibliothécaire, et F. Sacré, trésorier.

MM. le chanoine Coenen, Brassinne, Polain, Dr Wibin, Harsin, membres effectifs.

Mlle Wille, le R. P. Ansiaux, Mlle Louis, Mlle Janne, MM. Verbeek, Petit, Abbé Silveryser, L.-E. Halkin, membres correspondants ou associés.

Mlle Lavoye, MM. Magnette et P. Laloux se sont fait excuser.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de décembre.* — M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de décembre. M. Brassinne fait observer au sujet des nominations de conseillers, qu'à son sens, Mr M. de Puydt, étant membre d'honneur, ne se trouve plus dans les conditions requises pour faire partie du Conseil.

II. *Correspondance.* — M. le Secrétaire donne lecture des pièces principales de la correspondance reçue depuis la séance de décembre :

Lettre de M. de Hasse, signalant à l'attention de l'Institut quelques objets se trouvant dans l'ancienne église de Fétinne et qu'il souhaiterait voir replacés dans la nouvelle église.

Lettre de M. l'avocat Loumaye relative à la propriété de la tombe de Bois-Borsu.

Lettre de M. Leplat, donnant sa démission de membre associé.

III. *Communication.* — M. le Président annonce à l'assemblée que M. Collart étant indisposé ne pourra faire la causerie annoncée ; M. le chanoine Coenen a bien voulu accepter de le remplacer au pied levé.

M. le chanoine Coenen fait une très intéressante communication sur les châsses et les diverses façons d'exposer à la vénération des fidèles les reliques de Saints conservées dans les sanctuaires du Moyen-Age.

M. le Président félicite et remercie M. le chanoine Coenen de cette intéressante communication.

IV. *Présentation de membres effectifs et associés.* — Sont présentés en qualité de membres effectifs :

MM. André Collard, 136, rue Hoyoux, à Herstal, et  
Jean Haust, professeur à l'Université, 75, rue Fond Pirette.

Sont présentés en qualité de membres associés :

MM. Gothier, libraire, rue Bonne-Fortune ;  
Griffé, imprimeur, rue du Paradis, 110 ;  
Chantraine, imprimeur, rue Bidaut, 70 ;  
Smids, photographeur, à Chaudfontaine ;  
R. Dumoulin, étudiant en histoire, rue d'Italie, à Huy ;  
Max Lhoest, ingénieur, rue Mont St-Martin ;  
Jacques Van der Heyden, industriel, rue des Guillemins ; et  
Mlle H. Danthinne, rue du Parc, 67.

V. *Election de membres associés.* — Sont élus membres associés :

Mme C. Ausselet-Lambrechts, à Trooz ;

Mlle Paule Demaret, rue Xhavée, à Verviers.

VI. *Affaires diverses.* — M. Bonhomme annonce que l'Institut a reçu :

A) *pour le Bulletin :*

un travail de M. Polain sur Ernest de Bavière ; ont été nommés rapporteurs MM. Magnette, Lahaye et Harsin ;

un travail de M. Lyna sur l'origine des villes mosanes ; rapporteurs : MM. Polain, Lahaye et Harsin ;

un travail de M. Bragard sur un musicien liégeois du XVI<sup>e</sup> siècle ; rapporteurs : MM. Polain, Alexis et Lahaye.

B) *pour la Chronique* :

trois articles de M. Piton sur Lincen, Pellaines et Racour.

M. Pholien annonce qu'il fait don à l'Institut, au nom du Comité Exécutif de l'Exposition Internationale de Liège de 1930, de brochures et médailles commémoratives.

M. J. Hamal-Nandrin, en gage de bienvenue de son ami M. Pholien à la présidence de l'Institut, fait don à celui-ci de 2 sceaux, l'un provenant des Capucines Pénitenciers de Liège et l'autre étant sans légende.

M. le notaire Pirllet expose à l'assemblée les médailles de Duvivier qui ont été acquises pour notre médailler sur sa proposition et grâce au concours financier de l'Administration Communale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

### Procès verbal de la séance du 27 février 1931.

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; Servais, conservateur ; Mlle Van Heule, MM. Baar et Pirllet, conservateurs-adjoints ; Bonhomme, bibliothécaire et Sacré, trésorier.

MM. Brassinne, Magnette, Harsin, Collart, Ghilain, Polain, baron de Sélys-Longchamps, membres effectifs.

MM. Petit, Raick, Verbeek, Lonay, Dahmen, Mlles Wille et Louis, MM. P. Laloux, Dufour, Gheur, Fincœur, Hardy, Bidlot, de Radzitsky, Mme Brixhe, membres correspondants et associés.

Sont excusés : MM. Hamal-Nandrin, Fairon, Breuer, Mlle Janne.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de janvier 1931.* — Avant de passer à la lecture du procès-verbal, M. le Président, devant l'assemblée debout, fait part du deuil qui frappe cruellement l'Institut en la personne de M. Jules Delheid. Il retrace brièvement la carrière de M. Delheid et la collaboration précieuse qu'il apporta aux travaux de l'Institut dont il était membre depuis 1910, et dont il devint successivement membre correspondant (1912) et effectif (1914). M. le Président rappelle notamment le zèle avec lequel M. Delheid aida notre conservateur à classer, pendant la guerre, les collections de nos Musées. M. Delheid prit également part aux fouilles de Herstal et de Jupille et il assumait la tâche du secrétariat de l'Institut de 1919 à 1925. L'Institut gardera pieusement sa mémoire.

Le procès-verbal de la séance de janvier est ensuite lu et adopté sans observations.

M. le Président donne ensuite lecture d'une motion relative à la situation de M. Marcel de Puydt et proposant à l'assemblée de ratifier la décision du Bureau : à savoir que M. de Puydt, tout en restant qualifié de membre d'honneur, figurera dans la liste des membres effectifs et dans celle des conseillers.

Cette motion est adoptée à l'unanimité des membres présents.

II. *Correspondance.* — M. le Secrétaire donne lecture des principales pièces de la correspondance reçue depuis la séance de janvier :

lettre de M. Hamal-Nandrin, excusant son absence à cette séance et appuyant la motion au sujet de M. de Puydt ;

lettre de M. Fairon, ayant même objet ;

lettre de M. Breuer, ayant également même objet.

III. *Communication de M. A. Collart : Toponymie et archéologie.* —

M. le Président félicite et remercie M. Collart de sa très intéressante communication qui a été écoutée avec grand intérêt.

IV. *Présentation de membres correspondants et associés.* — Sont présentés en qualité de membres correspondants de l'Institut :

MM. Henry Delattre, avocat, 70, rue Louvrex, à Liège ;

Pierre Laloux, avocat, rue St-Remy, 2, à Liège ;

J. Lyna, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat, à Hasselt ;

G. Petit, ingénieur, 13, quai de la Grande Bretagne.

Sont présentés en qualité de membres associés :

MM. Bourguignon, libraire, rue des Dominicains ;

Albert Lhoest, industriel, rue de l'Université, 28 ;

Jean-R. Maréchal, ingénieur, rue des Artisans, 26 ;

Léon Wayaffe, rue de Heusy, 94, à Verviers ;

Charles Meyers, rue du Tombois, 9, à Jodoigne ;

Hippolyte Humpers, inspecteur des Téléphones, quai Mativa, 21 ;

Pol de Bruyne, ingénieur, directeur du Service général des travaux de la Ville de Liège, rue Ste-Walburge, 272, à Liège ;

René Stasse, juge au tribunal de Huy, rue des Bons Enfants, à Huy ;

Daniel Warnotte, directeur général au Ministère du Travail, rue Verhulst, 60, à Uccle.

V. *Election de Membres effectifs et associés.* — Sont élus membres effectifs de l'Institut :

MM. Jean Haust, professeur à l'Université, 75, rue Fond Pirette ;

André Collart, 136, rue Hoyoux, à Herstal.

Sont élus membres associés de l'Institut :

M<sup>lle</sup> Hélène Danthinne, 67, rue du Parc ;

MM. Jacques Van der Heyden, 58, rue des Guillemins ;

Max Lhoest, ingénieur, Mont St-Martin ;

R. Dumoulin, étudiant en histoire, rue d'Italie, 6, à Huy ;

Gothier, libraire, rue Bonne-Fortune ;

Griffé, imprimeur, 110, rue Paradis ;

Chantraine, imprimeur, 70, rue Bidaut ;

Smids, photographeur, à Chaudfontaine.

VI. *Affaires diverses.* — M. le Président annonce qu'à l'effet de décharger le Secrétaire, le Bureau, à l'unanimité, a sollicité M. L. Lahaye d'accepter la Direction des Publications. M. Lahaye a bien voulu accepter et le Bureau l'en remercie et se félicite de cette précieuse collaboration ; l'assemblée s'unira au Bureau pour remercier M. Lahaye de son dévouement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

### Procès-verbal de la séance du 27 mars 1931.

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; Servais, conservateur ; M<sup>lle</sup> Van Heule, MM. Hamal-Nandrin, Pirllet et Baar, conservateurs-adjoints ; Sacré, trésorier ; Bonhomme, bibliothécaire.

MM. Magnette, baron de Sélys-Longchamps, Haust, Remouchamps, Collart, Ghislain, Jaspar, Dr Wibin, abbé Ceysens, chanoine Coenen, membres effectifs.

M. l'abbé Ansiaux, M<sup>me</sup> Ansiaux, MM. Bouvy, Théo Baudhuin, Delvaux, Comblen, Durieux, Falize, Roland, Verbeek, Laloux, L.-E. Halkin, M<sup>lle</sup> Louis, MM. Léon Dumont, R. P. Dumoulin S. J., M<sup>lle</sup> Janne, M. Dewez.

M. Peny s'est excusé.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de février 1931.* — Le procès-verbal de la séance de février est lu et adopté.

II. *Correspondance.* — M. le Secrétaire donne lecture des pièces principales de la correspondance reçue depuis la séance de février :

lettre de M. Peny, excusant son absence ;

lettres de MM. Collart et Haust, remerciant l'Institut de leur nomination de membres effectifs ;

lettre émanant du Conservateur du Musée du Louvre, demandant à l'I. A. L. le prêt de l'Évangélaire de Notger, à l'effet de le faire figurer à l'Exposition d'Art Byzantin, devant se tenir à Paris en mai.

(Le Bureau a répondu que cet objet n'étant pas byzantin, ne trouverait pas sa place à cette exposition).

III. *Communication de M. Jean Haust :* Un manuscrit liégeois du XVI<sup>e</sup> siècle.

M. Haust fait une très intéressante communication, à propos d'un manuscrit provenant de la bibliothèque de l'ancienne abbaye de Saint-Jacques et conservé actuellement à la bibliothèque de Darmstadt.

Cette causerie est écoutée avec grand intérêt et M. le Président félicite et remercie M. Haust,

IV. *Rapports des Secrétaire, Trésorier, Conservateur et Bibliothécaire sur l'exercice 1930.* — Successivement, les Secrétaire, Trésorier, Conservateur et Bibliothécaire donnent lecture du rapport annuel sur l'activité de l'Institut au point de vue de leurs fonctions respectives.

M. le baron de Sélys-Longchamps donne lecture du rapport qu'il a fait en exécution de son mandat de vérificateur du Musée au nom de la Commission de vérification du Musée.

M. Ghilain annonce que la Commission de vérification des comptes ne s'est pas encore réunie.

V. *Présentation de Membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut :

MM. Maurice Dehousse, avocat ;  
Raphael Cledina, artiste-peintre ;  
Marcel Gillard, inspecteur à la Vieille-Montagne ;  
M<sup>me</sup> Marcel Gillard ;  
M. Charles Dejace, professeur à l'Université.

VI. *Election de Membres correspondants et associés.* — Sont élus à l'unanimité membres correspondants de l'Institut :

MM. Henry Delattre ;  
Pierre Laloux ;  
Georges Petit ;  
J. Lina.

Sont élus membres associés :

MM. Bourguignon, libraire ;  
Albert Lhoest, industriel ;  
Jean Maréchal, ingénieur des Mines ;  
Léon Wayaffe ;  
Charles Meyers ;  
Hippolyte Humpers ;  
Pol de Bruyne ;  
René Stasse ;  
Daniel Warnotte.

La séance est levée à 7 heures.

---

## RACOUR

Sorti de la propriété domaniale de Pepin de Landen, Racour se composa, dès l'origine, de deux parties. L'une, de loin la plus importante, car elle comprenait la localité presque tout entière, appartenait aux ducs de Brabant. L'autre, par voie de donations succesives, échut à la cathédrale de Liège. Ces donations étaient considérables. Elles ne se limitaient pas aux seules terres situées dans le village, mais débordaient largement aux environs, formant une grande et unique paroisse desservie par l'église primaire de Landen, dédiée à Sainte Gertrude. La localité avait cependant son église dont le droit de patronat appartenait au chapitre de Saint Lambert, par l'intermédiaire du curé de Landen.

Cette dépendance vis-à-vis de la ville voisine se manifestait encore en matière judiciaire : deux échevins de Landen furent longtemps choisis parmi les habitants de Racour.

De temps immémorial il y eut un seigneur dans le village. La noble famille de Raetshoven portait d'or au sautoir engrêlé de gueules, au franc quartier de sable chargé d'un écusson à trois pals d'azur au chef de gueules (1). Son existence est déjà signalée en 1312.

Le servage disparut à Racour dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Une charte importante qui nous est parvenue atteste, en effet, que le 6 décembre 1233, Henri I, duc de Brabant, exempta de toute exaction les habitants du village, à charge de lui payer annuellement, le jour de Saint Remi, treize livres de Louvain moins cinq sols, neuf muids d'avoine, mesure de Léau, et trente poules. Il leur octroya, en outre, le droit de nommer leur forestier ou garde-champêtre (2).

Jean I remit cette rente à titre de fief héréditaire à Arnould

---

(1) Manuscrit N° 5742 de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

(2) GALESLOOT : *Inventaire des archives de la Belgique — Chartes et Cartulaires des duchés de Brabant et du Limbourg*, 1<sup>re</sup> partie, t. I, p. 32.

de Meldert, le 26 septembre 1299 (1). Marguerite, fille d'Arnould, héritière des biens paternels après le décès de son frère Yvan, épousa, en 1369, Henri Breemsons d'Opwinde, chevalier, dont la postérité retint le nom de Meldert en conservant les armes des de Winde. Le blason des de Winde : d'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules se substitua ainsi à celui des de Meldert portant : d'or au chef d'hermine chargé de trois pals de gueules. Libert, fils d'Henri d'Opwinde, conserva le surnom de Meldert. Il hérita de l'avouerie de Racour et laissa deux enfants : un fils, mort sans héritier le 22 décembre 1484, et une fille, Marguerite qui épousa, en 1439, Guillaume, vicomte de Montenaeken. L'avouerie passa de la sorte à l'illustre maison de Montenaeken, au lignage fameux apparenté aux Montferrant et aux comtes de Looz et dont l'écu se lisait : de gueules à la bande d'argent. Jean de Montenaeken, arrière petit-fils de Marguerite et dernier héritier mâle de la race, prit comme épouse Antoinette d'Eveloghe. De ce mariage naquit une fille : Catherine, héritière du nom et des armes de ses ancêtres. Jean mourut en 1553, âgé de 95 ans et fut enterré auprès de ses pères dans le caveau à gauche du maître-autel de l'église des Carmes à Tirlemont(2).

Catherine de Montenaeken, épouse de Gisbert de Gruythuysen (3) décédé en 1552, laissa une fille, Anne, dont le nom s'ajouta à celui de Gérard de Velpen, écoutezte de St-Trond, mort en 1579(4). De leur union naquit Antoinette de Velpen qui, par son mariage avec le baron Jean de Herckenrode, seigneur de Halmael, de la Motte, de Meulcken, échevin de la haute justice du comté de Looz à Vliermael, fit passer l'avouerie de Racour dans la grande et ancienne

---

(1) GALESLOOT : ouvr. cité, t. I. p. 27.

(2) Les funérailles de Jean de Montenaeken furent grandioses. Commencées par le révérend abbé de Heylisse, elles durèrent six semaines. Pendant ce temps, l'église resta tendue de noir. Le révérend abbé de Gembloux clôtura les cérémonies funèbres. (Manuscrit N° 818, p. 234, aux archives de la Bibl. royale de Bruxelles).

(3) Gruythuysen : de gueules chargé de trois fers de moulin d'argent : 2 en chef, 1 en pointe.

(4) de Velpen : d'or à la croix de gueules cantonnée de 4 merlettes de sable.

maison de Herckenrode (1). Jean de Herckenrode trépassa en 1649. Sa femme le suivit dans la tombe en 1684. Elle s'éteignit au château de la Motte à Grand Jamine.

L'avouerie de Racour resta à leurs descendants jusqu'à la révolution française.

\*  
\* \*

Dans les archives conservées au presbytère de Racour se trouve un manuscrit important pour l'histoire de la paroisse. C'est un document de 69 pages, écrit en 1748 par le curé Brabant. Intéressant à plus d'un titre, il donne — d'après de vieux registres — la liste complète des biens et des rentes de la cure. La spécification de ces biens permet de constater combien la toponymie primitive était altérée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Certes, elle révèle des formes empruntées au vocabulaire moyenâgeux telles que : vers le « heypedeken », sur le « Mortel », au « Vossegat », sur le « Naetsenbosch », près de la « Kinstombeken », au « papebemden », vers la « Delle ». Mais à côté de ce matériel d'antan, que d'appellations nouvelles : au « chemin de Pelleine », « derrière l'église », « dans la petite campane », « sur la piécente de Linsmeau à Overwinden », « vers la grosse heye », terres sises dans « la grande campagne », dans la campagne de Racour appelée « campagne de Pelleine... ».

Ce mélange du flamand et du français se rencontre même dans l'emploi du nom de la localité désignée indifféremment Raetshoven ou Racour(t).

L'ancienne fabrique d'église possédait quatre bonniers et quinze petites verges de terre (2).

Dans l'église il y avait trois bénéfices, dont l'existence est déjà attestée en 1558, payant comme cens foncier à

---

(1) de Herckenrode : d'or à la croix d'azur chargée de neuf vairs d'argent tournés vers celui du centre.

(2) « Toutes les terres de la cure se labourent par argent pour 15 florins le bonnier pour les 4 royes pour le dure grain et la moitié pour le marsage ; pour enfumer un bonnier, pour la voiture du fumier » 8 florins. Je retiens toutes les pailles et je dois procurer tout le fumier ». Note du curé Brabant, en 1760, page 1 du manuscrit.

« St Jean en Liège » deux setiers d'épeautre et trois d'avoine par bonnier.

Celui de la Vierge doté d'environ 4 bonniers et 8 verges de terre et d'une rente annuelle de 14 1/2 setiers de froment avait pour bénéficiaire M. Sterckendries. Le curé devait lui payer tous les ans 30 florins pour dire 72 messes.

Le bénéfice de St Christophe possédait 48 verges de terre et 6 florins de rente (1). Il était chargé d'une messe tous les 15 jours en l'honneur de saint patron et de 2 messes en l'honneur de Ste Catherine. M. Hommelen en était le bénéficiaire.

Le bénéfice de Ste Catherine, auquel était attaché 4 bonniers 2 verges et 7 petites verges de terre, était chargé d'une messe et demie en l'honneur de la sainte et d'une messe et demie pour St Christophe, tous les 15 jours. Il avait le même bénéficiaire que l'autel de St Cristophe (2).

Au sujet de ses émoluments, le curé Brabant s'exprime comme suit : « La cure de Racourt a eue encore jusqu'à » l'an 1746 inclusivement la moitié part de la grosse et » menue dixme de Racourt et les noales entièrement qui » sont les ahanières, jardins et quelques prairies défrichées ; » item l'entière dixme de quelques prairies aussi défrichées » et labourées dans la Delle et vers Linsmeau. Quand à » la dixme de laine et d'agneau, la cure n'avoit que la » moitié ; quant au chanfre, on ne tiroit point de dixme » de la semence mais bien des batons de chanfre, tant du » male que de la femelle, s'entend avec le poile. J'ay tiré » jusqu'à 1746 la dixme de la semence de navette (golsa), » camille et olettes. La cure n'at pas tirrè a tempore

---

(1) Le bénéfice de St Cristophe de Racour « tire annuellement une » rente de six florins monnoie courante de Brabant sur la maison et bien » de la veuve Hendrick du Pont, présentement Hubert Brone. Cette » maison est gisante sur la ruelle qui vat de la petite campagne au » grand chemin... ». Note du curé Brabant, an 1746, page 59 du manuscrit.

(2) « L'an 1770 Monsieur Hommelen, bénéficiaire de Ste Catherine et de » St Christophe, a fait dire 46 messes pour Ste Catherine et 30 pour » St Christophe et les a payé à 8 sols le 13 juillet 1770 pour satisfaction » jusqu'à la St Jean 1770 ; item il paye tout les ans 35 sols pour vin, » cire pour l'église de Racour ». Note du curé Brabant, page 61 du manuscrit.

» immomeriali la dixme des poules, cochons de lait,  
» didons, pommes, houblon. La grosse dixme de la curre  
» n'at jamais esté séparée de celle des grands décimateurs,  
» mais on devoit dimer chacq piece de terre de toutte la  
» dixme et puis partager les jebes de chaque piece tant  
» du dure grain que du marsage.

» item — la curre de Racourt a tiré jusqu'à l'an 1746  
» inclus, 18 mesures de seigle et 8 mesures d'avoine  
» annuellement de la dixme de Landen pour partie de  
» compétence (1).

» item — la curre de Racourt a tiré 15 mesures de seigle  
» de la table des Pauvres de Racourt jusqu'en 1744.

» item — 9 muids de seigle, le muidt a faisant 43 mesures  
» des biens de la fabrique de Racourt jusqu'à l'an 1746 ».

\*  
\*\*

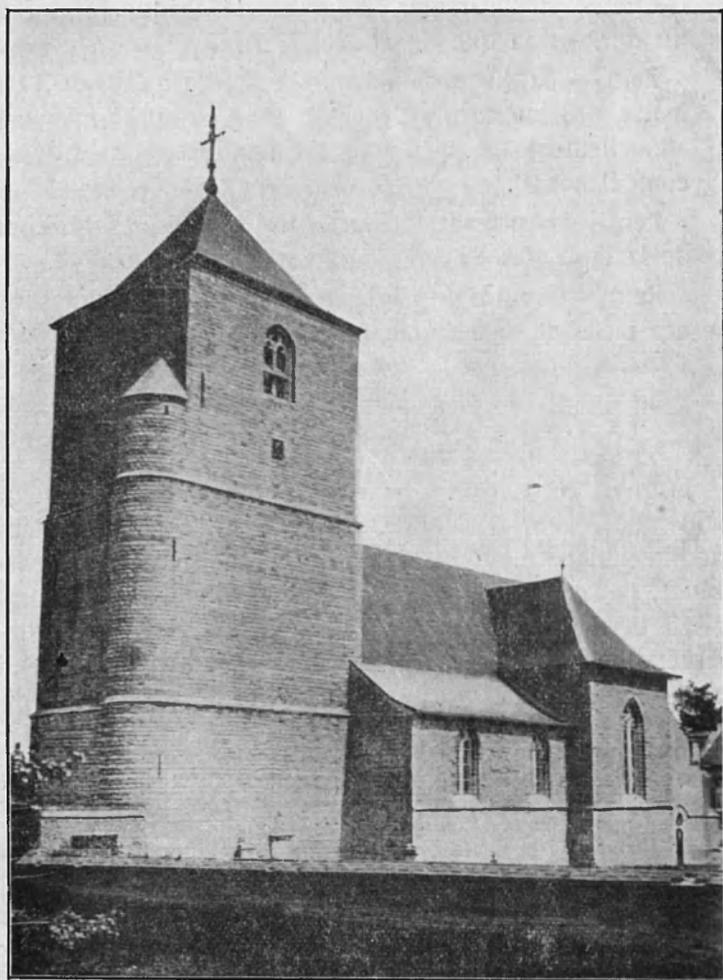
L'église de Racour mérite d'être signalée.

Jusqu'en ces dernières années, l'intérieur en était caché sous une épaisse couche de plâtras de sorte que ses détails architecturaux, masqués par une décoration en style renaissance, ne remontant pas au delà de la première moitié du siècle dernier, laissaient supposer qu'il s'agissait d'une construction du XVI<sup>e</sup> siècle. Le mérite revient au révérend abbé Toussaint, desservant actuellement la paroisse, d'avoir

---

(1) « L'an 1747, le 21 de mars. j'ay contracté avec le chapitre de  
» St Lambert de Liège comme décimateur de Racourt pour ma vie tant  
» seulement touchant ma compétence ou portion congrue comme s'ensuit :  
» j'ay abandonné et remis au dit très illustre chapittre la moitié de la  
» grosse et menue dixme et novales ; item 18 mesures de seigle et  
» 8 d'avoine que je percevois annuelement de la dixme de Landen, et  
» en eschange le dit très illustre chapittre m'at transporté pour ma vie  
» dix bonniers et 12 verges de terres labourables, item trois cent 44 flo-  
» rins monoye du Roy qu'ils me doivent peyer annuelement à la St Jean  
» dont j'ay tiré le premier peyement à la St Jean 1748, les dit 10 bonniers  
» et 12 verges m'estant compté pour cinquante six flor. monioie du roy  
» étant la somme du rendage annuel que les dits seigneurs percevront  
» de Gilis Cloots, le vieux père d'Anthoine Cloots. Item j'ay retenu  
» 4 bonniers et 15 petites que j'avois devant la susdite transaction en  
» considération des novales et menue dixme quoy que ceci ne soit point  
» spécifié dans l'acte et comme cette eschange n'est que pour ma vie  
» elle n'at pas besoins d'aggréation de son excellence l'archevêc ny du  
» Conseil souverain de Brabant. » (pages 29 et 32 du manuscrit).

osé entreprendre la restauration du monument au prix de sacrifices personnels (1). Ses efforts ont été couronnés de succès, grâce à l'aide généreuse de ses paroissiens.



Racour : Eglise paroissiale.

---

(1) La restauration de l'église était [d'autant plus malaisée que le tremblement de terre du 23 février 1828 avait provoqué maintes lézardes dans la bâtisse.

L'église frappe les regards par la masse imposante de la tour contrastant avec les proportions étriquées de l'oratoire bâti à ses pieds.

L'édifice domine une élévation de terrain. Quelques marches en facilitent l'accès depuis 1899.

A gauche, encastrée dans le mur entourant le cimetière désaffecté, une pierre funéraire :

CY GIT LE RÉVÉREND  
MR N. NIHOUL NATIF  
DESEMAEL CURÉ  
DE RACOUR QUI A  
ADMINISTRÉ CETTE  
PAROISSE 25 ANS  
DÉCÉDÉ LE 29 AVRIL  
1796, PRIEZ POUR SON  
AME R. I. P.

C'est la plus ancienne pierre tombale de la commune. (Au cimetière la plus vieille pierre date de 1845).

Bâtie en grès houiller et en pierres de Gobertange, disposé par assises horizontales formant des lignes alternativement sombres et blanches d'un bel effet, solidement campée sur sa base carrée, la tour de Racour s'élève tel un majestueux donjon. Son ornementation extérieure est simple : un soubassement d'un mètre de haut, un léger retrait de la muraille souligné par une moulure à la naissance des deux étages, un quart de rond en pierre sur lequel s'appuie la toiture en pyramide quadrangulaire obtuse.

L'édifice revêt un caractère d'une impressionnante puissance. Aussi la question surgit-elle tout naturellement : « Cette tour a-t-elle bien été faite pour servir de clocher ? »

Son architecture, qu'accentue la sobriété de sa décoration ; la présence d'une tourelle coiffée en poivrière, à demi engagée, à droite de la face principale, la rattachent plutôt à quelque ouvrage militaire (1).

---

(1) La tour protégeait l'entrée de deux chemins débouchant vers Racour. En 1568, les soldats de Guillaume d'Orange s'y retranchèrent pour défendre l'accès du village aux arquebusiers du duc d'Albe.

Diverses considérations nous autorisent à penser qu'elle était isolée à l'origine.

D'abord, il est certain que primitivement, la tour n'avait pour toute communication, avec le dehors, que la grande baie ogivale orientée vers la nef. Cette baie appartient bien à la construction. Il suffit d'un examen sur place pour s'en convaincre. L'ouverture opposée, servant d'entrée actuelle à l'église, a été percée plus tard ; témoin les cassures, relevées dans le gros œuvre, faites brutalement à coups de marteau. Avant le passage sous la tour, l'entrée du temple était ménagée dans le collatéral gauche du côté de la rue. C'est ce que disent les archives de la paroisse mentionnant que le curé Nihoul fut inhumé près de l'entrée de l'église. Or, la tombe de ce desservant a été mise au jour lors des travaux de restauration, près du premier pilier de gauche.

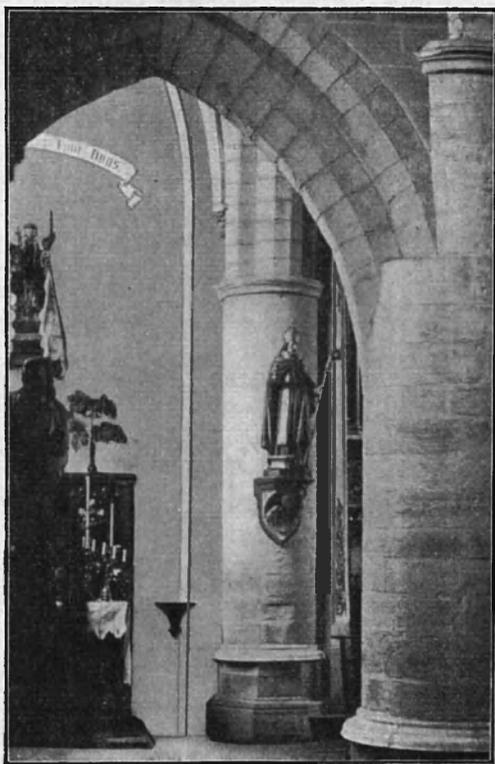
Ensuite, il semble non moins certain que la tour ne paraît pas avoir été construite pour faire partie d'une église car elle se dresse, indépendante, sans liaison, sans souci de former corps avec une construction adjacente, laissant bailler une petite fissure, tout le long des murs contigus, parfaitement visible de l'intérieur du bâtiment.

Enfin le soubassement de la tour se termine par un chanfrein. Or, cette moulure — chose curieuse — cesse subitement à la nouvelle porte extérieure tandis qu'elle continue à l'intérieur ce qui n'aurait pas été le cas, évidemment, si toute la construction avait été élevée en bloc.

Tout concorde donc pour attester que la tour était isolée. Que sa destination première fut un but militaire paraît s'expliquer par son aspect extérieur. Sa structure interne ne fait que renforcer cette supposition. Ici, ses architectes ont fait preuve des mêmes préoccupations que leurs devanciers lors de la construction des tours romanes de défense.

Au rez-de-chaussée : l'épaisseur de la muraille atteignant 2,40 mètres du côté de l'église ; la belle et solide voûte sur arêtes en tuffeau de Lincen ; l'escalier en spirale avec ses quatre-vingt-deux marches en pierre, s'amorçant dans l'encadrement d'une baie étroite, logé dans une tourelle, à demi engagée à droite de la façade principale, éclairée par quelques rares meurtrières.

Au premier étage : une seconde voûte sur nervures plus simple que la première ; une petite ouverture s'ébrasant vers le dedans à l'instar d'une archère ; une baie rectangulaire dont la régularité des piedsroits et du linteau prouve le même âge que l'édifice et qui, s'ouvrant au-dessus du plafond de la nef, rappelle les baies similaires des tours romanes par où des provisions pouvaient être hissées aux assiégés.



Racour : Intérieur de l'église paroissiale. XV<sup>e</sup> siècle.

Au second étage : une baie de chaque côté — une cintrée et trois gothiques — d'où la vue porte au loin. Ces baies abritent actuellement les abats-sons.

La tour date du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle est plus ancienne que l'église comme l'attestent les nervures de la voûte du rez-de-chaussée, aux angles de l'épannelage rectangulaire taillés en chauxfreins allongés formant une clef de voûte très simple, et le socle de quelques meneaux prismatiques, restés aux baies du deuxième étage, chargés de deux rangées de moulures espacées.

L'église avec sa nef principale séparée de ses bas-côtés par trois travées présente les caractéristiques du XV<sup>e</sup> siècle : colonnes monocylindriques avec bagues en guise de chapiteaux avec pénétration directe des arcs dans les piliers, disposition rencontrée, par exemple, à l'église St Quentin à Hasselt, à l'église St Pierre à Louvain et à la charmante petite chapelle St Georges servant actuellement de salle de lecture au dépôt des Archives Générales du Royaume à Bruxelles.

Les meneaux des fenêtres sont plus légers que ceux des baies de la tour. Dépourvus de socles et de chapiteaux, ils s'appuient directement sur le glacis des fenêtres gothiques.

Les bras du transept sont voûtés. La voûte de gauche, en briques rouges, est très bien conservée. Ses nervures en pierre de Gobertange ont un profil soigné et la clef de voûte est agrémentée d'une rosace, en relief, sculptée avec détails, tandis que les retombées des arcs sont enjolivées de motifs différents en forme de feuillage en saillie. La voûte de droite, moins bien conservée, a subi des mutilations au cours des temps. Elle est moins intéressante.

Le chœur, légèrement incliné vers la droite, est décoré de grands panneaux en placage Louis XV sans grande valeur. Il serait souhaitable qu'un dérochage remette le sanctuaire dans l'état primitif.

Le maître-autel est en marbre blanc et rouge. Ses hautes colonnes ioniques en bois encadrent un tableau moderne représentant la Scène de l'Embaumement.

L'église, intéressante par elle-même, l'est également par son mobilier. Elle renferme une œuvre admirable : une statue de Saint Christophe du XIII<sup>e</sup> siècle. Cette statue, de proportions gigantesques, mesure 2,95 mètres de hauteur.

M. Jules Helbig, dont les conseils présidèrent à sa restauration vers 1890, lui consacre une page de son bel ouvrage sur la sculpture et les arts plastiques au pays de Liège.



Racour : Statue de St Christophe. (XIII<sup>e</sup> siècle).

« Taillée en bois de chêne, écrit-il, le géant tient l'enfant Jésus qui semble bénir, appuyé contre son épaule gauche. L'expression du divin enfant est charmante ; la chevelure du saint a malheureusement été retaillée et le visage a souffert. Saint Christophe est revêtu d'une sorte de blier serré à la taille au moyen d'une ceinture et retombant en longs plis parallèles sur les pieds ; un manteau couvre les

épaules et retombe également en plis assez rigides sur les côtés de la statue, dans le style des gisants sur les tombeaux du XIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle le travail semble appartenir.

« Cette sculpture est particulièrement remarquable par la richesse de la polychromie primitive ce qui semble établir qu'elle a été faite pour l'intérieur de l'église. Le manteau a été peint en rouge avec large bordure d'or et doublure d'hermine. Le blier était bleu avec galons d'or et orné d'un semis de petites roses à six lobes et de losanges d'or contournés de noir. La tunique de l'enfant Jésus est en or bruni. Les visages et les mains en carnation ; les chevelures brunes ont été rehaussées d'or.

» La préparation pour ces peintures, composée d'une couche de craie assez épaisse, a été appliquée sur un encollage de toile qui couvre le bois dans tout le groupe ».

L'église contient en outre : 1<sup>o</sup>) une petite statue en bois du même saint. Debout, le pied droit posé sur un quartier de roc, le manteau résolument rejeté sur l'épaule droite, Christophe s'apprête à franchir l'obstacle, s'appuyant sur un solide bâton. Il porte Jésus-enfant sur l'épaule gauche et fixe sur lui un long regard interrogateur.

La sculpture a été repeinte à la couleur blanche sauf le dos qui a toujours sa polychromie primitive. Elle date de 1767. Le reçu donné par le sculpteur, contre remise de son œuvre, est conservé à la cure de Racour.

« Reçu de M. le curé de Racour cinq pistoles et demi » pour avoir livré un St Christophe portant le petit Jésus » dans l'église de Racour l'an 1700 soixante sept act. le 8 » Xbre 1767. J. B. Brunaux ».

2<sup>o</sup>) Une statue en bois doré de saint Michel terrassant le démon ; travail reflétant l'influence de la Renaissance. St Michel, aux ailes déployées, tient de la main gauche la chaîne retenant prisonnier le mauvais génie gisant à ses pieds, tandis qu'il le transperce de sa lance de la main droite.

3<sup>o</sup>) Des fonts baptismaux en pierre bleue composés de deux parties paraissant avoir été taillées à des époques différentes et ne s'adaptant d'ailleurs pas exactement l'une sur l'autre : le pied, octogonal, accuse tous les caractères du

gothique XV<sup>e</sup> siècle et la cuve, à huit pans également, est chargée de quatre têtes en haut relief. Ces têtes sont différentes et semblent avoir été sculptées à l'image de personnes vivantes (l'image du donateur, de son épouse et de ses deux enfants ?) tant est bien rendu le dessin de la physionomie humaine. Une tête d'homme porte la moustache longue. Chez les autres, les dispositions de la chevelure rappellent certaines coiffures du XIV<sup>e</sup> siècle : retenus dans une résille, les cheveux forment deux masses arrondies cachant les oreilles. Une espèce de capuchon couvre le haut de la tête et dissimule presque complètement le front.

4) La chaire de vérité dont la cuve hexagonale est décorée, à l'extérieur, de panneaux dans le style du début du Louis XV. Cette cuve repose par l'intermédiaire d'un pédicule sur une base, en pierre bleue, semblable à un bénitier renversé.

5) Une remontrance en argent massif, style Louis XIV qui fut donnée à l'église au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le registre aux délibérations de la fabrique d'église de Racour — séance du 5 avril 1863 — rappelle une fondation de six grandes messes pour le généreux donateur.

E. PITON.

---

### Nécrologies

Ce n'est pas sans motif que le président de l'Institut Archéologique, au début de la séance du 31 janvier dernier, a tenu à faire part du décès de l'un des membres les plus anciens de la Société, M. Maurice GHIZELLE, reçu membre associé le 24 juin 1904. Le regretté défunt n'avait point pris part aux travaux mêmes de l'Institut, mais il avait désiré néanmoins faire partie de celui-ci, car il s'intéressait vivement à tout ce qui concernait les œuvres de nos artistes, tant anciens que contemporains. C'est ce goût d'amateur éclairé et très éclectique qui lui fit réunir une importante collection d'œuvres d'art de toute espèce. Mais ce qui a anobli chez lui ce goût, c'est qu'il a voulu en faire bénéficier sa ville natale et ses concitoyens. Chacun doit savoir — et le Président a rendu un parfait hommage à ce geste splendide — que

M. Ghizelle a voulu, par son testament, léguer à sa chère cité de Liège, pour ses Musées, tout ce qu'il possédait en fait de collections artistiques : meubles, objets mobiliers, objets d'art ou d'antiquité ; peintures, dessins, gravures ; porcelaines ; œuvres d'artistes divers. La Ville a prié deux des membres de l'Institut MM. Jean Servais et le baron M. de Sélys-Longchamps de procéder, dans l'hôtel du défunt, Cour des Minimes, au choix des pièces pouvant être conservées dans les différents Musées liégeois. Il en a retenu une centaine. La part qui reviendra au Musée Curtius et à la Maison d'Ansembourg sera abondante et enrichira précieusement les collections existantes.

Le souvenir de Maurice Chizelle mérite donc d'être conservé pieusement parmi tous les fervents de l'archéologie et de l'art, et l'Institut doit saluer avec respect et reconnaissance la mémoire de ce généreux Liégeois qui avait honoré la Société de sa confiance.

\*  
\*\*

L'Institut a eu également à déplorer la mort de l'un de ses membres associés depuis 1926, M. PERNSTEIN. Celui-ci était, comme l'a rappelé le Président, un fervent de la Préhistoire. Tous les loisirs que lui laissait son labeur quotidien, il les consacrait à effectuer des fouilles au cours desquelles il s'était fait le compagnon et l'élève attentif de ceux qui, à l'Institut, représentent si dignement l'Ecole liégeoise. Celle-ci perd en lui un collaborateur, modeste, mais dont la participation aux travaux de ses aînés leur était néanmoins précieuse. Eux, plus que d'autres, regretteront sa trop brusque disparition.

\*  
\*\*

Monsieur Jules DELHEID, admis membre associé le 30 janvier 1910, se montra d'emblée collaborateur dévoué à notre œuvre. Nommé membre correspondant en 1912, puis membre effectif le 25 janvier 1914, il apporta à l'Institut un concours aussi entendu que zélé ; aussi fut-il choisi, peu après, comme conservateur-adjoint du Musée d'Ansembourg.

Durant toute l'occupation allemande il seconda activement le conservateur en chef, M. Servais, dans l'aménagement des collections de nos Musées. Profitant de sa qualité de Consul du Paraguay et de l'immunité diplomatique dont il jouissait, il mit en lieu sûr les pièces les plus précieuses de la maison Curtius pour les soustraire aux convoitises des occupants.

Lors du décès prématuré du regretté Lucien Renard, Delheid eut le dévouement d'accepter, en mars 1919, la lourde tâche du secrétariat et il en remplit les ingrates fonctions jusqu'en 1925 avec un talent et une ponctualité auxquels notre devoir nous prescrit de rendre un public hommage.

Delheid, entre autres travaux, publia une notice documentaire très fouillée sur le Musée d'Ansembourg.

---

### A lire.

Notre confrère, le comte J. de Borchgrave d'Altena, attaché des Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, a édité le tome I d'un somptueux ouvrage intitulé: *Décors anciens d'intérieurs mosans*, in-quarto, de près de 150 pages, illustré de 110 figures, illustrant la description de 47 intérieurs du pays mosan, remontant au XVII<sup>e</sup> siècle ou aux deux premiers tiers du XVIII<sup>e</sup>. Un second tome fera connaître de vieux logis parés, datant des années 1765 à 1810. Deux autres tomes encore donneront la synthèse des méthodes d'ornementation des édifices civils et religieux de nos contrées. (Imprimerie des Militaires mutilés et invalides de guerre, rue du Paradis, 130, à Liège).



M. Félix Rousseau, conservateur aux Archives du Royaume à Bruxelles, a publié dans les Annales de la Société archéologique de Namur (tome XXXIX, tiré à part de 247 pages, chez Wesmael-Charlier, 1930) un important mémoire intitulé: *La Meuse et le Pays mosan en Belgique. Leur importance historique avant le XIII<sup>e</sup> siècle*. Il est la démonstration parfaite de ce que, jusqu'en plein moyen-âge, il y eut entre les diverses régions baignées et vivifiées par la Meuse et ses affluents, de Verdun et Metz à Maestricht une interpénétration étonnante de vie politique, mais surtout de vie économique et de culture intellectuelle, et que les pays mosans et mosellans acquirent ensemble et très tôt une importance historique qui ne déclina que bien tard sous la pression de facteurs nouveaux. Cette étude est d'une documentation des plus riches et d'un intérêt multiple. Il convient d'attirer ici l'attention plus spéciale sur les chapitres consacrés à la *Vie intellectuelle* et au *Mouvement artistique* dans cette « véritable province intellectuelle » que Liège formait avec Metz, Toul et Verdun (pages 147 à 208).

On doit à M<sup>lle</sup> Ph. Lecouturier une œuvre en somme neuve : *Liège, Etude de Géographie urbaine*, (Liège, Vaillant-Carmanne, 1930. Gr. in-16 de 239 pages, avec illustr. et cartes hors-texte). Il intéressera certainement les historiens et les archéologues en ce que l'auteur, docteur en géographie de l'Université de Liège, s'attache minutieusement à examiner les raisons tirées de la nature même du milieu local qui ont dû imposer son emplacement premier et favoriser son développement au travers des siècles. Il examine, entre autres, où a pu se trouver exactement le berceau du Liège chrétien des premiers âges et où s'est rebâtie notre ville après les invasions franques. Il touche, comme de juste, à la question si controversée du tracé de la première enceinte urbaine. Puis, avec une précision parfaite, il suit, siècle par siècle, l'extension continue de la cité, celle-ci s'adaptant aux conditions que lui imposait la nature des lieux, mais modifiant aussi celles-ci au fur et à mesure qu'on approche du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce livre est d'un intérêt rétrospectif indéniable ; cet essai de géographie urbaine mérite, à tous égards, d'être connu.

---

### **Distinctions honorifiques.**

Nous sommes heureux de féliciter chaleureusement plusieurs de nos confrères récemment nommés ou promus dans nos ordres nationaux :

MM. le baron Maurice de Sélys-Longchamps et Henry Thyssens créés Chevaliers de l'Ordre de Léopold ;

M. Florent Pholien, notre Président, promu Officier de l'Ordre de Léopold ;

M. Georges Moressée, ingénieur, créé Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

M. Arthur Snyers, promu Officier de l'Ordre de la Couronne.

---

### **Avis.**

Les membres de la Société sont instamment priés de faire connaître, au secrétaire, M. R. Toussaint, architecte, rue du Parc, leurs éventuels changements de domicile.

---

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

---

ABONNEMENT :  
15 FR. PAR AN  
pour les personnes qui  
ne sont pas membres  
de l'Institut.

---



---

Pour tout ce qui concerne  
la *Chronique*,  
s'adresser au Secrétariat  
de l'Institut archéologique  
liégeois  
Maison Curtlius.

---

## Procès-verbal de la séance du 24 avril 1931.

La séance est ouverte à 5 h., sous la présidence de M. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; M<sup>lle</sup> Van Heule et M. Pirlet, conservateurs-adjoints ; Sacré, trésorier ; Bonhomme, bibliothécaire ; membres du bureau.

MM. le baron M. de Sélys-Longchamps, G. Ghilain, Dr. Wibin, Magnette, Peny, chanoine Coenen, membres effectifs.

M<sup>lles</sup> Lavoye, Dossogne, M<sup>me</sup> Peny, M<sup>lle</sup> Janne, M<sup>me</sup> Ansiaux, MM. Verbeek, Heuse, Jamin, Stasse, P. Laloux, Boniver, Humpers, le R. P. Ansiaux, Dr. de Bidlot, Roland, Lhoest, Canoy, Leclère, Fincœur, Forgeur, Dr. Hardy, Gheur, J. Maréchal, M<sup>lle</sup> Will, M. Robert, MM. Louis, Hanson, membres correspondants ou associés.

MM. Servais, Hamal-Nandrin et de Bruyne se sont fait excuser.

M. le Président rend hommage à la mémoire de Monsieur Edmond Couvreur, membre correspondant de l'Institut, dont il faisait partie depuis 1906, décédé le 10 avril 1931.

Le procès-verbal de la séance de mars est lu et adopté.

I. *Correspondance.* — M. le Secrétaire donne lecture des pièces principales de la correspondance reçue depuis la séance de février.

II. *Communication de Monsieur l'avocat Heuse :* Les proscrits français à Liège sous la Restauration.

M. l'avocat Heuse fait une communication très intéressante et très vivante sur quelques figures marquantes de proscrits français qui vécurent à Liège sous la Restauration ; cette causerie, qui a été écoutée avec la plus grande attention, vaut à Monsieur l'avocat Heuse les remerciements et les félicitations que le Président lui exprime au nom de l'assemblée.

III. *Présentation de membres. Election de membres associés :* sont élus membres associés de l'I. A. L. :

MM. Maurice Dehousse, avocat ;  
Raphael Cledina, artiste peintre ;  
Charles Dejace, professeur à l'Université ;  
Monsieur et Madame Marcel Gillard.

La séance est levée à 7 heures.

#### Procès-verbal de la séance du 29 mai 1931.

La séance est ouverte à 5 h., sous la présidence de M. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; M. Servais, conservateur ; M<sup>lle</sup> Van Heule et M. Pirllet, conservateurs-adjoints ; MM. Sacré, trésorier ; Bonhomme, bibliothécaire ; membres du bureau.

MM. Magnette, Halkin, chanoine Coenen, Dr Wibin, comte J. de Borchgrave, Peny, Collart ; membres effectifs.

MM. de Razitsky, Pol de Bruyne, H. Froment, Falise, Brixhe, Petit, le R. P. Dahmen, M<sup>me</sup> Ernotte, M<sup>lle</sup> M. Janne, M<sup>lle</sup> Wille, M<sup>me</sup> Dossin-Halkin, MM. Hanson, Verbeek, Bouvy, Lhoest ; membres correspondants ou associés.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'avril, lequel est approuvé sans observations.

I. *Correspondance.* — M. le Secrétaire fait également lecture des pièces principales de la correspondance reçue depuis la séance d'avril.

II. *Communication de M. le comte J. de Borchgrave d'Altena :* La sculpture gothique à l'Exposition de Liège en 1930.

M. le comte de Borchgrave fait une causerie très intéressante et

illustrée par de nombreuses projections lumineuses sur les statues gothiques qui furent rassemblées à la nouvelle église de Féтинne, constituant la section d'Art Religieux de l'exposition d'Art Wallon Ancien tenue à l'occasion de l'exposition internationale de 1930.

M. de Borchgrave, qui réunit ces objets avec l'aide de M. le chanoine Coenen, est l'auteur d'une brochure, abondamment illustrée, publiée à l'occasion de cette exposition et qui constitue la 2<sup>e</sup> série de ses « Notes et Documents pour servir à l'histoire de l'art et de l'Iconographie en Belgique ». Ce sont les planches de cet album qui firent le sujet de sa causerie.

Celle-ci intéressa vivement les membres et valut à M. de Borchgrave les félicitations et les remerciements exprimés par M. le Président au nom de l'Assemblée.

III. *Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut :

MM. M. Mélotte, employé à l'état-civil et

M. Corbiaux, fonctionnaire des chemins de fer, à Liège.

IV. *Affaires diverses.* — Projet de Fédération Archéologique et Historique ; Congrès de 1932.

M. le Président met l'Assemblée au courant d'un projet de création d'une Fédération des Sociétés Archéologiques et Historiques du Royaume, répondant à un vœu émis lors du Congrès d'Anvers en 1930. Une première assemblée de délégués des différentes Sociétés s'étant tenue à Bruxelles le 15 mars 1931, l'Institut Archéologique Liégeois y délégua MM. Dumont et Bonhomme. Il y fut discuté notamment la création d'un bureau permanent et la question d'un Congrès.

Une 2<sup>me</sup> séance tenue à Bruxelles et à laquelle assistaient à nouveau nos deux délégués, reprit les mêmes questions. Il y fut donné lecture de statuts provisoires régissant la composition et l'activité du bureau permanent de la Fédération : ces statuts ont été étudiés en ce qui concerne notre Société par M. Dumont, qui en fit l'objet d'un rapport à la séance de bureau du mois en cours, en vue de leur approbation par l'Assemblée.

La réunion de Bruxelles devait aussi désigner la Société qui organiserait le Congrès en 1932.

Ce Congrès devant se tenir, d'après les règlements statutaires, dans une ville wallonne, et les Sociétés de Namur et de Charleroi, sollicitées, s'étant désistées, le bureau a décidé de proposer à l'assemblée de revendiquer la désignation de Liège comme lieu du Congrès de 1932. Il a décidé de demander aux Sociétés d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège et à la Société des Bibliophiles Liégeois leur collaboration, comme cela se fit en 1909.

La séance est levée à 7 heures.

### Procès verbal de la séance du 26 juin 1931.

La séance est ouverte à 5 1/4 h., sous la présidence de M. Pholien président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; Servais, conservateur ; Pirlet, conservateur-adjoint ; Sacré, trésorier ; Bonhomme, bibliothécaire ; membres du bureau.

MM. Léon Halkin, chanoine Coenen, Dr. Wibin, Peny, Collart, Poncelet, membres effectifs.

MM. L.-E. Halkin, Hanson, Verbeek, Falise, M<sup>lle</sup> Louis, M<sup>lle</sup> Robert, abbé Ansiaux, M<sup>me</sup> Ansiaux, MM. Boniver, Piret, Bouvy, Laloux P., Jamin. Se sont excusés : M<sup>lle</sup> Van Heule, MM. Hamal-Nandrin et Baar.

M. le Secrétaire fait lecture du procès-verbal de la séance de mai, lequel est adopté sans observations.

I. *Correspondance.* — M. le Secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre de la Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège, nous informant qu'elle sera heureuse de collaborer, comme en 1909, à l'organisation du Congrès Archéologique de 1932.

En réponse à une demande similaire que l'Institut avait adressée à la Société des Bibliophiles Liégeois, Monsieur L. Lahaye, au nom de cette Société, apporte également un accord de principe à cette collaboration.

M. le Président exprime à M. Lahaye les remerciements de l'Institut et se félicite de la collaboration promise par ces deux Sociétés.

II. *Projet de Fédération Archéologique et Historique.* — M. le Président met l'Assemblée au courant du travail auquel le Bureau s'est livré à ce sujet ; il rappelle brièvement l'origine de ce projet et donne la parole à M. Dumont, notre secrétaire-adjoint, qui a bien voulu étudier l'avant-projet de statuts, élaborés provisoirement par le bureau de la Fédération. M. Dumont fait lecture des principaux articles de ces statuts et des observations que le bureau, sur son rapport, a cru devoir formuler à leur sujet. A la suite de cette lecture, l'Assemblée décide à l'unanimité de donner un accord de principe à ce projet de création d'un bureau permanent de la Fédération, sous réserve de l'acceptation des observations émises.

M. le Président remercie M. Dumont du travail qu'il a bien voulu assumer et le délègue, ainsi que M. Bonhomme, pour représenter l'Institut à la 2<sup>me</sup> séance devant se tenir le 5 juillet prochain, à Bruxelles. M. le Président annonce que M. le comte de Borchgrave a aussi accepté d'être notre troisième délégué à la Fédération.

III. *Congrès en 1932.* — M. le Président informe également l'Assemblée de ce qu'ayant reçu l'accord des Sociétés d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège et des Bibliophiles Liégeois, le bureau de l'Institut va

s'occuper immédiatement de l'organisation du Congrès de 1932 et il fait appel dès à présent à la collaboration de tous les membres.

IV. *Affaires diverses.* — M. le Président annonce à l'Assemblée que l'Académie Française vient de décerner le prix Thérouanne de mille frs à notre confrère, Monsieur Léon-Ernest Halkin, pour son remarquable mémoire sur le Cardinal Erard de la Marck. Il présente à M. L.-E. Halkin les plus vives félicitations de l'Institut pour cette haute marque d'encouragement.

Il est décidé que l'Institut suspendra ces réunions en juillet et en août et les reprendra le dernier vendredi de septembre.

V. *Présentation de membres associés.* — Le bureau a reçu les présentations comme membres associés de l'Institut de :

MM. Marcel Raskin, 274, boulevard d'Avroy ;

Gustave de Terwangne, château de la Mostée, à Huy ;

Maxime Leroy, de la Faculté de philosophie et lettres, 19, rue de Chênée, à Angleur.

Les élections au sujet de ces présentations auront lieu à la séance de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

---

## La Maison Gossuart

du Chapitre d'Amay — 1740.

Cette belle habitation (1), bâtie et aménagée de 1738 à 1744, par le chanoine *Godefroid Gossuart* (2), membre des chapitres d'Amay et de Huy, et protonotaire apostolique, fait partie d'une propriété (3), située entre la collégiale et adossée à la montagne, regardant la Meuse.

Elle était la plus intéressante et la plus remarquable des maisons canoniales, qui constituaient les « Enclôîtres » entourant la collégiale, et qui, sous l'impulsion intelligente et artistique de ce chanoine, ont remplacé des habitations plus anciennes, qui furent remaniées ou rebâties complète-

---

(1) Cette maison est actuellement occupée par le propriétaire, le Dr B. Wibin.

(2) Diacre, né à Liège le 29 août 1708, décédé et inhumé à Huy en février 1767.

(3) D'une contenance de 12 ares, 64 centiares.

ment, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, selon le « goût du jour » (1).

Seule, parmi ses contemporaines, elle se trouve être restée à peu près intacte et telle que l'avait conçue son auteur. Se distinguant également des autres, dans lesquelles on ne remarque que des boiseries simplement moulurées et des dessus de cheminée en stuc, outrageusement abîmés par l'utilitarisme moderne, elle fut seule à être décorée à profusion par des sculpteurs sur bois et des peintres liégeois renommés.

Ces artistes semblent avoir été ceux, ou du moins certains de ceux qui ont travaillé à la maison *Willems*, dite d'*Ansembourg*, à Liège, de 1735 à 1740 (2). ...On prenait le temps à cette époque!...

Dans sa séance d'octobre, en 1925, la Commission royale des Monuments et des Sites, sur rapport de M. l'architecte Louis Schoemackers de Huy, lui a reconnu « un haut intérêt artistique, historique et archéologique », justifiant son admission dans la 3<sup>me</sup> classe des édifices monumentaux, civils et privés; et M. le comte J. de Borchgrave d'Altena dans le tome I de son grand ouvrage sur les « Décors anciens des Intérieurs Mosans », lui a réservé une mention très flatteuse, en y joignant des reproductions photographiques.

\* \* \*

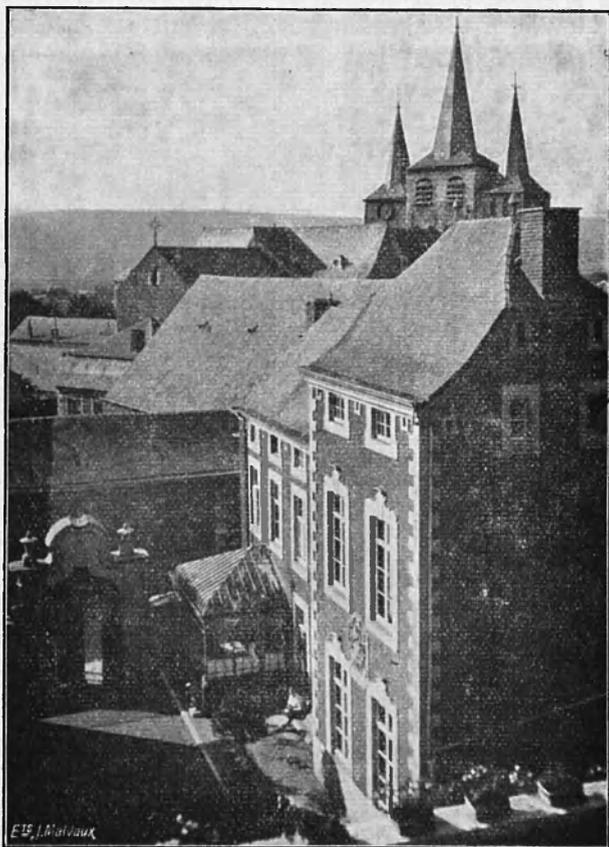
Un beau et monumental *Portail* flanqué de chaque côté d'un élégant grillage, portant au tympan, le chiffre du chanoine fait de deux G. G. entrelacés, et au revers la date de 1741, donne accès de la rue dans une vaste cour, où sont disposés : à l'Ouest, la maison d'habitation; à l'Est, la

---

(1) Sur une gravure tirée des « Délices du Pays de Liège » figurent plusieurs anciennes demeures canoniales, avant leur remaniement, entre autres, au 1<sup>er</sup> plan, celle-ci, que, en même temps que son canonicat, notre chanoine hérita de son oncle, Ferdinand-Amand Gossuart, prévôt du chapitre, décédé en 1733.

(2) Il est plausible d'admettre que, sa famille possédant une maison en Féronstrée, voisine de la maison *Willems*, Godefroid Gossuart se soit mis en rapport avec eux pour embellir la maison qu'il se proposait de relever et d'habiter à Amay.

remise et les dépendances; au Nord, le jardin taillé en étages recouvrant un grand et de petits réduits, jardin surmonté lui-même jusqu'à mi-côte des terrasses de l'ancienne propriété canoniale voisine, dénommée pour ce motif « Les



La maison Gossuart.  
La façade vue des terrasses.

Terrasses » et donnant encore actuellement au panorama d'Amay un cachet très pittoresque (1).

La maison ne paraît pas avoir été bâtie d'un seul jet;

---

(1) Longtemps occupée au siècle dernier par la famille du Gouverneur de Liège, M. G. Grégoire.

mais peu d'années séparent les deux parties de la construction. Sur la façade de la plus récente, la plus élevée et ornée de chaînages d'angle en pierre et de grandes fenêtres à clefs gracieuses, se voit une *grande pierre sculptée* sur laquelle sont gravés les armoiries du prélat (d'or, au pélican de sable, au vol abaissé, ensanglanté, devant ses trois petits affrontés, de même), ses titres et la devise : « *Quid non cogit Amor* ».

Signalons, à l'intérieur : le somptueux *escalier* (1), en chêne, à balustres épais et contournés, et au départ finement sculpté, escalier qui, en six volées atteint le haut du hall d'entrée, jusqu'au grenier ; — puis à gauche, la *salle à manger*, d'un style Louis XIV primitif et sobre, dans laquelle on remarque : un beau dressoir-buffet, ouvert (2) et encastré dans la muraille, au fronton abondamment fouillé et sur lequel s'entremêlent cornes d'abondance, mascarons, volutes, etc., et dont la ligne inférieure est marquée par un élégant lambrequin, le tout surmonté d'une couronne ducale ; une ample cheminée en marbre noir dont le dessus est formé d'un joli cadre entourant une peinture de fleurs (genre Coclers) ; et des lambris et portes moulurées, à pentures, clinges, entrées de clefs et plaques de serrure en cuivre ; — et à droite, dans la partie plus récente, le magnifique *salon*, en style Régence, avec ses portes, ses volets, et ses lambris sculptés des plus fins, et sa superbe cheminée en marbre de St Remy, dont le dessus comporte un grand cadre artistement travaillé, dont la peinture de fleurs aux tons les plus variés, les plus vivaces et les mieux conservés, est datée de 1743 et signée : « *Jean-Christian Coclers* ». La figuration des quatre saisons dans les écoinçons du plafond serait due à « *Jean-Baptiste Coclers* ».

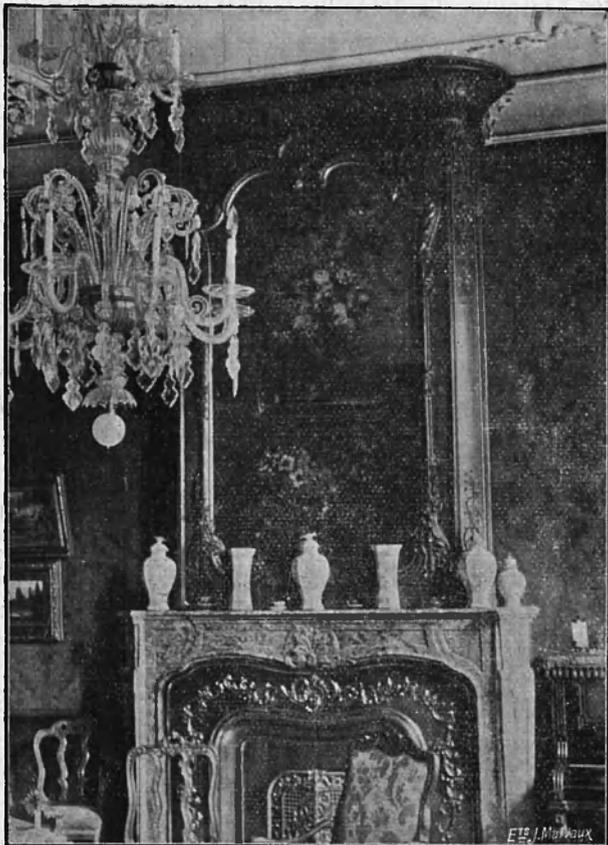
A l'étage, au dessus du salon, se trouve le *quartier des étrangers*, composé d'une chambre avec alcôve, garnie de

---

(1) La disposition générale des habitations ecclésiastiques ou canoniales à cette époque consistait en deux appartements tant au rez-de-chaussée qu'à l'étage, séparés par un large vestibule, l'escalier étant en retrait ; dans d'autres habitations similaires à celle-ci, une spacieuse cage d'escalier se dresse entre ces appartements.

(2) Fermé par après par des vantaux vitrés.

chêne mouluré, et d'un salon, dont la peinture rehaussant la cheminée en bois avec pavés de Delft, représente un sujet biblique : « Eliézer au puits avec Rebecca » non signée (1) ; — puis à gauche, l'appartement du chanoine, qui est une merveille d'intimité, de grâce et de goût. La



La maison Gossuart. — Le salon.

Peinture de Jean-Christian Coclers.

---

- (1) Le relâchement du sentiment religieux dans ce siècle raffiné, et le caractère particulier de nombre de ces chanoines qui, n'étant pas prêtres, jouissaient simplement de prébendes attachées à leur charge, expliquent que dans ces habitations canoniales aucun motif religieux n'ait fait les frais de la décoration.

chambre de travail en style Louis XIV, — dont la cheminée, avec manteau et cadre en chêne sculpté, est décorée d'un tableau mythologique et allégorique (Minerve, déesse des sciences et des arts, non signé) — précède une chambrette entièrement lambrissée en chêne, curieusement agencée avec des volets peints au chiffre et aux armes du chanoine, de grandes armoires, d'autres plus petites et secrètes, un bureau engagé dans le trumeau, une caisse d'horloge, une cheminée et une alcôve, le tout produit d'un riche autant que délicieux travail de sculpture, et de gracieux panneaux et dessus de portes peints, dont les vives et nombreuses tonalités florales s'imposent comme de la manière Christian Coclers.

\* \* \*

Un comble spacieux et élevé, à la toiture légèrement brisée et des caves à *deux* étages, taillées dans le grès, se prolongeant sous la cour et construites dans les moindres détails avec le souci de la durée et de l'utilité, complètent l'habitation qui est discrètement modernisée, par l'établissement d'annexes, du chauffage central et de l'électricité. Malgré son ancienneté et son caractère primitif de demeure ecclésiastique, elle reste très confortable et fort agréable à habiter et laisse au visiteur une impression d'archaïsme délicieux et le souvenir d'une brillante époque pendant laquelle on appréciait « la douceur de vivre ».

X...

---

### Sigillographie liégeoise.

---

#### Matrices des Sceaux des anciennes paroisses Saint Thomas, Saint Hubert et Notre Dame aux Fonts à Liège.

---

Les matrices des sceaux des trois anciennes paroisses liégeoises de Saint-Thomas, Saint-Hubert et Notre-Dame aux Fonts actuellement disparues, ont pu être conservées jusqu'à nos jours.

Nous en publions ci-contre les empreintes.



Fig. 1.

I. La matrice du sceau de la paroisse Saint Thomas (fig. 1) a été publiée dans la *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie* année 1925, p. 110) par notre collègue Monsieur Joseph de Beer qui en était propriétaire. A présent cette matrice est devenue la propriété de la Ville de Liège et repose dans nos collections.

Nous ne nous étendrons pas sur sa description qui a été donnée et commentée dans l'article précité, auquel nous renvoyons le lecteur.

Entre deux filets: SIGILLUM ECCLESIAE PAROCHIALIS STI THOMAE LEODII. Dans le champ, Saint Thomas, l'apôtre, à mi-corps vêtu à l'antique, bénissant de la main droite et tenant de la gauche une pique ornée d'une floche. Dans la partie supérieure droite de champ, un cœur radié.

Ce sceau n'est pas daté.

Le cliché que nous reproduisons ci-dessus nous a été aimablement prêté par la Direction de la *Revue belge de Numismatique* avec l'autorisation de Mr J. de Beer. Nous les en remercions bien vivement.

II. Le sceau de la paroisse Saint Hubert (fig. 2) repose actuellement parmi les archives de l'église Sainte Croix.

La matrice de ce sceau est en cuivre, ronde et mesure 0.032 mm. de diamètre.

La légende qui entoure le champ sous un filet se lit :  
SIG · ECCL · PAROCH ·  
S · HUBERTI · LEOD · 1724.



Fig. 2.

(Sceau de l'église paroissiale de St-Hubert à Liège. 1724.)  
Dans ce champ, saint Hubert, le fondateur de la ville de

Liège, revêtu des ornements épiscopaux, couvert de la mitre, tient dans la main gauche la crosse et dans la main droite le cor de chasse en forme de corne; derrière lui, à droite, la tête relevée entre les bois de laquelle se dresse la croix, se trouve assis le cerf légendaire.

La gravure de cette matrice est très bonne et la composition en est artistique. Comme d'habitude, ce sceau est anonyme et ne porte ni signature ni initiales de l'artiste qui l'a gravé. Toutefois je ne pense pas être téméraire en attribuant cette œuvre à Gangulphe Du Vivier, père du célèbre graveur Jean Du Vivier, élève et successeur de Mivion.

Tout d'abord, la présence de la date (1724) sur le sceau, dénote qu'il a été gravé par un tailleur de monnaies, habitué à dater ses coins — ordinairement les sceaux ne sont pas datés. — Or à cette époque, Gangulphe Du Vivier était à Liège le « graveur et tailleur des monnaies, jetons et médailles du Prince Evêque » ; c'est bien lui qui grava le triple ducat de Joseph Clément de Bavière de 1698 à 1700, le ducaton de 1716, la médaille de la pose de la première pierre de l'hôtel de ville de Liège et d'autres encore.

Ensuite nous savons que le même artiste, qui de son métier était orfèvre, a gravé des sceaux: c'est à lui que fut confiée la gravure du cachet « aux armes » de la ville en 1703 (1).

Enfin, nous retrouvons dans la gravure du sceau de Saint-Hubert la façon de Gangulphe Du Vivier, sa recherche, son souci du détail, qui dans ses médailles principalement, nuit à l'ensemble, de même qu'un reste de gaucherie que nous observons dans la pose du cerf, par exemple.

Je ne m'étendrai pas sur l'histoire de l'ancienne paroisse Saint-Hubert dont l'église, disparue au début du XIX<sup>e</sup> siècle, occupait l'extrémité droite de la rue Saint Hubert; Gobert, dans sa « *Cité de Liège* » nous apprend qu'elle n'était pas bien vaste et que d'après le recensement de 1791, elle ne desservait que 52 maisons. Lors de la fermeture de

---

(1) « A Gengo de Vivier, pour avoir gravé le cachet aux armes, 18 florins ». *Bull. de l'Institut Archéologique liégeois*, t. VII, p. 389.

l'église Saint-Hubert le 6 novembre 1803 (1), l'ancienne collégiale de Sainte-Croix, qui en était proche, fut appelée à être désormais édifice paroissial, et c'est à la fabrique de l'église de Sainte-Croix qu'échut la propriété de l'ex-église Saint-Hubert et de ses archives.



Fig. 3.

III. La matrice du sceau de l'ancienne paroisse de Notre-Dame aux Fonts à Liège (fig. 3), dont il existe deux originaux dont l'un se trouve dans les archives de l'église Sainte Croix et dont l'autre est exposé dans les vitrines du Musée Archéologique liégeois, est en cuivre rouge, ronde et mesure 0.031 mm. de diamètre.

Le champ est bordé d'une fine guirlande de feuilles, la légende se lit : SIG. B. M. V. AD FONT LEOD (sceau de la bienheureuse Marie Vierge aux Fonts de Liège). Au centre la Vierge glorieuse, tenant l'enfant assis sur un bras, repose les pieds sur un énorme croissant soutenu lui-même par des nuages.

Ce sceau qui a une certaine allure dans sa grande simplicité n'est pas daté; il semble être œuvre du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La paroisse de Notre-Dame aux Fonts dont l'église s'abritait sous les tours de l'ancienne cathédrale Saint Lambert, était la plus ancienne de Liège; son étendue et sa population par contre offraient peu d'importance: elle renfermait 99 maisons, chiffre porté à 116 au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Lors de sa disparition en 1804, son territoire fut partagé, la paroisse de Saint-Denis en reçut les deux tiers et la paroisse Sainte-Croix un tiers (2).

JULES PIRLET.

---

(1) Chronique de Mouhin.

(2) TH. GOBERT, « La Cité de Liège », Notre-Dame aux Fonts.

## PELLAINES

De Pellaines est issue une vieille et noble famille dont l'histoire se plaît à garder quelques traces.

Guillaume et Wéry de Pellaines prirent part à la bataille de Bäsweiller en 1374 : Guillaume y fut occis et Wéry tomba aux mains des ennemis. Au siècle suivant, Jean servit le duc de Brabant dans la guerre entre l'Angleterre et la France, tandis que d'autres de Pellaines devinrent échevins de la ville de Tirlemont.

Jean de Troyen, apparaît comme seigneur de l'endroit au XIV<sup>e</sup> siècle. Son fils, Guillaume, ayant légué ses biens à Rigaud de Mérode, la seigneurie passa aux mains de l'illustre maison et y resta jusqu'au jour où Ferdinand de ce nom la vendit à Mathieu Fabri, secrétaire de Hannut, en 1563. A partir de cette date, les Fabri conservèrent la terre de Pellaines jusqu'à la Révolution française.

En donnant le village en fief, les souverains du pays s'étaient réservé la haute, moyenne et basse justice. Poussé par de pressants besoins d'argent, auxquels le domaine de la couronne épuisé par les guerres ne suffisait plus, le roi Philippe III donna mission au gouverneur des Pays-Bas d'engager bon nombre de seigneuries de l'Est du Brabant. Orp-le-Grand, Maret, Pellaines et les hameaux de Hampteau et de Libertange furent engagés, le premier septembre 1630, à Philippe van Vlierden, chevalier, et vendus, le 27 juillet 1648, à Jean d'Argenteau, seigneur d'Esneux et de Linsmeau, pour 10.000 livres y compris les 4000 livres, montant de l'engagement. Mis aux enchères, en 1678, par l'exécuteur testamentaire de la succession de Conrad d'Argenteau, duc d'Esneux, Pellaines fut acquis par les sires d'Hoogvorst puis cédé par ceux-ci, le 25 mai 1751, à Aimé-Louis-Edouard de Halmale, seigneur de Luttre, qui reporta sur le fief le titre de baronnie conféré par lettres patentes de Marie-Thérèse, en date du 18 janvier 1753 (1).

---

(1) GALESLOOT : *Invent. des Archives de la Cour féodale du Brabant.* t. I. pp. 78, 93, 344, 357.

Ces seigneurs n'ont jamais habité le village.

L'histoire de la paroisse est intimement liée à celle de l'abbaye d'Heylissem. En 1129, Renier de Zetrud fonda le célèbre monastère de l'ordre des Prémontrés dans son alleu d'Heylissem. Il le dota de biens importants, parmi lesquels se trouvait l'église de Pellaines. Dès son origine, l'abbaye eut le patronat de la cure, le droit de nommer le clerc et de pourvoir aux bénéfices de St Nicolas, de Ste Catherine et de la Ste Trinité (1). A la fin du XII<sup>e</sup> siècle, la perception de la grosse et menue dîme lui échut par donation de Baudouin de Pellaines. L'abbé d'Heylissem devint ainsi véritablement seigneur foncier du village. Il y possédait une ferme, démolie vers 1740, louée tantôt avec 35, tantôt avec 49 bonniers de prés et de champs.

En sa qualité de décimateur, l'abbé devait entretenir les toits de l'église et les sept premiers pieds du toit de la tour — le restant incombant à la commune —, fournir la cloche décimale et les objets nécessaires au culte, bâtir et entretenir la maison pastorale.

En 1454, l'abbé fit don de la cloche décimale, toujours en service, portant l'inscription « Hec est campana decimalis. Vocatur Maria. MCCCCLIV » avec l'écusson de l'abbaye, représentant la Vierge. En 1746, il fit construire le presbytère actuel : vaste immeuble à l'aspect de ferme, précédé d'une belle cour s'ouvrant sur la rue par une porte charretière surmontée d'un pigeonnier à la mode du temps. Les deux hectares de terre qui l'entourent, irrigués par une canalisation souterraine prenant le purin dans l'avant-cour pour l'amener dans les parties basses de la propriété, du côté de la rivière; le pan de mur, seul vestige resté debout de la vieille grange bâtie, en 1728, pour contenir environ sept mille gerbes, le curé ayant une culture importante; le cadran solaire désorienté sur son socle de pierre : tout atteste encore l'opulence de ses premiers possesseurs. Il en est de même de l'intérieur avec son ordonnance claustrale, ses nombreuses dépendances, sa grande salle de réunion au

---

(1) Le bénéfice de St Nicolas était doté de 23 1/2 verges de terre au XVI<sup>e</sup> siècle; celui de Ste Catherine de 35 verges de terre.

rez-de-chaussée, son long couloir desservant à l'étage une rangée de petites chambres, bien aérées, évoquant un dortoir de couvent. Quelques antiquités y sont conservées : une chape dite Marie-Thérèse, un bénitier de style Louis XIV, un sceau en cire rouge, admirablement bien conservé, toujours pourvu des rubans qui le retenaient à une charte donnée au monastère par un prince autrichien. Partout flottent des souvenirs d'antan. Et comment, dès lors, ne pas avoir une pensée pour cette belle et riche abbaye d'Heylisse dont le patronat s'exerçait sur quinze paroisses parmi lesquelles Linsmeau, Jandrain et Jaudrenouille, pour ne citer que les plus proches de Pellaines ; qui, ruinée et dévastée par les guerres, s'était non seulement relevée mais considérablement embellie, avec ses étangs, ses prairies, ses bois, ses campagnes, et s'enorgueillissait, dans la première moitié du dix-huitième siècle, de posséder une des plus belles tours du Brabant.

Vient la Révolution. Pris dans la tourmente, les religieux fuient en Allemagne. Leurs biens sont confisqués et mis en vente. La cure de Pellaines et les terres avoisinantes, achetées par un habitant de la localité avec des fonds avancés par le père Leclercq, économiste de l'abbaye, seront rétrocédées à la communauté quand la situation, redevenue plus calme, permettra le retour au pays. En attendant, l'abbé Hansotte, curé de Lincenç, se charge des intérêts spirituels de la paroisse. Quelques années plus tard, les derniers moines d'Heylisse au nombre de dix-huit, prennent possession du presbytère. Onze d'entre eux reposent dans le petit cimetière de l'endroit, comme le rappelle une grande dalle placée debout, contre le mur de la clôture, au fond de l'enclos funèbre.

Le père Leclercq, devenu curé de Pellaines, mourut le dernier, le 26 juillet 1826, à l'âge de 64 ans. Son neveu, l'abbé Hallaux, curé de Linsmeau, hérita de sa fortune et de ce qui restait des biens de l'ancien monastère. Il lui succéda dans la cure de Pellaines. Un jour, visitant la paroisse, Mgr de Montpellier, évêque de Liège, manifesta le désir de voir remplacer la vieille église devenue trop petite par un

édifice plus adéquat à l'exercice du culte. L'abbé Hallaux comprit. Par testament, il légua les sommes dont il était détenteur pour la construction nouvelle qui fut bâtie en 1868. Monumentale et spacieuse, elle a vraiment belle allure en son style roman. L'ancienne, située au cimetière, fut démolie vers 1870. Elle paraissait dater de la période ogivale primaire. Le curé en fit faire une maquette, conservée à la maison pastorale.

La nouvelle église reçut un mobilier moderne. Seule une petite statue de St Hubert pourrait bien remonter au milieu du dix-septième siècle, époque de la fondation de la confrérie de ce nom. Dans un lieu de débarras, on conserve le confessionnal et la chaire de vérité en style Louis XIV provenant de la vieille église.

Les archives paroissiales se réduisent à peu de choses : elles débutent en 1708 par un registre des baptêmes.

La dîme de Pellaines était estimée à 278 florins vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, y compris 80 florins représentant la part du curé.

L'ancienne fabrique d'église possédait huit bonniers et huit verges et demie de terres louées à 6 florins le bonnier en 1742. Elle touchait en rentes une vingtaine de florins.

E. PITON.

---

## L'Orphelinat Sainte Barbe.

Près du pont Maghin, sur la rive droite de la Meuse, s'étendent les constructions assez considérables de l'Orphelinat Sainte-Barbe. Ses bâtiments d'époques différentes et de style varié attirent l'attention surtout depuis qu'un récent dérochage de leurs murs leur a donné du relief. Quelques notes à leur sujet pourront intéresser nos lecteurs.

Voici les dates, que nous trouvons dans M<sup>r</sup> Th. Gobert : *Liège à travers les âges*, passim.

**1698.** En Gravioule (île du gravier), entre l'abbaye des Ecoliers et la Meuse, un hospice est fondé sous le nom de Sainte Barbe, pour filles perdues, par Jean-Ernest de Surlet,

abbé séculier de Visé, archidiacre d'Ardenne, comte de Montenaeken.

1706. Nouveaux legs, par le même bienfaiteur.

1727. La maison devient une annexe du grand hôpital Saint-Georges et reçoit désormais mendiants et vagabonds. Peu après, les bâtiments trop exigus sont amplifiés.

1733. On y hospitalise à nouveau les filles mal apprises et les folles.

1749. Incendie et restauration de la maison.

1770. Les recluses y sont au nombre de 140.

1792. A l'invasion française, la maison est dévastée et pillée.

1800. La commission des hospices y place les orphelines de la ville.

1833. Les bâtiments sont améliorés.

1850. La direction de l'établissement est confiée aux Sœurs de Saint Charles Borromée.

1862. Construction de la chapelle en style gothique, d'après les plans de Mélotte.

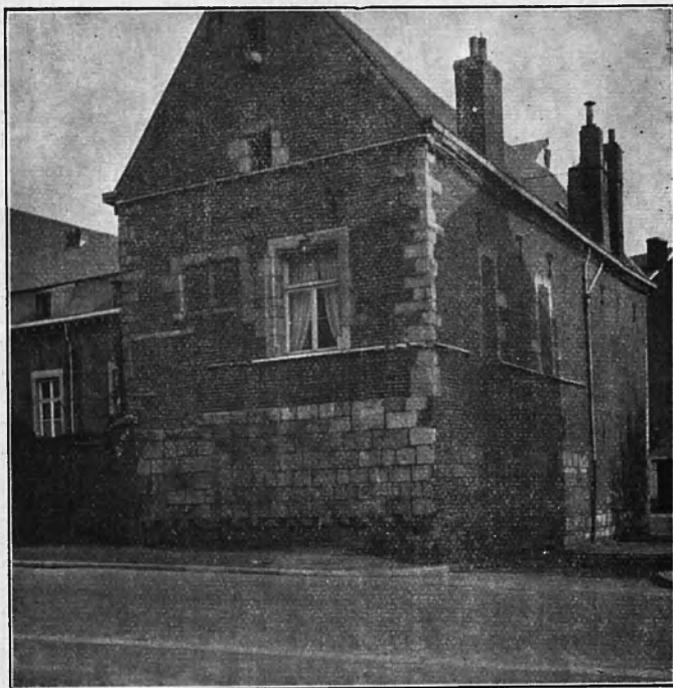
1864. La chapelle est meublée par les dons de quatre Sœurs.

1872. Des surveillantes laïques remplacent les religieuses et continuent à se dévouer à l'éducation de leurs pupilles qui fréquentent l'école de la rue de Gravioule et l'église Saint Pholien.

L'examen attentif des constructions nous apprend en outre que celles-ci sont de 7 ou 8 époques différentes :

1. Du côté du quai Sainte Barbe, on voit, au rez-de-chaussée de l'établissement, un mur massif en calcaire soutenu par une enfilade de gros corbeaux. Ce mur se prolonge en amont de la Meuse et sert d'appui au Bureau des poids et mesure, place Sainte Barbe, n° 9. Des retraits successifs, visibles à l'intérieur de cette maison, indiquent l'épaisseur de ce mur qui, avant la construction du pont, s'étendait aussi en aval de la Meuse, jusqu'à la rue Curtius. C'est l'ancien rempart de la deuxième enceinte d'Outre-

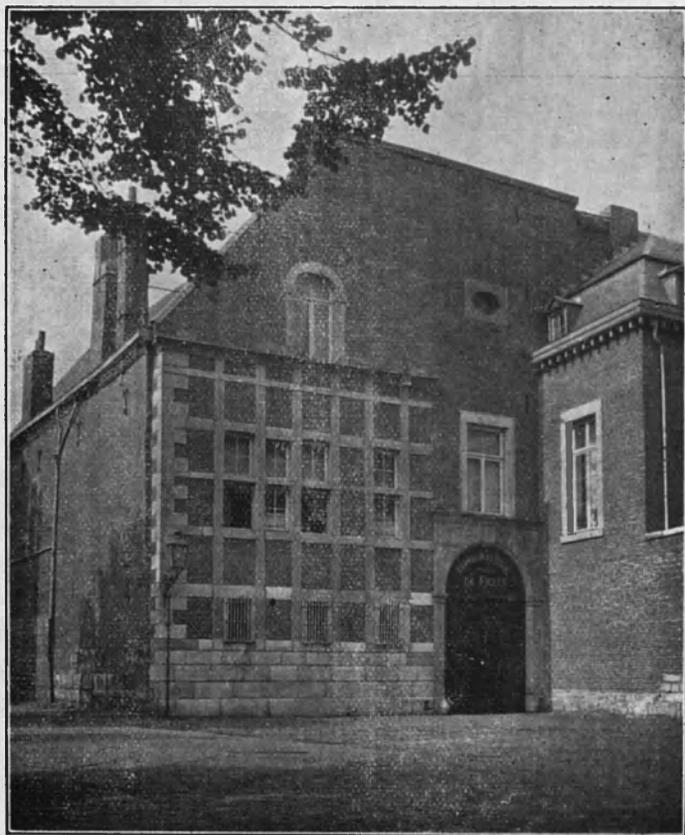
Meuse, construite, sous le règne d'Erard de la Marck, vers 1525, par Paul de Richelle. Partant de la Tour en Bèche, cette enceinte suivait le cours de l'Ourthe, passait par la porte d'Amercœur et la rue Curtius pour se terminer ici : une porte, qui se fermait toutes les nuits, donnait accès de la place Sainte Barbe au rivage, devenu le quai de ce nom.



Orphelinat Sainte Barbe,  
partie gothique à l'angle du quai et de la place Ste Barbe.

2. Sur ce rempart, s'élève un des murs d'une maison gothique, bien conservée quoique défigurée. Elle a à l'étage deux fenêtres vers la Meuse et trois vers le jardin : toutes à linteaux en accolades et à croisillons dont les meneaux ont malheureusement disparu. La façade vers le Bureau des poids et mesures est la plus laide, mais la plus intéressante. On y voit, au rez-de-chaussée, entre des pans de murs en

calcaire, la trace de deux fenêtres très étroites; à l'étage au-dessus du larmier, deux fenêtres moins étroites et, sous le toit, une corniche en pierre de sable à moulure gothique. Cette maison semble construite en même temps que le rempart ou peu après, car les profondes moulures des



Orphelinat Sainte Barbe.  
Entrée vers la rue Gravioule.

fenêtres et la belle console du pignon, vers la Meuse, se retrouvent au Palais, bâti en 1525.

3. La maison gothique ne s'étend que jusqu'au tuyau du chenal; au delà, vers la façade, on a ajouté une mauvaise

construction en briques dont les fenêtres ont laissé des traces visibles vers le Bureau des poids et mesures.

4. A cette construction, a été accolée, vers la rue Gravioule, une façade qui fut belle et qui est intéressante à étudier. Large de sept mètres, elle a au rez-de-chaussée trois fenêtres grillagées, à l'étage trois fenêtres à meneaux horizontaux. Actuellement il y en a quatre mais la seconde à gauche fut ajoutée postérieurement : la rainure pour le volet y fait défaut. Un gros cordon en pierre bleue, comme l'encadrement des fenêtres, supporte le pignon en briques qui a été ajouté dans la suite et se distingue clairement du mur.

Cette façade nous semble avoir été construite lors de la fondation de l'hospice en 1698 ou avec les nouvelles générosités du prélat, en 1706.

5. La partie joignante, portant l'inscription : « Orphelinat civil des Filles », est postérieure au moins d'une vingtaine d'années ; sa grande porte cintrée, avec l'œil de bœuf et même la fenêtre du pignon de la façade sont de style Louis XIV et doivent provenir des amplifications de 1727. En même temps, on a bâti probablement l'aile principale du bâtiment, longue de vingt-quatre mètres et le petit pavillon qui s'avance dans la direction de la Meuse. Les petites fenêtres du grand bâtiment ont été élargies, mais elles se trouvent encore dans leur état original, munies d'un meneau horizontal, du côté de la rue Gravioule.

6. L'aile extrême vers le Nord-Est accuse, par sa banalité fatigante, la profonde décadence de notre architecture vers 1833.

7. La chapelle de 1862, si elle annonce un effort louable vers un renouveau, est loin pourtant de mériter les louanges que Renier (1) lui décerne. Elle sert actuellement de vestiaire aux orphelines.

J. COENEN.

---

(1) J. S. RENIER. *Inventaire des œuvres d'art que renferment les édifices publics de la Ville de Liège*, p. 206.

## Une image du Saint Homme Job.

La curieuse statue, reproduite ci-dessous, figure le Saint Homme Job. Elle mesure environ 90 cm. de haut; elle est conservée actuellement à Liège, dans l'orphelinat civil des filles: l'ancien couvent Ste-Barbe, dont mon ami le chanoine Coenen vient de nous tracer l'histoire.

Job, auquel la Bible consacre un livre, est représenté assis



Job. — Bois sculpté vers 1500.  
Liège, Orphelinat des Filles.

sur un bloc de bois et les jambes croisées. Primitivement, il apparaissait entièrement dépouillé de ses vêtements, car le linge qui enveloppe ses reins, n'est qu'une adjonction en une sorte de mastic durci.

Une lèpre marque son corps osseux et déformé par la maladie. D'un tesson tenu à la main droite, le pauvre hère s'enlève les pustules, besogne affreuse dont parlent les livres sacrés (Job. Chapitre II, 8 : « *Qui testa saniam radebat, sedens in staquilinio* »).

Bouche entr'ouverte, haletant, il incline la tête, le regard perdu; pourtant sur son visage amaigri qu'encadrent des cheveux touffus et une barbe hirsute, se lit la résignation.

Dans son ensemble, par sa pose et sa facture, cette sculpture rappelle les images, si nombreuses chez nous vers 1500, des Christs assis au Calvaire en attendant la mort<sup>(1)</sup>.

(1) Voir nos études : *Sculptures conservées au pays Mosan*, p. 112 et suiv., Fig. 65, 66, 67.

Mais tandis que dans ces représentations de l'Homme-Dieu accablé, nos artistes gothiques, malgré leur amour du réalisme, ont su bien souvent mettre une prenante beauté (1), ici le sculpteur pousse le plus loin possible la recherche de la vérité brutale.

Il ne néglige aucun détail répugnant; au contraire, au lieu d'indiquer du doigt le mal dont souffre son modèle, il se plaît à en accentuer les signes extérieurs, imagier de la race de ceux qui ne reculent devant rien quand il s'agit de *pourtraire au vif* la vie, la souffrance et la mort.

Par le style énergique, la façon de traiter les détails d'anatomie, le visage et la chevelure, ce morceau se rapproche de diverses images de saints conservées à Neer-Oeteren (2).

En le plaçant dans les dix dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle, on sera près de la vérité. C'est une œuvre qui évoque des temps rudes, où, aux régions mosanes, le règne réparateur d'Erard de la Marck n'avait pas fait oublier les terreurs du XV<sup>e</sup> siècle, ses famines, ses guerres, ses pillages, ses épidémies.

En elle gît la douleur d'une époque âpre. Elle fut créée par un imagier qui connaissait trop bien les souffrances humaines pour n'en avoir pas lui-même subi la morsure, et, pour ceci et cela, elle nous émeut encore.

Comte J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA.

---

### Le testament de F.-X. de Feller.

On connaît la vie de François-Xavier de Feller, le célèbre jésuite qui vécut longtemps à Liège et y publia de nombreux travaux philosophiques, historiques et scientifiques. Il rédigea le *Journal historique et littéraire* qui eut grande vogue aux Pays-Bas et en Allemagne. Il se

---

(1) *Liège 1930* : La *Sculpture gothique à l'Exposition de l'Art religieux*, pl. XXI, et *Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, 1930.

(2) Liège, 1930, ouvr. cité, pl. XXXIV.

distingua surtout dans la polémique et produisit quantité de pamphlets et d'articles dans lesquels il attaqua vivement les principes de la Révolution.

Aussi, quand les Français s'emparèrent de nos provinces, de Feller dut s'enfuir. Il trouva d'abord un bienveillant asile dans la famille Franssen, à Maestricht. Dans la chambre qu'il occupait, on avait placé une grande garde-robe dont le fond était mobile et permettait de passer, par un meuble adossé au premier, dans une autre salle. C'est ce moyen que Feller employa lors de plusieurs perquisitions domiciliaires pratiquées par les autorités républicaines (1).

Appréhendant d'être enfin découvert, craignant surtout d'exposer à de graves dangers ceux qui lui accordaient l'hospitalité, de Feller parvint à émigrer Outre-Rhin. Après avoir séjourné en Westphalie, puis chez le prince de Hohenlöhe, il se retira, en 1797, à Ratisbonne, où il décéda le 23 mai 1802.

Nous possédons, en son original, le court testament olographe qu'il rédigea quelques jours avant sa mort, témoignage de la gratitude qu'il avait vouée à la famille Franssen.

Nous croyons intéressant de publier le texte de ce document :

Je soussigné déclare vivre, depuis 1797, exclusivement des bontés de S. A. l'évêque prince de Ratisbonne, ne posséder rien au monde, et par conséquent n'avoir rien à léguer après ma mort.

Quant à une espèce de testament, souvent changé, qui peut se trouver entre mes papiers, à Maestricht, il est nul par la nullité de son objet et des circonstances où il fut fait.

Ces papiers, livres et choses quelconques qui sont à Maestricht, appartiennent à mes bons et très estimables hôtes Franssen, selon le billet que j'en ai donné à Madame Franssen en 1794.

(s) Franç.-Xav. de Feller.  
Ratisbonne, le 7 avril 1802,  
jour auquel j'ai reçu le saint Viatique.

Je les prie seulement de renvoyer à S. A. la princesse Sophie de Hohenlöhe-Bartenstein, 1. une bible in fol., composée d'estampes, reliée en cuir rouge, 2. un petit secrétaire de marocain noir, portant son nom, contenant une pierre sur laquelle sont gravées ses armes.

L. LAHAYE.

---

(1) Nous tenons ces renseignements de M. l'abbé Franssen, curé d'Odeur, descendant des hôtes de F.-X. de Feller, à qui nous présentons nos meilleurs remerciements.

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

## du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

---

ABONNEMENT :  
15 FR. PAR AN  
pour les personnes qui  
ne sont pas membres  
de l'Institut.

---



---

Pour tout ce qui concerne  
la *Chronique*,  
s'adresser au Secrétariat  
de l'Institut archéologique  
liégeois  
Maison Curtius.

---

### Procès-verbal de la séance du 25 septembre 1931.

La séance est ouverte à 5 h., sous la présidence de M. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Toussaint, secrétaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; Servais, conservateur ; M<sup>lle</sup> Van Heule et M. Pirlet, conservateurs-adjoints, membres du Bureau.

MM. Magnette, Dr. Wibin, membres effectifs.

MM. Verbeeck, Jamin, Durieux, M<sup>me</sup> Ansiaux, M. l'Abbé Ansiaux, M<sup>lle</sup> Robert, MM. Petit, L.-E. Halkin, Dahmen, M<sup>lles</sup> Danthinne, Louis, MM. Hanson et P. Laloux, membres correspondants et associés,

Se sont excusés : MM. Peny et Sacré-Turin.

1. *Lecture du procès-verbal de la séance de juin.* — Le procès-verbal de la séance de juin est lu et adopté sans observations.

II. *Correspondance.* — Le secrétaire donne lecture des pièces principales de la correspondance reçue depuis la dernière séance :

lettre de M. le Baron Jos. van Zuylen, à notre Président, par laquelle il se déclare heureux d'avoir reçu les membres de l'Institut en son château d'Argenteau où ils seront toujours les bienvenus.

lettre de M. le Baron P. van Zuylen remerciant les membres de l'Institut et le Président, des paroles de sympathie qui lui ont été adressées lors du décès de sa belle-mère Mme G. de Lhoneux.

III. *Congrès de 1932.* — Le Président fait part à l'assemblée du travail préparatoire au Congrès qui a été accompli pendant les vacances ; deux réunions préliminaires ont eu lieu au musée Curtius, auxquelles assistèrent les membres du Bureau et les délégués des différentes Sociétés qui ont accepté de collaborer à l'organisation du Congrès, lequel s'annonce comme devant être très important et ne comptera pas moins de 14 sections. Ce travail sera poursuivi au cours de réunions mensuelles spéciales.

IV. *Présentation de membres correspondants et associés.* — Sont présentés en qualité de membres correspondants :

MM. Albert Dessart, rédacteur à la Gazette de Liège ;

Boniver, rédacteur à Liège-Echos ;

René Lesuisse, docteur en histoire de l'Art et Archéologie, professeur à l'Athénée de Mons ;

Mlle Maria Louis, licenciée en histoire de l'Art et Archéologie.

Sont présentés en qualité de membres associés :

MM. Lagasse de Locht, ingénieur, La Butte au Bois, Reckheim ;

Jean Bounameaux-Pholien, notaire, à Wellin ;

Edouard Van Michel, rue Agimont, à Liège ;

Mlles Elisabeth Scholberg, rue de la Paix, 31, à Liège ;

Elisabeth Nystrom, 25, rue des Rivageois, Liège ;

MM. Maurice Kunel, 170, rue Fond Pirette, Liège ;

le baron Armand Meyers, procureur général, 8, place St-Christophe, Liège ;

Léon Simar, compositeur de musique, 81, rue des Prairies, Bressoux.

Emile Lhoest, 16, rue St-Hubert, Liège ;

Mme Verbeeck 42, rue Billy, Chênée ;

MM. Ignace Van den Peereboom, 25, rue Dartois, Liège ;

Joseph Romain, 173, rue des Glacis ;

Emile Danthinne, sous chef à la Direction de la Vieille-Montagne, 67, rue du Parc, Liège ;

Mlles Aseglio, quai du Halage, 56, Flémalle Grande ;

Clercx, villa les Hironnelles, Embourg ;

Yvonne Julien, 2, rue St-Jacques, Liège ;

Jeanne Ladmirant, 9, rue du Général Bertrand, Liège ;

MM. le docteur Louis Deprez, 166, rue de Hesbaye, Liège ;

Louis Rahier, architecte, 13, place des Nations ;

Mme Nystrom 25, rue des Rivageois, Liège ;

Mlle Doize, 18, rue St-Pholien, Liège.

V. *Elections des membres associés.* — Sont élus membres de l'I. A. L. :

MM. Marcel Raskin ;  
de Terwangne ;  
Maxime Leroy ;  
Melotte ;  
Corbiaux.

VI. *Affaires diverses.* — Monsieur le notaire Pirlet informe l'assemblée de ce que le thaler de Georges d'Autriche, qui a été mis en vente à Francfort s/M et que l'Institut aurait été hevreux d'acquérir, a été adjugé au Cabinet des Médailles de Bruxelles.

A ce sujet, constatant la somme relativement importante qui avait été demandée à la Ville pour l'acquisition éventuelle de cette monnaie, M. Petit, regrette que des achats de ce genre ne soient pas possibles à notre Société. Il propose la création d'un organisme tel que « La Société des Amis du Musée » qui, par une cotisation annuelle de ses membres, permettrait la constitution d'un capital affecté à des acquisitions. Cette proposition paraît intéressante mais est cependant discutée par l'assemblée. Une commission provisoire est constituée, qui comportera les noms de MM. Petit, Peny, Servais et Durieux ; elle étudiera la question plus en détail.

Monsieur le Président fait part à l'assemblée d'un projet de leçons sur l'archéologie et l'histoire liégeoise qui seraient données aux membres au cours de l'hiver. Il livre cette suggestion à l'Assemblée.

La séance est levée à 6 1/2 heures.

---

## LINCENT

Le village de Lincent est très ancien. Les poteries retrouvées dans des sépultures de son territoire permettent d'affirmer qu'il était déjà habité à l'époque franque.

Vers l'an mille, son possesseur, Godescalc de Morialmé, le céda à la collégiale de Saint-Barthélemy à Liège. L'acte de cette donation, confirmée plus tard par les papes Honorius et Grégoire IX, constitue le plus vieux document faisant mention de la localité. Le domaine de Lincent avec l'église paroissiale comprenait environ soixante quatre bonniers. Au mois d'avril 1249, le chapitre de St-Barthélemy céda à l'abbaye d'Heylisseem une rente de vingt neuf solidi qu'il possédait à Hampteau. L'abbé donna en échange au

chapitre trois bonniers de terre et une maison avec son enclos (domum et curtem) situés à Lincen. Le village servait à l'entretien du chapitre comprenant douze chanoines. Ceux-ci percevaient la dîme et nommaient le curé.

Le premier personnage qui apparaît dans l'histoire avec le titre de seigneur de Lincen, est Jean de Troyen, chevalier, époux d'Elisabeth de Mérode. Il vivait dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. En 1409, son fils Guillaume, n'ayant pas d'héritier direct, légua sa fortune à Rigaud de Mérode, frère d'Elisabeth. Le fief ne demeura pas longtemps en possession de l'illustre famille car, Warnier de Mérode abandonna ses droits sur la terre de Lincen, en 1433, en faveur du chapitre de St-Barthélemy. Celui-ci devint ainsi seigneur du village. Il le resta jusqu'à la révolution française. Le chapitre en confia d'abord l'avouerie aux seigneurs de Wesemael. A partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, il prit soin de l'administrer lui-même (1).

L'église de Lincen est dédiée à Saint-Pierre. Or, on sait que les églises les plus anciennes, celles fondées au premiers temps de l'évangélisation, furent généralement consacrées à la mère du Sauveur, à son fils ou aux Apôtres. Le fait d'avoir été placée sous la protection du prince des Apôtres incite à croire que l'oratoire primitif remonte à une haute antiquité. En effet, on le trouve déjà cité dans un écrit de l'an 1139 par lequel Albéron II, évêque de Liège, termine les contestations qui s'élevaient entre le monastère de St-Trond et l'église de Diest. Au nombre des églises auxquelles le prélat prescrivit de se rendre en pèlerinage à l'abbaye de St-Trond, après les fêtes de la Pentecôte et d'y verser une obole, figure celle de Linsem (Lincen) appartenant à cette époque au doyenné de Jodoigne (2).

---

(1) Au sujet de l'avouerie de Lincen, on trouve dans un registre des fiefs : 1<sup>o</sup>) Messire George Bergoy, chanoine, XXIV may 1587, pour et au prouffit des doyen et chapitre par le trespas de Messire Henri Bardoel, soubescriit etc, tient la vouerie avec la seigneurie et appartenances de Linsen 6 sz et 6 chappons par an ; 2<sup>o</sup>) Jean Antoine de Fayn, doyen du chapitre de Saint Barthélemy à Liège, et Jean Saive, chanoine de ce chapitre, déclarent en 1753, en qualité de seigneur et avoué de Lincen, etc...

(2) PIOT : *Cartulaire de l'Abbaye de St-Trond*, T. I. p., 48.

Le curé de Lincenx touchait une partie des revenus de la cure pour son honnête entretien. Cette portion congrue ayant été l'objet de contestations, l'évêque Jean d'Eppes délégua le doyen de St-Paul pour la fixer et le curé de Lincenx se vit octroyer, à partir de l'an 1236, les oblations des fidèles, trois bonniers de terre et douze muids d'épeautre. Plus tard, le curé reçut le tiers de la dîme. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, sa part s'élevait à environ 110 écus. La dîme étant passée à 415 écus « sans les droits et vins », en 1714, le curé toucha 138 écus 2 escalins et demi et un sou plus une participation de 9 escalins 9 liards dans la petite dîme sautante sous Orp-le-Grand payée par Jossaux-Dupont. Celle-ci fut réduite à 7 escalins et demi, en 1733, le curé ayant fait « quelque modération à cause des souris ». Le plus souvent le curé recevait la dîme en espèces. Il arrivait cependant que d'aucuns s'acquittaient de leurs obligations, soit en produits de leurs fermes : mesures de chanvre, de navette et d'orge, « mantes » de pommes ou de poires ; soit en produits de leurs basses-cours : œufs, chapons, poulets et porcs. Pour d'autres, enfin, le curé monnayait de menus services : Adrien Dochen, le charron, avait cerclé ses tonneaux ; Jean Vriamont avait brassé sa bière tandis que Pierre Dombret ou Mathieu Sauvenir avaient été chercher à Liège quelques charretées de houille pour le presbytère (comptes des années 1712 à 1767).

En 1787, le tiers de la grosse dîme de Lincenx s'élevait à 477 flor. 17 sous 3 liards. Le curé touchait, en outre, le tiers des dîmes perçues sur quelques pièces de terre sous Houtain-l'Evêque et Orp-le-Grand, soit en tout 4 flor. 9 sous et la dîme des noailles évaluée à 17 fl. 10 sous, ce qui portait sa compétence à 499 flor. 6 sous 3 liards.

A la même époque, les biens tant de la cure que des bénéfices de St-Nicolas et de Ste-Catherine, réunis à la cure à une date inconnue, s'élevaient à 17 bonniers 3 journaux 26 verges sous Lincenx, 2 journaux 40 verges sous Pellaines, 1 journal sous Wamont, 1 journal sous Grand-Hallet, 1 journal sous Orp-le-Grand, 4 journaux sous Racour, 2 journaux 40 verges sous Overwinden, le tout loué pour 301 flor. 10 sous. Le bénéfice de Notre-Dame, chargé de

25 messes basses, avait été ajouté à la cure, en 1675, pour subvenir à l'entretien d'un vicaire. Il était doté de 4 bonniers 20 verges situés dans la campagne de Lincen, d'un rendage annuel de 50 flor. et d'une partie de raspe contenant un journal 20 verges produisant, par an, 2 flor. 10 sous.

Les fondations représentaient un intérêt annuel de 2 flor. 2 sous, les rentes en argent, 49 flor. 7 sous ; les rentes en blé, 71 flor. 14 sous, de sorte que le revenu global de la cure se chiffrait à 976 flor. 19 sous 3 liards.

Le curé payait au vicaire, pour partie de ses gages, 50 flor. et au marguillier 15 flor. 14 sous. Les terres de la cure étaient louées en séance publique par devant le curé pour un terme de 6 ans et « trois années de grâce s'il n'y avait point de contradiction » (1).

Le mambour était responsable de l'utilisation des deniers de l'église (2). Les sommes qu'il percevait, à titre de rentes et de trescens, étaient déposées dans une bourse enfermée dans une armoire de la sacristie pourvue d'une triple serrure

---

(1) Le 10 Janvier 1770, la fabrique d'église possédait 15 bonniers 8 verges de terre louées à raison de 8 flor. 10 sous le bonnier par devant le révérend abbé Thiry, curé de la paroisse, le mayeur J. Hombrouck, les échevins J. B. Goffin, Gilles Mousset, Gabriel Hemptinne, Lambert Colsoul et Dieudonné Hemptinne, mambour de l'église. La location suivante est encore faite pour une période de 6 années successives prenant cours le 1 Mars 1779. Le rendage, évalué à 10 florins par bonnier, s'élevait à 280 florins 5 sous l'an plus treize florins 16 sous et demi pour « quelques pièces de terre que les Pauvres avaient incorporé avec les leurs » soit en tout 294 florins un sou et demi. Le rendage rapporta 12 florins par bonnier en 1785.

Il est intéressant de noter qu'il est déjà fait mention du bail de 6 ans à Lincen dans un record de l'an 1338 (Cfr. Jos. Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, T. VI. p. 295.

(2) Gabriel Pirsoul exerça les fonctions de mambour de 1774 à 1794. L'acte de sa nomination est conçu comme suit : « Le 12 décembre 1774 par devant le Rd pasteur et justice de Lincen a été choisi pour mambour de l'église aux conditions suivantes : que le mambour choisi répondant et serait choisi de rendre ses contes tous les ans à la St-André de chaque année et expurger quoi qu'il aurait reçu les revenus ou pas et rendre ses contes à ses frais dans un endroit à luy à désigner pourvu que c'est ne fut cabaret, ne pourra entreprendre aucun procès sans le consentement du Rd curé et de la Cour du lieu. Aurat pour gage 14 florins. Ainsi admis jour que dessus. Gabriel Pirsoul répondant Jacques Pirsoul ».

« Les conditions pour le mambour des pauvres sont comme ci-dessus. Pour gage aurat 12 mesures de seigle et une pistole. Le 19 décembre 1774. Pour les pauvres est choisi Jacques Pirsoul.

dont les clefs étaient confiées respectivement au curé, au greffier et au plus vieux des échevins. Le mambour veillait à la décoration de l'église, de la maison pastorale, et fournissait « le pain, vin, luminaire et autres entretiens nécessaires hors des revenus de la fabrique ». Si le curé voulait être défrayé de ses dépenses, il devait produire par devant les échevins de la localité les quittances reçues. Parmi celles portées en compte pour l'année 1770 figurent les suivantes du curé Thiry :

1) « payé, le 21 mars 1770, au sieur Antoine Colard, menuisier de Waremme, la somme de 44 escus pour 18 bancs livrés à l'église de Lincient soit... 123-4-0 ».

2) « payé le 20 décembre 1770 au sieur Colard, menuisier, la somme de 50 escus pour avoir fait et livré à l'église de Lincient un nouveau tabernacle avec deux portes aux côtés du grand autel et deux ajoutés pour boiser le chœur, le tout en bois de chêne... 140-0-0 ».

L'ancienne église de Lincient avait trois cloches : la cloche décimale, la cloche de la fabrique d'église et la cloche de la communauté.

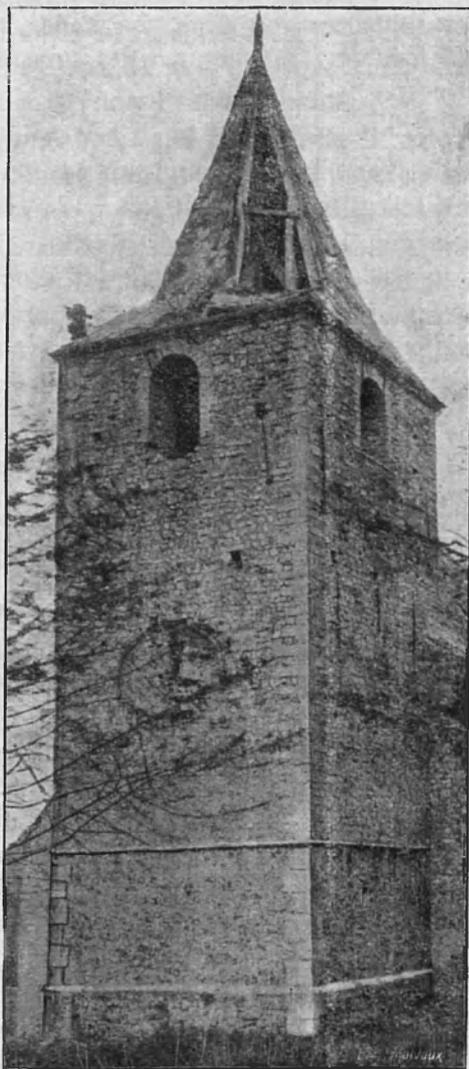
Etant fêlée, la cloche de la fabrique d'église fut réparée le 12 mai 1771. A ce sujet, on trouve dans les livres des comptes :

« Avec consentement de la cour de Lincient, le douzième de may 1771, j'ai convenu avec Joseph Simon, fondeur de cloches, pour refondre la cloche appartenante à la fabrique de Lincient, laquelle étoit fendue, pour la somme de trent cinq écus ; le même J. Simon s'obligeant de la refondre en même substance et ajouter du métal de la même calité et valeur et d'en répondre pendant le terme d'un an et aiant pris mesure pour l'accorder avec la cloche décimale et avec la cloche de la communauté et l'aiant pesé à juste poids avant de la refondre et étant fondue l'adjoute a monté à nonante cinq livres à quinze sol par livre font septante un florins et cinq sols. 71-5-0 ».

A cette somme de 71 florins 5 sols vinrent s'ajouter les dépenses tant pour les ouvrages que pour la main d'œuvre

nécessaires à la mise en place de la cloche et le curé Thiry note dans ses registres :

« Le déboursé que l'ai fait pour la cloche tant pour  
« l'adjoute que pour le fondage, et autres dépens monte à  
« deux cent et un florins dix neufs sols et demy laquelle



Lincent — Tour de la vieille église.

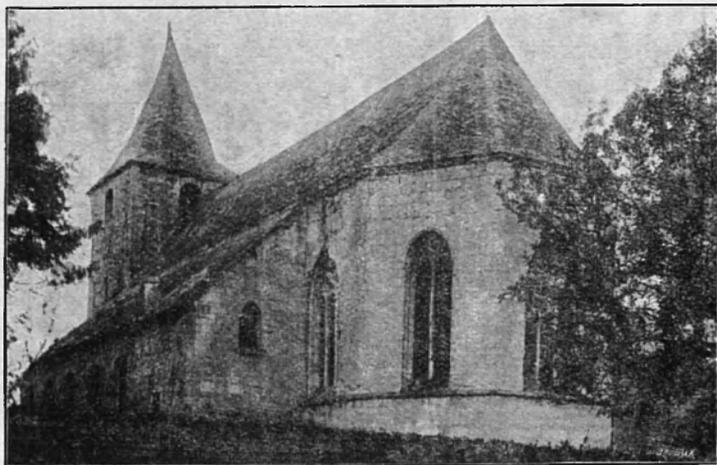
« somme m'est redevable la fabrique d'église de Lincet et  
« passé en conte par devant la cour du dit Lincet le  
« 24 mars 1773 et quittances produites à la cour ».

\*  
\*\*

Des siècles passés, la paroisse a gardé son église, aujourd'hui désaffectée, étant devenue trop petite. Bâtie sur une éminence de terrain, elle rappelle la basilique latine : une nef rectangulaire ; un chœur à pans coupés ; deux bas-côtés ; pas de transept (1) ; les trois nefs abritées par une seule toiture à double versant. Devant et au milieu de la façade, une grosse tour sans porte extérieure. Dans le collatéral gauche, près de la tour, l'entrée du temple.

La tour et la nef centrale remontent à l'époque romane.

La tour est carrée, massive. Ses épaisses murailles, en tuffeau de la localité, ont été renforcées au dehors, vers le XVII<sup>e</sup> siècle, d'un chaînage d'angles et d'un revêtement en silex de Grand-Hallet. Elles ne présentent extérieurement que le relief d'un soubassement et d'un larmier au tiers de la hauteur.



Lincet — Vieille église : chœur du XIV<sup>e</sup> siècle.

(1) L'ancienne église de Lincet mesure 25 mètres de longueur, dont 10 m. 75 pour le chœur, sur une largeur de 14 mètres.

Le rez-de-chaussée, simplement plafonné, communique avec l'église par une baie étroite. La lumière y pénètre par une seule meurtrière, disposée au sud. L'ouverture, sommée de deux petites dalles posées en arc brisé, s'ébrase du dehors au dedans (1).

Le premier étage, actuellement sans communication avec le rez-de-chaussée, était jadis accessible par une échelle s'appuyant dans le cadre d'une trappe ménagée dans le plafond. Une horloge y fut placée aux temps modernes. Aux dires des personnes âgées de la localité, elle disparut pendant la révolution. L'œil de boeuf taillé dans la pierre, sur la face principale, en atteste encore l'emplacement.

Le second étage contenait les cloches. Une échelle mobile permettait de se hisser à leur niveau. Des ouïes cintrées, vraisemblablement inspirées des baies originales, s'ouvrent dans chacun des côtés. De là, la vue porte à des lieues à la ronde.

La nef centrale appartient au XII<sup>e</sup> siècle. Elle est profonde de cinq travées. Des colonnes, supportant des arcades romanes, la séparent des bas-côtés éclairés par cinq grandes fenêtres, en arc surbaissé. Ces bas-côtés ont été ajoutés au XVIII<sup>e</sup> siècle et cachent par leurs combles, la partie supérieure de la nef



Lincent — Mur extérieur de la nef principale de la vieille église : petite fenêtre romane s'ouvrant sous une élégante corniche denticulée.

(1) Cette archère mesure extérieurement 12 cm. de largeur sur 35 cm. de hauteur. A l'intérieur, ces dimensions sont portées respectivement à 70 et 90 cm.

principale très intéressante avec ses petites fenêtres romanes s'ouvrant sous une élégante corniche denticulée.

Les colonnes de la nef méritent une attention spéciale.

Dans l'église romane de Lincet, ayant conservé ses arcades primitives en plein cintre, on s'attendait à trouver des piliers romans. Il n'en est rien. La forme des anciens piliers a disparu. Des colonnes grossièrement taillées dans la pierre bleue des vieux supports ont été revêtues au XV<sup>e</sup> siècle d'un plâtre façonné à la mode du temps.



Lincet — Intérieur de la vieille église.

Le chœur date du XIV<sup>e</sup> siècle. Ses cinq fenêtres gothiques d'une conception impeccable et d'une exécution soignée, témoignent d'un architecte dont l'intervention fut tout aussi

heureuse dans la décoration de la voûte à quatre compartiments de l'ancienne sacristie (1). Le réseau de ces fenêtres, d'un pur style rayonnant, se caractérise par la sveltesse des meneaux et le dessin du remplage.

Le chœur a conservé son maître-autel du XV<sup>e</sup> siècle édifié en pierres extraites de la localité sauf la table et le socle en pierres de Gobertange.

Autour de l'église se presse l'ancien cimetière, aujourd'hui désaffecté. L'enclos contient quelques vieilles pierres. Nous y relevons les inscriptions suivantes :

1° ICY REPOSE HONI ..... HOME || TOSSAIN TASSART JADIT CLERC || DE LINCENT QVI TREPASSAT LE 19 || DEC...M.....1675 LE.... HON.... || FAMME MAGARIT WILL...SON ESPOVS. || TREPASSAT 28 || DE L'AN 1669 || PRIE DIEV || POVR LEVRS || AMES. ||

2° ICY GIST || HVBERT FONTAINE ET AG || NES GODART SA FEME QVI || TREPASSAT LA 1671 LE 15 IOVR || 7 BR.....ET || LEVRS E. || FANS PRIE || DIEV PO || LEVRS || AMES. ||

3° CI GIST || CATHERIN || COELLI MERE || DE MESIR || VATHIR JADIT CVRE DE || LINCEN QVI TRESPASSA || LA 1678 LE 16 DE OCTOBRE || (2)

4° Deux croix gothiques dont les inscriptions ont été tournées vers le mur.

---

(1) Dans son rapport sur l'église — dont la désaffectation fut décidée en 1899 par la commission des Monuments et des Sites, par cinq voix contre trois et deux abstentions — la dite commission exprima le désir de voir surmouler les moulures de la voûte de cette petite annexe (*Bull. com. royales d'art et d'archéologie*, T. XXXVIII an. 1899, pp. 202 et suiv.).

(2) Le plus ancien curé que nous ayons rencontré, Jacques de Kemexhe, vivait en 1532 (Echevins de Liège, Convenances et testaments, 1530-1534, f. 209). Il n'est pas fait mention du curé Vathir dans les archives locales. Celles conservées à la cure débutent par un registre tenu par l'abbé Stiénon vers 1710 ; celles déposées au Secrétariat communal commencent par un registre des baptêmes tenu à partir de 1636 par le curé Egide Hombrouck. La première inscription y consignée signale que Nicolas Godar, fils de Pierre Godar et de Marie Daum, fut baptisé le 6 Mai 1636. Egide Hombrouck mourut le 12 Juin 1664. Il eut pour successeur Mathieu Dupont décédé le 28 avril 1671. Gérard Filée qui prit possession de la cure de Lincen la même année trépassa le 30 mai 1712. François Stiénon qui s'intitule « namuranus pastor de Lincen, in concursu publico denominatus » exerça son ministère de 1712 au 9 octobre 1767. C'est sous son ministère que fut bâti le presbytère en 1741. Le dernier curé de Lincen, avant la révolution, fut l'abbé Thiry, nommé par l'Université de Louvain à la mort du curé Stiénon. Il était assisté par le vicaire Bourgelle en 1768 et par le vicaire A Libau en 1783.

Quelques pierres tombales ont été transférées à la nouvelle église. Dans le porche, à droite, on lit :

HIC IACET SEPULTVS DOMINVS || ÆGIDIVS HOMBROVCK  
QVONDAM || IN LINCEN PASTOR VIXIT ENIM || IN SVO PASTORATV  
28 || ANNIS OBYT ANNO 1664 || 12 IVNY ORATE PRO || ANIMA EIVS ||

Le « registrum mortuorum renovatum anno 1659 » conservé à la cure porte « 12 Juny 1664 obiit venerabilis Dominus Ægidius Hombrouck ».

Dans le porche, à gauche :

1<sup>o</sup> PRIEZ || POUR LE REPOS DE L'AME DE Mr || J.C. MELOT, CURE  
DE LINCEN || NE A HAUTAIN L'EVEQUE LE 24 || MARS 1757  
NOMME A LA CURE DE || WALSBETZ 1785 TRANSFERE A LA ||  
CURE DE LINCEN 1816 DECEDE A || LINCEN LE 29 AVRIL 1837 ||  
IL FUT AIME DE DIEU ET DES HOMMES || ET SA MEMOIRE EST  
EN BENEDICTION || ECCL. 45 || R.I.P. ||

2<sup>o</sup> D.O.M. || ICY REPOSENT || MONSIEUR FRANÇOIS-JOSEPH ||  
STIENON REVEREND CURE DE || LINCEN L'ESPACE DE 55 ANS  
PENDANT || ...ANS DOYEN DE HANUT FONDATEUR || DE  
PLUSIEURS BOURSES A LOUVAIN || .....A NAMUR(.. A INSTITUE  
LES PAU || VRES DE LINCEN SES HERITIERS || UNIVERSELS  
.....I PIEUX..... || ZELE || PASTOR A CESSE DE .... || 8 BRE  
1767 AGE DE.....A.S || ET LE SIEUR GUILLAUME STIENON ||  
BOURGEOIS DE NAMUR S.. PERE || DECEDE LE 7 FEVRIER 17... ||  
PRIE DIEU POUR EUX ||

On lit dans l'obituaire : Die nona octobris 1767 circa medium sextae vespertina obiit Reverendus admodum Dominus Franciscus Josephus Stienon Namurus pastor in Lincen per annos 55 et Decanus Hanutensis 36, omnibus sacramentis praemunitus. Vir vere pius.

Une dalle appuyée contre le mur extérieur de la nef, en attendant une destination définitive, présente l'épithaphe :

ICY GISENT HONORABLES PERSONNES || LE SIEUR AMBROISE  
GILIS MORT LE || 12 AVRIL L'AN 1735 ET ANNE || THERESE GOSIN  
SON EPOUSE || DECEDEE LE 16 FEVRIER 1743 || ET JEAN-JACQUE  
GILIS LEUR FILS || THEOLOGIEIN MORT LE 19 || OCTOBRE L'AN  
1721 || ET HENRI FRANÇOIS GILIS || ADVOCAT LEUR AUTRE FILS ||  
MORT LE 15 OCTOBRE 1741 EST || EN SEPULTURE A BRUSSELLE  
EN || LEGLISE ST NICOLAS || REQUIESCANT IN PACE ||

Avant de quitter la commune, signalons la belle porte renaissance de l'habitation sise rue du Village, No 233, appartenant à M. Cl. Dillen-François. Cette habitation, bâtie en 1741, appartenait jadis aux Vanesse.

Citons également une pierre encastrée dans un mur non loin de l'ancienne église. Cette pierre représente St-Pierre, en bas relief, sous un arc trilobé et semble provenir d'un linteau roman.

Bien que ne constituant qu'une production de peu de valeur, elle mérite d'être conservée pour le souvenir qu'y s'y rattache.

E. PITON.

---

Mademoiselle Maria Louis qui a donné au tome LIV du *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* une remarquable étude de l'œuvre du peintre Léonard Defrance, vient de publier, dans la *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, un supplément que nos membres liront avec le plus vif intérêt. Nous remercions l'auteur et la direction de la Revue qui nous ont gracieusement autorisés à reproduire dans la *Chronique* ce travail complémentaire.

### **Nouvelle contribution à la connaissance de l'Oeuvre de Léonard Defrance**

Le liégeois Léonard Defrance, l'un des meilleurs maîtres de la peinture belge du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui depuis quelque temps est remis en valeur, méritait une étude d'ensemble. C'est au cours des recherches effectuées en vue de cette étude que nous avons retrouvé trois tableaux importants, portant la signature de l'artiste, et qui, d'après des comparaisons de style avec des tableaux signés et datés, peuvent être classés parmi les œuvres authentiques et datés approximativement.

Le premier tableau que nous avons retrouvé est le *Charlatan* de la collection Beudoin à Bruxelles, signé L. Defrance de Liège. Monsieur Beudoin l'a acquis à la vente de la collection Saintelette de Bruxelles, le 23 novembre 1923.

Il représente un Charlatan monté sur des tréteaux, entouré d'un rassemblement de personnes de tous genres et de toutes conditions qui écoutent son discours. Près de lui, on voit à l'avant plan une femme assise sur une chaise causant avec un homme couché sur une table; au fond on aperçoit un homme en costume de parade. Cette scène se passe devant l'auberge « A la marmotte » probablement située sur une ancienne place de Liège.

Ce tableau est peint avec une certaine verve. La touche est légère, facile, nette, les ombres bien graduées. Le peintre a employé en abondance les couleurs claires, fraîches, lisses, les tons argentés; le gris perle domine partout, pour le fond, dans les maisons, et même le ciel.

Les tons clairs ne sont pas éclatants. Toutes ces caractéristiques de style sont bien celles de Defrance qui n'aime pas les oppositions vives, les contrastes excessifs, et qui, par cela même, conserve le caractère local, reste un peintre liégeois gardant la tradition de l'école mosane.

Ces observations nous amènent à conclure que ce tableau appartient donc par le style à la seconde période de sa vie artistique, c'est-à-dire la plus intéressante, la plus productive, la plus brillante, qui nous a valu la belle série de tableaux de genre, qui a fait sa réputation.

Cette période débute après son voyage en Hollande. donc après 1773. Son style est complètement changé et l'on constate l'immense progrès accompli par Defrance dans le dessin et l'emploi des couleurs: de plus il réduit le format de ses tableaux et fait de la peinture de mœurs.

On peut établir une comparaison entre notre tableau et le *Charlatan* de la collection du comte de Kerckove de Denterghem à Bruxelles. Ce n'est pas une copie mais une seconde exécution d'un tableau de même sujet. Nous ne constatons que de légères différences dans la disposition des maisons formant le décor, dans l'attitude de certains personnages ou de l'enseigne, « A la marmotte » qui est devenue « Au lapin noir ».

Le style du « Charlatan » de la collection Beaudoin est inférieur à celui de la collection de Kerckhove.

En plus des critiques de style comparatives, voyons quels documents pourront nous servir à dater ce tableau.

Le tableau de la collection du Comte de Kerckhove a pu être identifié par la concordance des dimensions avec le tableau intitulé « Charlatan » exposé par Defrance à la société d'Emulation en 1781.

Monsieur Vallery-Radot dans la « Revue d'Art », de 1926 publia dans un article sur L. Defrance des extraits de

catalogue de vente et entre autres celui de la vente Dubois à Paris. du 31 mars 1784.

Dans cette vente, passe un tableau de L. Defrance intitulé le « Charlatan ». Voici l'extrait du catalogue : « N° 142. Un charlatan présentant à nombre de personnages un onguent dont il vante la vertu ; près de lui et sous une banne attachée à une maison, on voit un paillasse en demi teinte ; une femme assise sur une chaise et vêtue du costume de danseuse de corde semble parler à un pierrot couché à plat ventre sur une table. Cette scène est ornée de trente-cinq figures, hommes, femmes et enfants. Toile. H. 18 p., Larg. 24 p. ».

S'agit-il de notre tableau ? C'est le même sujet et ce sont les mêmes dimensions, mais il est sur toile alors que le nôtre est sur bois. Il est vrai qu'un tableau sur toile peut être transposé sur bois. Il ressort cependant de cette constatation que nous ne pouvons conclure trop vite ; elle nous laisse circonspects bien qu'on soit tenté de croire qu'il s'agit du même tableau.

Nous avons ensuite deux autres tableaux :

*Intérieur d'une prison sous la Révolution* et *Les prisonniers au Temple* signés L. Defrance de Liège.

Ils se trouvaient autrefois dans la collection Van Overloop de Bruxelles et l'on ignorait ce qu'ils étaient devenus. Or ils étaient entrés dans la collection du Baron Janssens vendue à Amsterdam le 26 avril 1927 ; ils passèrent de nouveau en vente en novembre 1929 (de la collection Hortsman) à Amsterdam, où il furent acquis par M. Goudstikker d'Amsterdam, le propriétaire actuel.

L'*Intérieur d'une prison sous la Révolution* représente une pièce éclairée par deux petites fenêtres, où sont réunis des gens du peuple et des aristocrates.

Le tableau *Les prisonniers au Temple* est le pendant du précédent. C'est un souterrain voûté où sont attablés plusieurs groupes sous la surveillance de quelques jacobins

Aucun document écrit ne date d'une manière certaine ces tableaux mais l'étude attentive des costumes des personnages, si on considère ceux là comme un élément

chronologique nous autorise à placer ces deux œuvres au début de la Révolution de 1789.

On y trouve aussi certains caractères relatifs au style de DeFrance à cette époque, au point de vue des couleurs, du dessin, et par exemple le modelé du corps qui apparaît sous les vêtements.

Ils se rattachent donc aux nombreux tableaux de DeFrance de cette époque, entre autres : *La visite à la manufacture de tabac* du Musée des Beaux-Arts de Liège et *Scène de raccolage* de la collection Vierset à Huy, et que nous datons avec assez de précision, grâce aux mêmes indications des costumes.

En résumé, nous estimons que l'on peut considérer comme appartenant à DeFrance trois tableaux qu'on avait oubliés, et nous les daterons, le premier *Le Charlatan* avant 1784 et les deux autres vers 1789.

MARIA LOUIS.

---

## Excursions archéologiques

### I.

**2 juillet 1931** : L'église Saint-Antoine et la cour des Mineurs.  
Cicerone : M. le chanoine COENEN.

I. **L'ordre des Franciscains**, fut fondé en 1209 par saint François d'Assise. Leur règle fut approuvée en 1215 par Innocent III et confirmée en 1223 par Honorius III.

Les Franciscains sont astreints à la plus grande pauvreté; ils doivent vivre d'aumônes et affecter l'excédent de leurs maigres ressources au soulagement des malheureux; ils portent une robe grise ou plus ou moins foncée suivant les observances, se ceignent la taille d'une corde munie de nœuds, sont chaussés de sandales et vont nu-tête.

L'ordre est gouverné par un ministre général, chaque province, par un provincial, et chaque couvent, par un gardien.

Il connut plusieurs scissions, que le pape Léon XIII ramena à une unité complète sous le nom de *frères mineurs*,

« petits serviteurs de Dieu », que leur fondateur leur avait donné.

**L'ordre des Minimes**, « les plus petits serviteurs de Dieu », fut fondé par le Franciscain saint-François de Paule. Leurs constitutions furent approuvées par Alexandre VI en 1502 et par Jules II en 1506. Elles étaient calquées sur celles des Mineurs et leur imposaient, en outre, un carême perpétuel.

Ce fut le frère Julien, qu'avait formé saint-François même, qui fonda à Liège, le couvent des Franciscains en 1229.

**II. L'église Saint-Antoine.** La première église des Mineurs fut consacrée le 19 septembre 1231. Elle se trouvait sur l'emplacement occupé actuellement par le séminaire épiscopal. Incendiée en 1234, elle fut reconstruite et consacrée le 18 octobre 1235.

Mais les Dominicains ou frères prêcheurs vinrent s'établir en 1234 dans le centre du quartier de l'Île et leur temple fut inauguré en 1242.

Les frères mineurs ou cordeliers, trop éloignés des agglomérations urbaines virent leurs ouailles les abandonner pour les Dominicains. Ils cherchèrent à se fixer en pleine ville. La commune de Liège et le Prince leur procurèrent un terrain dans l'endroit occupé aujourd'hui par l'église Saint-Antoine et par quelques bâtiments adjacents. Ce fut la Cité qui hâta la construction de leur église, qui fut achevée en 1244, trois ans après Saint-Christophe, avec laquelle elle présentait de grandes ressemblances. Il en reste quelques vestiges.

L'église a subi quelques modifications qui lui ont fait perdre les caractères extérieurs de son style primitif. L'ancienne façade romane fut entièrement reconstruite en style jésuite ou Rubens en 1644 ainsi que le prouve l'inscription chronogrammatique qu'elle présente.

Cette façade qui menaçait déjà ruine en 1723, ne fut remplacée que vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la pierre commémorative fut remise le 13 juin 1867 à sa place traditionnelle, au-dessus du nouveau portail dont le tympan avait été orné par Alexandre de Tombay d'un bas-relief représentant le Baptême du Christ. Les grandes statues de

Saint-François, de Saint-Antoine et de la Mère de Dieu furent placées dans des niches.

L'intérieur de l'église, dont les grandes dimensions se cachent sous une profusion d'ornements, a été considérablement transformé. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui voulait des églises « gaies », masqua la sévérité du style primitif par du plâtrage et par des ornementations en style rocaille. Les voûtes du chœur et le maître-autel (1722) sont en style Louis XIV; les voûtes de la nef principale trahissent l'influence du style Louis XV (1750) et celles des nefs latérales sont décorées dans le style XVII<sup>e</sup> siècle (1670) ou plutôt du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle d'après M. le Comte de Borchgrave. Sont aussi du XVIII<sup>e</sup> siècle, le tambour de la porte d'entrée, en ce style Louis XIII dont Liège possède peu d'exemples et les orgues (1674), qui forment un bel ensemble italien. La balustrade du jubé est de beaucoup postérieure (Louis XV : 1750).

On a donné de trop grandes dimensions aux volutes des chapiteaux qui surmontent les colonnes de la grande nef.

La chaire de vérité, qui est ornée de superbes angelots, est de toute beauté; elle sort des ateliers de Del Cour ainsi que la Vierge de Montaigu placée au-dessus d'un confessionnal et plusieurs statues adossées aux parois des petites nefs.

Le retable de l'autel majeur est orné d'une belle et grande peinture de N. J. Riga (1688) représentant l'Indulgence de la Portioncule accordée à saint-François.

Plusieurs tableaux d'Olivier Pirotte et de Joseph Carpay ornent les murs du chœur, ainsi que quatre magnifiques bas-reliefs rappelant les principaux épisodes de la vie de saint-Bruno, fondateur de l'ordre des Chartreux. Ils sont l'œuvre du sculpteur liégeois Van der Plante, qui mourut en 1750 et travailla, non pas d'après des peintures de Daniel Lesueur, qui se trouvent au Louvre; mais d'après des gravures des œuvres de cet artiste. (Comte de Borchgrave). Les médaillons des saints qui ornent les stalles, datent de 1722. Alexandre de Tombay a mis du sien dans la

restauration de l'église ; les scrupules ne l'étouffaient pas ; les hauts-reliefs médaillons montrant les figures des apôtres avec leurs emblèmes, au-dessus des colonnes, sont de lui.

Nulle église de Liège ne renfermait autant de monuments funéraires, que celle des Mineurs, où beaucoup de Liégeois de condition tenaient à se faire inhumer en habit de Franciscain. C'est aux Mineurs qu'on a découvert la plus ancienne inscription tumulaire en langue romane, celle de Raes de Warfusée, mort en 1272. Il y en avait de plus anciennes conçues en latin. De toutes ces pierres tombales, plusieurs se voient encore dans l'église et, par-ci par-là, dans les bâtiments de l'ancien couvent.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1796, parut la loi supprimant tous les ordres réguliers des deux sexes et décrétant l'annexion à la République de tous leurs biens et revenus. L'église fut livrée aux enchères le 12 germinal an VI (1<sup>er</sup> août 1798). En 1883, elle fut choisie pour le siège d'une nouvelle paroisse, sous le vocable de Saint-Antoine de Padoue (frère mineur né à Lisbonne en 1195 et mort à Padoue en 1231) et remplaça les églises désaffectées ou démolies de Saint-André, Saint-Jean Baptiste et Sainte-Catherine.

**III. Le couvent des Mineurs.** Les bâtiments furent modifiés ou renouvelés au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Deux façades de la première cour portent le millésime 1670, l'une, avec une frise d'armoiries hachées, l'autre, avec une frise d'écussons muets. A la partie supérieure d'une construction de la seconde cour, on lit le nom du religieux qui avait fait exécuter ces travaux.

Ici, comme dans la cour de la caserne des pompiers, ancien couvent des Ursulines, la tradition des pierres encadrées dans la muraille, inaugurée par la Maison Curtius, se maintient ; mais les sujets des sculptures dont elles sont ornées ne sont pas empruntés aux fables de Phèdre ; ce sont des blasons. Les corbeaux sont toujours en pierres. Les fenêtres sont encadrées de chaînes d'angles ; elles ont perdu leurs meneaux et leur partie inférieure, seule, est munie de volets.

Le couvent des Mineurs avait été construit grâce à

l'appui financier de la Ville. C'est pourquoi, celle-ci lui imposa de bonne heure, quelques servitudes : 1<sup>o</sup> Il servit d'asile pour les Liégeois désireux d'échapper aux poursuites du pouvoir séculier ; 2<sup>o</sup> il fut un lieu de réunion pour bon nombre de métiers ; 3<sup>o</sup> la Ville y eut son arsenal à partir de 1577 ; 4<sup>o</sup> de nombreux contrats de mariages y furent signés ; 5<sup>o</sup> le gardien des Mineurs était administrateur-né du Mont-de-Piété ; 6<sup>o</sup> on y décida souvent de la paix ou de la guerre civile.

IV. **Les Ursulines.** Le théologien liégeois Etienne Strecheus qui devint évêque suffragant en 1614, réussit la même année, à établir en notre ville une communauté d'Ursulines séculières, c'est-à-dire sans vœux, qui fut érigée en 1619, en ordre religieux, sous la règle de saint-Augustin, par le prince-évêque Ferdinand de Bavière.

Elles n'eurent primitivement qu'une salle de réunion, puis une maison dans la paroisse Sainte-Aldegonde, ensuite rue Souverain-Pont et finalement en 1627, dans la rue Hors-Château. Strecheus fut le supérieur du couvent jusqu'à sa mort, survenue en 1628, et légua aux Ursulines tous ses biens meubles et immeubles.

L'institution devint tellement prospère que les locaux durent être agrandis en 1638, en 1640 et en 1644.

Les Ursulines remplirent leur mission jusqu'à la promulgation de la loi du 15 fructidor an IV (1<sup>er</sup> septembre 1796), qui supprimait les ordres religieux des deux sexes, sauf les congrégations dont les membres s'adonnaient à l'instruction ou à la charité. Constituant une communauté enseignante elles purent continuer leur apostolat pendant un certain temps. En 1817, elles abandonnèrent leurs bâtiments où l'on installa une gendarmerie, qui y séjourna jusqu'en 1855. Les pompiers y sont installés depuis 1860.

V. **L'église des Ursulines.** L'église des Ursulines fut consacrée le jour de Noël 1661. Elle possède une façade en style Louis XIV, à son début. Son entrée était formée primitivement par un escalier semi-circulaire, qui a été remplacé, en 1887, par un perron qui, lui-même, a été supplanté après 1819, par un nouvel escalier. Une gracieuse tourelle,

qui fut abattue par la foudre en 1869, surmontait la toiture.

En 1819, la Ville céda cette église au Consistoire du culte protestant, qui la possède encore aujourd'hui, mais pour peu de temps, car elle va bientôt disparaître pour permettre à la caserne des pompiers, qui se trouve derrière, d'avoir un débouché rue Hors-Château.

**VI. Les Béguines.** L'institution des béguinages est essentiellement liégeoise et est due au prêtre séculier wallon Lambert-le-Bègue, qui mourut en 1177 ; il avait traduit en langue romane la vie de sainte Agnès qui fut avec sainte Catherine, la principale patronne des Béguines. Ce fut Jacques de Troye, qui devint pape sous le nom de Urbain IV, alors archidiacre de Liège, qui formula pour elles un règlement de vie qu'approuva l'évêque Robert de Torote.

Les Béguines vivaient dans des maisonnettes bâties près d'une chapelle et renfermées dans une enceinte clôturée. Elles faisaient le vœu de chasteté pour le temps qu'elles passaient dans l'ordre, car elles pouvaient librement rentrer dans le monde. Elles se livraient aux exercices pieux, aux ouvrages manuels et à l'instruction des enfants.

Leur genre d'existence tenait un certain milieu entre la vie religieuse proprement dite et la vie séculière. Elles ne prononçaient pas de vœux ; elles formulaient au confessionnal ou devant le curé de la paroisse, de simples promesses d'obéissance et de chasteté.

Leur institution constitua en quelque sorte la solution de la question sociale au moyen âge. La Révolution française lui porta un coup mortel. En 1800, 28 béguinages liégeois passèrent définitivement aux mains de l'administration des Hospices civils.

Un de ces béguinages était établi dans l'impasse des Ursulines. Il comprenait quatre charmantes petites maisons, qui existent encore et qui sont occupées par des artisans. Leurs portes cintrées sont surmontées chacune d'un œil-de-bœuf et dominées par un Saint-Esprit, dont le nom a passé au bourgmestre Philippe Le Rousseau, qui fonda ces maisons en 1614, comme l'indique une inscription lapidaire figurant dans une muraille de la ruelle. F. B.

II.

**9 juillet 1931** : L'église Sainte-Croix, l'église Saint-Servais et l'établissement des Frères Cellites

Cicerone : M. le chanoine COENEN.

I. **L'église Ste-Croix.** L'église Ste-Croix fut construite en 978 et consacrée le 23 octobre 986 par Notger, qui y installa un collège de 12 chanoines. Cette donation fut confirmée en 1005 par l'empereur Saint-Henri, qui y ajouta différents biens. Les évêques Baldéric, Reginard et Wazon l'enrichirent à leur tour.

L'église fut reconstruite vers 1350 par le « bon doyen » Philippe Bruni, originaire de Florence, qui employa ses propres deniers et fit un des plus beaux monuments de style ogival qui existent en Belgique. Il le dota d'œuvres d'art remarquables.

Le 19 décembre 1798, l'ancienne collégiale de Ste-Croix fut fermée au culte jusqu'à la conclusion du Concordat en 1801 ; elle devint église paroissiale le 14 octobre 1803 et fut restaurée de 1846 à 1851 par Delsaux.

L'avant-corps de l'édifice est nettement rhénan ; il est orné comme les absides de Cologne, d'une galerie à colonnettes aux chapiteaux sculptés. Chacun des huit pans de la tour est terminé par un galbe triangulaire présentant deux fenêtres-ouïes géminées dont les arcades sont surmontées d'un oculus, le tout recouvert par une archivolt. Ce narthex ou Westbau est du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle. La voûte de l'abside ainsi que les arcatures sont restées romanes, mais les nervures, inutiles, qui semblent supporter cette voûte, sont gothiques. Chose remarquable, l'abside présente cinq pans à l'extérieur et trois seulement à l'intérieur.

L'église Sainte-Croix est caractérisée par trois voûtes de même élévation qui supportent hardiment aux trois quarts de leur hauteur, sur des encorbellements placés en-dessous des chapiteaux, de légères colonnes, qui ont un peu fléchi. Dans les bas-côtés, les nervures des voûtes retombent sur les chapiteaux des colonnes.

L'église figure une croix latine régulière ; elle n'avait

primitivement que trois nefs. Les deux autres, percées de baies rayonnantes en triangles curvilignes, ont été ajoutées au XV<sup>e</sup> siècle.

L'axe de l'église fléchit deux fois : à l'orient, du côté de l'épître, à l'occident, du côté de l'évangile. Le chevet du chœur est polygonal.

Les vitraux du chœur représentent l'*Exaltation de la Sainte Croix*. Ils sont dus à Capronier de Bruxelles, à Kellner de Nuremberg et à Oudinot de Paris ; ils portent les noms ou les blasons de leurs donateurs. Ceux qui ornent le transept représentent *Saint-Lambert conférant l'ordination sacerdotale à Saint-Hubert*. et l'*Annonciation de la Vierge Marie*. Le vitrail qui décore la fenêtre orientale du transept, montre la double glorification de saint-Hubert entre les armoiries des vieux métiers liégeois.

L'ornementation du chœur est une restauration moderne dans le style de l'église. Le banc de communion est orné de deux lions en bois de chêne serrant dans leurs griffes... un bouchon, armes parlantes conférées par Napoléon I à Mgr. Zaepfelf.

Dans le transept, l'autel de la Mère-Dieu est un triptyque surmonté d'une flèche. Les volets étant ouverts, laissent voir les saints et les saintes qui ont particulièrement honoré la Vierge Marie. Au milieu, est un grand bas-relief représentant *la Vierge et l'Enfant Jésus*, entourés d'un concert d'anges. Les stations du *Chemin de la Croix*, en pierres de sable ont été sculptées sur place en 1851 par Halleux.

A l'entrée du baptistère, dont les fonts sont en marbre blanc, se dressent les statues de l'empereur Constantin et de sa mère sainte-Hélène.

Dans une chapelle du cloître, deux saintes : Apolline et Wesmel, sont l'objet d'un culte populaire.

Les deux pièces principales du trésor de l'église sont: la clé de saint-Hubert qui renferme dans sa poignée, une parcelle de la chaîne de saint Pierre, et le reliquaire triptyque, qui recèle la relique de la Sainte-Croix.

II. **L'église Saint-Servais.** « Tous nos chœurs », dit le

chanoine Coenen dans *Les Monuments de Liège*, se composent d'une abside et de deux travées rectangulaires ; ici, l'abside existe, avec la largeur de la nef centrale, mais les deux travées qui la précèdent, ne sont pas rectangulaires mais évasées et s'étendent en éventail sur les trois nefs. Ces nefs sont très courtes ; elles n'ont que trois travées et sont séparées par des colonnes dont le chapiteau est orné du décor mosan bien connu, désigné généralement sous le nom de feuille d'eau, quoique cette feuille effilée ne représente peut-être pas une plante aquatique.

La nef du milieu n'a pas de fenêtres, celle du Sud (côté épître) a une longueur anormale, celle du Nord est beaucoup plus large encore. Nous avons là des remaniements qui ont pour but l'agrandissement du petit temple.

La fondation de l'église remonte probablement au Xe siècle ; un auteur du XIII<sup>e</sup> siècle la fait remonter à l'évêque Richaire (920-944) ; les parties basses de la tour située au Nord du chœur pourraient bien être de cette époque. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'église romane doit avoir été remplacée par une église gothique à trois nefs dont les piliers et arcades existent encore, mais dont les murs goutterots ont été rasés avec leurs fenêtres, comme on peut le voir à certains ébrèchements dans les combles.

Au XV<sup>e</sup> siècle, fut construite l'abside actuelle, mais en 1585, les voûtes de l'ancienne église s'écroulèrent et le curé Jean Curtius (1583-1587) donna à l'édifice les formes curieuses qu'il a gardées depuis. Il élargit le chœur en l'ouvrant sur les trois nefs, recula les murs latéraux de celles-ci et couvrit le tout d'un seul toit à deux versants, de sorte que la nef centrale perdit ses lumières et ses murs ne montèrent plus jusqu'au toit. Il est à remarquer que les fenêtres construites alors sont encore gothiques ; les trois du côté de l'épître ont reçu de beaux vitraux qui auraient été exécutés d'après les cartons de Lambert Lombard. Les murs latéraux du curé Curtius, tant au chœur que dans les basses nefs, sont formés d'assises alternantes de briques et de pierres de sable, construction que l'on retrouve dans la chapelle voisine des Frères Cellites.

En 1885, M. Van Assche acheva la restauration de l'église et consolida les murs ébranlés par les travaux de chemin de fer de ceinture... ».

**III. L'établissement des Frères Cellites.** Les Frères Cellites tirent leur nom de la localité (Celles) où leur institution a pris naissance; on les appelle encore des *Frères Alexiens*, du vocable de leur patron, saint-Alexis, thaumaturge qui vivait à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Ils avaient autrefois pour patron saint Roch, parce qu'ils avaient pour mission spéciale de soigner les pestiférés. On ignore pourquoi on les a affublés de ce terme de mépris *Lollards*, alors que ces religieux pratiquent une vie pleine de sacrifices, et ennemie du bien-être. Ils sont soumis à la règle de saint-Augustin et portent la robe et le manteau gris, la cape et le scapulaire de couleur noire.

Les *Frères Alexiens* furent appelés à Liège en 1519 pendant une épidémie de peste qui y sévissait et s'installèrent dans la rue Volière.

Ils construisirent une chapelle, dont le gros-œuvre se trouvait en pleine voie d'achèvement en 1558, qui fut bénie en 1563 sous le vocable de saint Roch. C'est là que furent enterrés les supérieurs ou « paters » de la communauté. Quatre de leurs monuments funéraires subsistent encore au milieu du temple. Les religieux étaient enterrés dans un cimetière particulier.

Le sanctuaire fut agrandi en 1664 du côté du chœur et du jubé; on en restaura la voûte en 1726.

En 1780, le chœur de l'église fut orné de deux tableaux de J. Latour dédiés à saint Roch, comme l'indiquent les deux chronogrammes inscrits dans l'attique des portes de la sacristie.

Le calvaire du rétable de l'autel majeur fut peint par N. Deprez. La statue de saint Roch est due à Verbure et celle de saint Alexis, à Jacques Vivroux, père.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1796, on publiait en Belgique, la loi qui supprimait les congrégations religieuses. L'hospice des *Lollards* fut maintenu sous le nom de « Hôpital de l'Humanité ». Les Frères durent quitter l'habit monastique et cessèrent

de porter le nom d'Alexiens pour devenir des « membres de l'Hospice de l'Humanité ».

Leurs biens passèrent aux Commissions administratives des Hospices, qui furent instituées par la loi du 16 vendémiaire an V (7 octobre 1796).

F. B.

### III.

**23 juillet 1931** : Les églises d'Awans et de Bierset ; les châteaux de Bierset, de Fontaine, de Horion et de Lexhy.

Directeurs : M.M. le comte DE BORCHGRAVE D'ALTENA  
et le chanoine COENEN.

Magnifique excursion accomplie sous un généreux soleil de messidor dans l'un des endroits de la Hesbaye liégeoise les plus chargés de souvenirs historiques.

I. **L'église d'Awans.** L'église d'Awans vient d'être classée dans la deuxième catégorie. On y accède après avoir franchi quelques marches et passé sous une vieille porte qu'ombragent deux énormes marronniers. La tour est du début du XIII<sup>e</sup> siècle ; sa base, aux murs très épais, est encore romane, mais sa flèche est de construction récente. Le chœur est du XVII<sup>e</sup> siècle ; il a subi à l'intérieur de l'église seulement, l'influence de la Renaissance. Les colonnes en chêne qui soutiennent le jubé, sont chargées de sculptures qui en rappellent de semblables existant à Louvain et à Malines. La nef centrale n'est pas éclairée. Un pasteur danois a publié à Londres, il y a quelques années, des dessins des pierres tumulaires qui servent de dalles au baptistère.

II. **L'église de Bierset.** L'église de Bierset peut servir de type aux modestes sanctuaires du XVIII<sup>e</sup> siècle du pays de Liège. Elle date de 1747. Sa tour est coiffée d'un clocher récent. Les fines rocailles qui ornent sa chaire de vérité montrent que les menuisiers ruraux n'avaient parfois rien à envier à leurs confrères des fières cités. L'autel, d'architecture modeste, est d'ordre composite. Il est accosté de belles statuettes de la Vierge et de saint Jean-Baptiste qui rappellent l'école de Del Cour.

III. **Le château de Bierset.** Le château de Bierset est une imposante gentilhommière médiévale à quatre tours, qui fut

rebâtie en briques au XVII<sup>e</sup> siècle. Il fut le théâtre de plusieurs combats sanglants entre des troupes d'Awans et des compagnies de Waroux.

IV. **Le château de Fontaine.** Le château de Fontaine constitue un modèle de château de plaine. Voici ce qu'en disent « Les Délices du Païs de Liége » : « Ce Château est l'un des plus brillans, l'ordre et le grand nombre de ses Tours lui donnant une aparence des plus flateuses. La premiere Porte, couverte d'un beau Pavillon, est celle d'une Basse-Cour quarrée, dont les Angles sont munis de trois Tours et d'un Cul de lampe en saillie. Le Côté Septentrional est borné par le Donjon, qui n'est composé que d'une grosse Tour et d'un Pavillon flanqué de deux autres Tours. Un autre Pavillon plus bas et sans défense achève le Plan de cet Edifice, qui embrasse une petite Cour, enfermée avec le reste dans une enceinte quarrée que forme un Fossé rempli d'eau vive. Ce Château, qui faisait partie de l'ancien Comté de Hozémont, fut pendant bien du tems l'apanage d'une Branche de cette Famille. Il en étoit sorti vers le milieu du seizième siècle pour passer dans la Famille d'Ans, enfin il appartient aujourd'hui à Mr. le Baron de Surlet ».

C'est de cette famille que sortit au moyen âge le philosophe Godefroid de Fontaine. Le corps de logis n'a jamais été habité. Tout l'ensemble s'effrite sous les coups impietoyables du temps. Il faudrait trouver un Mécène pour le préserver de l'oubli.

Dans la cour, on aperçoit un vestige du donjon en moëllons qui fut reconstruit au XVI<sup>e</sup> siècle, doublé au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'une construction en briques et orné à l'intérieur de belles cheminées, de stucs intéressants et de splendides boiseries, qui sont aujourd'hui à la cure de Mons.

Le Christ, très vermoulu, qui figure sur un mur faisant face à l'entrée du château, est du XIV<sup>e</sup> siècle et est un des plus anciens de la région.

La cave, où se tenaient autrefois les cuisines, est nantie d'un flanquement de fossé qui présente une voûte remarquable.

V. **Le château de Horion.** Le château de Horion est une des plus importantes constructions de la Hesbaye. Son

avant-corps, surmonté d'un fronton aux armes des de Grady, est pourvu de deux ailes flanquées d'énormes douves. Le château est entouré d'un fossé profond rempli d'eau. Au cours des âges, il a subi, de bandes armées, de nombreux assauts qui furent tous repoussés victorieusement. Il fut reconstruit au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les meneaux de ses fenêtres furent enlevés alors, afin de donner plus de lumière aux chambres.

**VI. Le château de Lexhy.** Le château de Lexhy appartient aux parents de M. le comte de Borchgrave d'Altena. Sa façade occidentale est ornée de quatre pilastres ioniques qui supportent un fronton triangulaire aux armes du baron de Blanckart-Surlet. Les marches qui donnent accès au château sont accostées de deux amples piédestaux supportant chacun un lion en pierre.

Sa façade orientale est une haute construction en briques sans caractère architectural pourvue d'un perron que protège des intempéries, une marquise vitrée. Elle est dominée par une tour carrée en briques, très massive, haute de 44 mètres, de laquelle on aperçoit : au Sud, le fossé de la Meuse depuis Engis jusqu'à Jemeppe et, par-delà le vallon de la Bolasse, les châteaux d'Aigremont et de Warfusée ; à l'Ouest, les nombreux villages de la région de Waremme dont les fonds de cabanes omaliens furent explorés si fructueusement par M.M. de Puydt, Hamal-Nandrin et Jean Servais ; au Nord, la route romaine et, à 18 kilomètres, par temps clair, avec une simple jumelle, la tour de la collégiale de Tongres.

« La Seigneurie de Lexhy », disent « Les Délices du Païs de Liège », « a été autrefois l'apanage et le titre d'une des Branches de cette noble Famille de Warfusée, qui descendoit des Comtes de Dammartin. Elle appartient aujourd'hui à M. le Baron de Surlet, né Comte de Liedekerke, Grand-Maieur de Maastricht, Seigneur de Lexhy, Fontaine, Custine, Etc. ».

Il ne reste plus que quelques vestiges du château féodal.

Dès qu'on a franchi la porte d'entrée de l'aile orientale, on se trouve dans un vaste hall garni de beaux meubles alsaciens et hollandais.

M. le comte de Borchgrave y souhaite la bienvenue à ses collègues de l'Institut, en son nom et en celui de ses parents, qui regrettent de ne pouvoir assister à la réception, par suite d'une indisposition de la mère.

La pièce principale qui orne la salle de billard est *La Vanité*, de Liévens, qui fut élève de Rembrandt.

Le deuxième salon renferme une *Sainte Famille*, qui est de Bertholet Flémalle, comme le prouvent, non seulement la technique particulière de ce peintre, mais aussi un passage du testament d'un Surlet.

Une pendule et un meuble de ce salon ont figuré à l'Exposition Internationale de Liège en 1905.

Les murs du troisième salon sont garnis de tapisseries d'Audénarde; le manteau de la belle cheminée en marbre noir est orné d'une bonne copie de *l'Enlèvement des Sabines*, faite par un peintre liégeois; ce salon renferme un primitif extrêmement précieux, *La Vierge et l'Enfant*, de l'école de Roger van der Weyden, et un portrait de l'archidiacre de Hesbaye de Surlet, qui fonda à Liège, l'hospice des incurables. Un ancien dicton disait: « Riche comme un Curtius, généreux comme un Surlet et fastueux comme un Liverloo. »

La vaste salle, où des rafraîchissements et une collation furent offerts le plus cordialement du monde aux visiteurs et où M. le Président Florent Pholien adressa, au nom de toute l'assemblée, de vifs remerciements au généreux amphitryon, possède des portraits de famille peints par Jean-Joseph-Eléonore-Antoine Ansiaux (1764-1840), qui fut élève de David; les accessoires qu'ils présentent (harpes, trépiers, fauteuils), marquent bien l'époque du Premier Empire; le Père tenant sa fille sur ses genoux est un tableau plein de grâce et de sentiment; le portrait du baron de Blanckart est d'un maître inconnu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La chapelle castrale est à l'entrée du parc. Des archives établissent qu'un chapelain y était déjà attaché en 1205. Elle possède une des tours les plus anciennes du pays datant du XII<sup>e</sup> siècle. Ses murs extérieurs sont ornés de bandes lombardes.

Elle renferme le tombeau de l'archidiacre de Hesbaye de

Surlet précité, qui est dû à Duhontoir, élève de Del Cour ; ce monument funéraire se trouvait primitivement dans l'ancienne église des Dominicains de Liège.

Des Liedekerke et des Surlet ainsi que Mgr Zaepffel, premier évêque concordataire, y reçurent la sépulture.

Un calice en or datant du XVI<sup>e</sup> siècle, est un des plus beaux de la région : il a un pied polylobé et est orné de godrons ; il a figuré à l'Exposition Internationale de Liège de 1905.

Le parc est immense ; on y arrive par une magnifique drève de vénérables peupliers. Des parterres de géraniums, de bégonias et de roses mettent leurs tons vifs ou tendres dans de belles pelouses ; des canards glissent sur des pièces d'eau ; des vaches sont à la pâture dans de plantureux vergers ; des poules et des poussins blancs courent dans de grandes prairies ; des moutons bêlent par-ci par-là et, à l'orée de boqueteaux, des tas de lapereaux sautillent sur le gazon. Des arbres de haute futaie contemplent tout ce frémissement de vie.

Le sous-sol de ce séjour virgilien recèle des craies à bélemnites, des marnes alunifères et l'on voit, en maints endroits, des affleurements de calcaires à crinoïdes et à empreintes de feuilles de fougères, des roches moutonnées, qui ont subi la longue action des eaux ou des glaciers et, phénomène presque unique en Belgique, des roches éruptives (syénite ou diorite) se présentant en masses ovoïdes extrêmement dures, qui ne résistent cependant pas aux implacables marteaux des géologues qui viennent parfois les examiner.

F. B.

#### IV.

**9 septembre 1931 :** Le domaine d'Argenteau.

Une notice historique puisée dans « Les Communes de la province de Liège », par A. DE RYCKEL, avait été adressée à chaque membre de l'Institut en même temps que l'invitation.

I. **Le parc.** Le parc est l'un des plus beaux et des plus étendus de la région liégeoise. Une promenade faite sous

ses vastes frondaisons, encore vertes, par un après-dîner de septembre timidement ensoleillé, laisse une impression de douce mélancolie. On côtoie la *Julienne*, ruisseau jaseur et capricieux qui prend sa source au village de Retinne — d'où son nom — et qui va se jeter dans la Meuse, près du pont d'Argenteau. A un certain endroit de son parcours, dans un sentier longeant une prairie, le défilé des promeneurs paraît une farandole qui fait monter à l'esprit sinon aux lèvres les premiers mots du célèbre crâmignon de notre sentimental poète Nicolas Defrêcheux :

« On dimègn' qui j' côpév' des fleurs divins nos' pré,  
Ji vèya n' bell' jôn' feie adler mis s' arrester... »

Un banc d'où l'on découvre le panorama de la vallée de la Meuse invite à prolonger la rêverie. Mais l'attention est bientôt attirée par un groupe de chênes pluriséculaires revêtus de lierre, qui élèvent leurs bras puissants, protecteurs et fraternels. La flèche du château d'Oupeye se montre ensuite. Et voici, au-dessus du coteau, les abords de la chapelle de Wixhou où M. et M<sup>lle</sup> Nicolai, M. Coemans, conseiller provincial, accueillent aimablement les visiteurs. Nous parlerons plus loin du sanctuaire. On regarde le chemin parcouru. Sur l'autre versant du vallon, les paisibles demeures du rustique village de Sarolay se serrent autour de l'église et, vers le couchant, le château de M. Lovens se blottit dans la verdure. Sous la feuillée, qui laisse tomber des gouttes de lumière dorée dans des passages humides, l'air est quelque peu frisquet. Une réunion de géants débouffés, énormes châtaigniers, racontent les principaux événements de leur existence multiséculaire. Ils relevaient autrefois de la commune de Hermalle, qui les a cédés aux seigneurs d'Argenteau en échange de l'île de Franche-Garenne que l'on aperçoit là-bas, enserrée dans les bras puissants du fleuve.

Un joli ponceau au-dessus d'un chemin public, des ravins profonds et touffus, des vaches, des moutons broutant dans de gras pâturages, des écureuils agiles, des merlettes familières et de farouches Jeannots animent la solitude sylvestre.

L'on arrive au château, qui est un harmonieux poème en

Pierre calcaire portant un écusson, avec cette fière devise : RECTE ET FORTITER SEMPER. A gauche, un énorme cèdre de Liban, pieuvre dressant d'impressionnantes tentacules, un des plus beaux spécimens existant actuellement en Europe, qui fut amené de Paris en 1805 par le baron de Sélys-Longchamps et planté en cet endroit par le comte François de Mercy-Argenteau, à l'occasion de sa nomination de chambellan de l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>. Il doit tenir son exceptionnelle vigueur des douze charretées de terre à bruyères dans lesquelles on a plongé ses racines.

**II. La chapelle de Wixhou.** Le premier oratoire de Wixhou fut construit en 1683 en un beau style Louis XIII par le comte de Clermont, Louis-Antoine de Claris. Il fut transformé en chapelle en 1749 par le marquis de Laverne, Louis-Ferdinand-Joseph de Claris-Valincourt, qui la dota de vases sacrés et de riches ornements.

Cette chapelle fut supprimée en 1849 par le comte François de Mercy-Argenteau et remplacée par le banal sanctuaire actuel, en style byzantin. On y remarque la pierre tombale de la princesse de Hohenlohe-Barstenstein, épouse du marquis de Laverne, qui mourut le 16 septembre 1758, et celle de la comtesse Marie-Joséphine de Limbourg-Styrum, épouse d'un comte d'Argenteau d'Ochain, et aussi, au-dessus du tabernacle, une petite statuette de la Vierge, de la hauteur d'un doigt, qui fut trouvée, paraît-il, par une vieille femme qui ramassait du bois dans les environs.

**III. L'ancien château-fort.** L'ancien château-fort d'Argenteau fut bâti vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, sur un énorme rocher qui domine le village de Borre. Il passa successivement dans les mains des familles suivantes : d'Argenteau (1050-1590), de Mérode-Trélon (1590-1671), de Clermont (1671-1759), de Limbourg-Styrum (1759-1779), d'Argenteau d'Ochain (1779-1794), de Mercy-Argenteau (1794-1903). Le 16 mars 1903, la marquise de Mercy-Argenteau, princesse de Montglyon, vendit son domaine à M. Gustave van Zuylen de Liège, pour la somme de 801.000 francs.

La forteresse eut à subir de nombreux sièges, qu'elle repoussa parfois victorieusement. Les plus fameux furent

ceux du 15 juillet 1347, mis par les milices liégeoises, de 1632, par le prince d'Orange, du 1<sup>er</sup> juillet 1634, par les Espagnols et du 5 juin 1674, par les Français. Après ce dernier, il fut presque complètement démantelé et fut abandonné à son sort. On en voit quelques débris dans les anfractuosités du roc qui lui servit de support.

Ses anciennes tourelles ont été transformées en encorbellements, qui sont autant de points de vue remarquables : vers le Sud, l'île de Franche-Garenne, qui était couverte de beaux arbres avant l'arrivée des Allemands ; les travaux de la rectification de la Meuse n'en laissent subsister que 4 ou 5 hectares de terrain ; vers le Nord, Visé reconstruit, la crête de la colline sur laquelle court le chemin de fer d'Aix-la-Chapelle-Tongres, et, par temps clair, dans le lointain, les tours de l'église Saint-Servais à Maestricht ; vers l'Est, les arcades élancées d'un pont en pierre jeté par-dessus le Trou-Baraux.

IV. **Le château actuel.** Le château actuel fut construit en 1683 par le marquis de Laverne, Louis-Ferdinand de Claris-Valincourt, sur l'emplacement des casernes de l'ancien manoir.

C'est une claire habitation en style liégeois, qui est flanquée à l'une de ses extrémités, d'une tour carrée, et à l'autre, d'une jolie chapelle portant les armoiries de la fondatrice de Wixhou.

Elle appartient à M. le baron Joseph van Zuylen, qui lui a rendu son cachet du temps passé par quelques heureux travaux de restauration : l'affreux badigeon qui recouvrait la façade a disparu ; la vraie plaie que la chapelle présentait à l'un de ses pans coupés, n'existe plus ; les fenêtres des dépendances ont reçu un bel encadrement en pierres calcaires provenant de l'ancien château d'Olne. Le « Casino » a vécu !

Un perron très commode donne accès au hall, qui est orné de beaux meubles liégeois, de verrières armoriées et d'un plafond Louis XVI, qui avait appartenu à une ancienne ferme de Sarolay et dont toutes les parties ont été détachées puis mises en place comme les pièces d'un grand puzzle.

L'autel de la chapelle se présente au-dessus d'un bel escalier, qui a été modifié.

Dans le premier salon, un bureau en marqueterie liégeoise, un portrait de Jean-Théodore de Bavière et le buste en biscuit de Tournai du prince Charles d'Oultremont.

Dans le second, un portrait de Louis XVI et un autre de Marie-Antoinette, qui furent donnés à Florimond-Claude, comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur à Paris en 1766, une belle cheminée provenant du château d'Olne et le portrait d'une comtesse de Mercy-Argenteau, peint par un élève de David.

Dans le bureau aux nombreux rayons garnis d'une magnifique collection de livres très précieux, une maquette d'un des murs de l'ancien château.

Après cette charmante flânerie faite dans un milieu lourd de souvenirs, des rafraîchissements furent servis par les domestiques et aussi, de la meilleure grâce du monde, par les membres de la famille du maître de céans. Puis, M. Florent Pholien lut une charmante adresse de remerciements qui fut suivie d'une réplique extrêmement aimable.

F. B.

## V.

**19 et 20 septembre 1931 :** Les fouilles de Tongres pratiquées par M. VAN DE WEERD, professeur à l'Université de Gand et par M. J. BREUER, attaché aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, en vue de déterminer le tracé des remparts de l'ancien chef-lieu de la *civitas* de Tongres.

I. **La grande enceinte.** Au II<sup>e</sup> ou au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, la cité d'Ambiorix fut entourée d'une grande enceinte murillée de 4500 mètres de longueur et de 2 mètres d'épaisseur, fortifiée au moyen de tours, dont une dizaine sont encore visibles, d'un diamètre approximatif de 9 mètres et séparées par des distances irrégulières. Cette enceinte était pourvue d'un double fossé.

Un savant français, M. Blanchet, a écrit un gros volume consacré à l'étude des enceintes romaines de la Gaule, dans lequel il soutient que l'antique boulevard de Tongres fut

construit au moyen âge ; il appuie ses affirmations sur des textes de Bormans et de Schuermans et aussi sur des observations qu'il a faites *de visu* sur la nature des matériaux employés dans l'ouvrage défensif et sur la façon dont ils sont assemblés.

Les travaux entrepris l'année dernière ont prouvé de manière péremptoire, par la découverte de la technique du mur ainsi que par celle des fossés de forme triangulaire, que cette antique construction remonte bien au Haut-Empire romain, comme le regretté archéologue tongrois Huybrigts, l'avait toujours soutenu.

Pour construire ce mur, les Gallo-Romains creusèrent une tranchée de 60 centimètres de profondeur en certains endroits et de 1<sup>m</sup>40 en d'autres. Ils la remplirent de silex et de terre et constituèrent ainsi une assise sèche, non maçonnée ; puis ils formèrent le noyau de la muraille au moyen de silex plongés dans un bain de mortier formant un bloc, un aggloméré d'une extrême résistance. La partie souterraine fut revêtue d'un parement en silex équarris tandis que la partie aérienne reçut un revêtement en grès équarris et pointus à leur face postérieure.

**II. La petite enceinte.** A une époque ultérieure, au IV<sup>e</sup> siècle, sans doute, la ville de Tongres, pour résister aux Germains qui la harcelaient continuellement, se resserra entre des murailles à proportions moins vastes, d'une épaisseur de 4 mètres et d'une longueur que l'on peut provisoirement fixer à 1200 mètres ; elles étaient pourvues de tours de défense distantes l'une de l'autre de 25 mètres, ce qui permettra de les repérer très facilement et *ipso facto*, de suivre le contour de l'enceinte.

Le territoire ainsi enclos différait, par sa situation, du territoire actuel de la ville et n'en avait approximativement que la moitié de la superficie.

Le tracé de la petite enceinte, qui a complètement disparu de la surface du sol, a pu être retrouvé sur une distance de plus de 600 mètres. Partant de la grande enceinte en dehors de la porte actuelle de Saint-Trond, elle traverse la chaussée de Saint-Trond, la chaussée romaine, la route de Conixheim puis, décrivant un angle droit, se dirige vers la collégiale. Il

n'en reste que des décombres ; toutes les pierres utilisables en ont été enlevées pour construire et réparer le boulevard du moyen âge.

Ce mur a une technique différente de celle de la grande enceinte. Etant très large, il n'avait pas besoin de fondations et l'on constitua son noyau au moyen de toutes espèces de pierres placées par couches successives. Il reçut partout un parement en silex équarris.

**III. L'enceinte médiévale.** Il existe une troisième enceinte qui fait l'ornement d'une belle promenade publique de Tongres et qui est flanquée de quelques tours. La porte de Visé, où elle commence, présente une pierre commémorative de 1379, qui n'est pas la date de sa construction ; celle-ci doit être reportée à un siècle avant (entre 1257 et 1264).

Les travaux en cours d'exécution ont dégagé la base et les proches environs d'une de ces tours afin qu'on puisse retrouver les traces de la grande enceinte, qui passe en-dessous.

F. B.

## VI.

### 27 septembre 1931 : Le château de Modave.

Le bulletin de convocation qui avait été adressé à tous les membres de l'Institut, portait au *recto*, une notice historique du château de Modave dont les détails avaient été puisés dans les « Délices du Pays de Liège », par SAUMERY et dans « Les Communes de la Province de Liège », par A. DE RYCKEL.

**I. Historique du château.** Ce fut le comte Jean-Gaspard-Ferdinand de Marchin qui fit construire cette demeure princière de 1651 à 1667, par l'architecte français Jean Goujon, sur l'emplacement d'un antique castel féodal que des troupes lorraines incendièrent en 1651. Ce fastueux seigneur était fils de Jean de Marchin et de Jeanne de La Vaulx-Renard. Il eut une existence très mouvementée ; il combattit dans les armées françaises sous le prince de Condé, le duc d'Enghien et Turenne qui, tous trois, ainsi que Mazarin, le tenaient en très haute estime, et il laissa la réputation, non seulement d'un brave soldat et d'un diplo-

mate habile, mais celle, moins connue, d'un amateur éclairé des arts et des lettres.

Il avait épousé à Paris, le 18 mai 1651, Marie de Balzac, fille du marquis de Clermont d'Entragues. Ses armes et celles de sa femme, unies aux attributs et à la devise de l'ordre célèbre de la Jarretière dont Charles II l'avait fait chevalier, en 1658, se rencontrent partout dans son élégante demeure.

La même année, l'empereur Léopold I érigea la seigneurie de Modave en comté du Saint-Empire, ce qui permit au comte de porter dans ses armoiries, blasons ou drapeaux, l'aigle impériale noire à deux têtes, les ailes déployées, les pattes écartées et la queue en éventail.

Le comte mourut à Spa le 21 août 1673. Son domaine de Modave eut alors comme propriétaires successifs: son fils, Jean-Ferdinand de Marchin, qui fut maréchal de France (1673-1682), le prince-évêque de Liège, Maximilien-Henri de Bavière (1682-1684), le cardinal Guillaume-Egon de Furstenberg (1684-1688), la comtesse douairière de La Marck (1688-1706), le baron et la baronne de Ville (1706-1772), le duc Anne-Léon de Montmorency (1772-1785), le duc Anne-Léon de Montmorency, deuxième de nom (1785-1795), l'Etat Français (1795-1804), les Montmorency (1804-1817), Gilles-Antoine Lamarche, puis son gendre, le sénateur Frédéric Braconier, ensuite, le fils de ce dernier (1817-1928).

Depuis 1928, le château, qui est habité par Monsieur et Madame Jacques Van Hoegarden, arrière-petits-enfants de G.-A. Lamarche, a subi d'importantes et habiles restaurations qui lui ont conservé toute sa magnificence.

II. **Description.** Le château s'étale au fond d'une vaste cour d'honneur. Il présente une façade Louis XIV, qui ne manque pas de grandeur; les autres parties de cet édifice sont plus anciennes et ont un tout autre caractère.

On entre d'abord dans la Salle des gardes, qui sert de *hall*. Les murs sont garnis de tapisseries d'Arras, de tableaux et de panoplies. Au plafond, toute l'histoire de la famille de Marchin est racontée au moyen de pièces héraldiques. Des chevaliers bardés de fer et montés sur des palefrois caparaçonnés, habilement fixés aux solives, semblent jouter dans

l'espace. Le manteau de la vaste cheminée est également orné de blasons sculptés et peints.

En sortant du *hall*, on pénètre dans le vestibule au plafond orné d'une figuration de la généalogie des Balzac d'Entragues, puis on parcourt une série de somptueux appartements dont deux, surtout, retiennent l'attention charmée : la Salle d'Hercule et la Chambre du Duc.

La Salle d'Hercule est ainsi appelée parce que son plafond est orné de magnifiques stucs représentant l'épopée des travaux du demi-dieu, dus à l'artiste Jean Hansche. Les visiteurs y ont pris une agréable collation.

Les Gobelins qui en décorent les murs, offrent des scènes guerrières et des tableaux maritimes.

La Chambre du Duc présente une alcôve dont les murs sont ornés de toiles du célèbre peintre liégeois Morel. Son grand lit en bois à colonnes sculptées et ses quatre fauteuils signés de Chevigny sont en authentique style Montmorency. Le trumeau de la cheminée portant un joli bouquet Louis XVI, fut découvert lors de la restauration du château en 1929 ; il était caché derrière un tableau qui se trouve actuellement au haut de l'escalier d'honneur et qui représente le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière.

A droite de la cheminée, on remarque une belle commode Louis XV signée F. Garnier.

De la Terrasse du Duc, du balcon du Cabinet de travail du Duc et de la Cour intérieure, on jouit d'une vue superbe sur la profonde vallée du Hoyoux. La gorge est presque sauvage et la rivière, rapide et bruyante, y roule ses flots écumeux.

C'est par un monumental escalier en pierre qu'on parvient à l'étage. Sous la voûte, on admire des tableaux du peintre liégeois Lambert Lombard, de Jacques Gerritz Cuyp, de l'école hollandaise, et de Corneille Saffleven.

En montant l'escalier, l'œil est ravi par la vue de deux grandes tapisseries de Bruxelles représentant des épisodes de la vie de Zénobie, reine de Palmyre.

Mais, pour faire la visite des chambres de l'étage, on est obligé de scinder le groupe important des invités en trois

parties, car les poutres qui soutiennent les planchers, portent en maints endroits, des signes inquiétants de caducité.

Le grand salon Louis XIV est orné de fauteuils Louis XIV et d'autres signés Avisse, de tapisseries de Bruxelles continuant l'histoire de la reine Zénobie, et d'un beau portrait du baron de Ville, qui fut seigneur de Modave.

La Chambre de l'Archevêque est ainsi appelée en souvenir du séjour qu'y fit pendant la Grande Guerre, Monseigneur Challet, archevêque de Cambrai. On y admire un magnifique lustre en verre fabriqué à Liège au XVII<sup>e</sup> siècle, le lit de la Duchesse de Montmorency et une belle cheminée dont le trumeau encadre une peinture de Coclers.

Dans le *hall*, M. le Président Florent Pholien témoigne la vive gratitude de tous les excursionnistes à M. Jacques Van Hoegarden, qui répond par quelques mots empreints de la plus cordiale sympathie.

III. **Le parc.** Le retour a lieu par le parc, qui est plein de sites agrestes et de coins délicieux faisant au château de Modave, un cadre digne de sa splendeur.

Vu de la vallée, l'antique manoir des comtes de Marchin se présente sous un aspect vraiment grandiose. Gracieusement campé sur le calcaire abrupt, qu'on a dû étançonner solidement ces derniers temps, il paraît être le couronnement naturel du roc et issu, comme lui, des entrailles de la terre.

F. B.

---

### Rectification

Le Comte J. de Borchgrave d'Altena nous fait remarquer qu'une erreur d'impression s'est glissée dans le texte de son article « Une image du Saint Homme Job » (*Chronique Archéologique du Pays de Liège*, Avril-Mai-Juin 1931, pp. 46-47).

On y lira : « en le plaçant dans les dix **premières** années du XVI<sup>e</sup> siècle, on sera près de la vérité » au lieu de « en le plaçant dans les dix **dernières** années du XVI<sup>e</sup> siècle, on sera près de la vérité ».

L'auteur nous prie de dégager sa responsabilité, nous le faisons bien volontiers ; en effet, faute de temps les épreuves de son travail n'avaient pu lui être soumises pour le bon à tirer.

## Une famille d'imprimeurs liégeois en France

Wautier Morberius n'ouvrit, à Liège, un premier atelier d'imprimerie, que vers l'année 1560. Mais longtemps avant cette époque, des typographes, originaires de notre ville, exercèrent leur art à l'étranger. Parmi eux, on peut citer les frères de Marneffe, Englebert, Jean et Geoffroy, qui s'établirent en France à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Dès 1481, Geoffroy fut admis, à Paris, en qualité de libraire juré de l'Université et maître imprimeur. Son officine était située au quartier latin, rue Saint-Jacques, en face de la chapelle Saint-Yves. Elle portait pour enseigne : au Pélican.

### **C**ollege insignis ecclesie Leobicensis



**C**onale reperietur i alma Parisior  
Academia in vico scti Jacobi: ad inter  
signiū Pellicani. bel scti Georgij.

Jusqu'à sa mort (vers 1514), il y débita les produits de son industrie et surtout les nombreux ouvrages dont il se constituait l'éditeur et dont il confiait l'exécution à quelque confrère.

Englebert était l'associé de Geoffroy. Après le décès de celui-ci, il resta intéressé aux affaires avec ses neveux et nièces.

Quant à Jean, après avoir séjourné comme libraire à Tours, puis à Valenciennes, il se fixa définitivement (1506) à Poitiers, où il fonda un atelier typographique qu'après lui ses descendants exploitèrent au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Jean conserva toujours les rapports les plus étroits avec l'établissement principal de ses frères : en effet, la marque apposée au frontispice des livres publiés à Paris, portait, avec l'enseigne « au Perroquet », une sorte de chrisme, à l'extrémité des branches duquel on lisait les initiales des prénoms Englebert, Iohan, Geoffroy, E. I. G.

Englebert survécut à Geoffroy et à Jean. Ni lui ni les enfants de ses frères ne songeaient à retourner au pays liégeois. La France était désormais leur patrie. Ils possédaient encore, en notre ville, un immeuble — probablement la maison paternelle — sis dans la paroisse de la Madeleine sur Marchoul. En 1529, Englebert agissant tant en son nom personnel qu'en celui de ses neveux et nièces, donnait procuration à un sieur Lucas Charbonneau pour en opérer la vente.

Le siège de l'imprimerie de Marneffe fut transféré, sans perdre son enseigne, de la rue Saint-Jacques au Mont Saint-Hilaire. Cette voie de communication, comme l'église à laquelle elle devait son nom, a disparu dans les transformations de Paris. On en connaît cependant l'emplacement : il se trouvait non loin de l'église Sainte-Geneviève (actuellement le Panthéon). Jérôme de Marneffe, petit-fils de Geoffroy, y résidait encore en 1595 et y exerçait toujours l'industrie traditionnelle dans sa famille.

L. L.

### A lire ou à consulter

En ces derniers temps, les publications qui peuvent intéresser les membres de l'Institut archéologique liégeois ont paru si nombreuses que nous ne pouvons consacrer à chacune d'elle une analyse même sommaire et que nous devons nous borner à en signaler quelques-unes brièvement.

Le troisième volume des *Oeuvres de Jacques de Hemricourt*, dont l'édition avait été commencée par feu le baron Cam. de Borman, vient de sortir de presse (1). Il contient, outre la Guerre des Awans et des Waroux et le Patron de la Temporalité, une étude de M. Bayot des manuscrits qui lui ont servi à établir le texte critique, une magistrale introduction sur les diverses classes sociales dans l'ancien pays de Liège, due à M. Ed. Poncelet, et une table onomastique très développée, guide indispensable pour tous ceux qui cherchent un renseignement sur les innombrables personnages cités par le chroniqueur ou par ses érudits annotateurs.

Une seconde série de *Chroniques liégeoises* avait été préparée par le regretté chanoine S. Balau ; elle a été révisée et continuée par M. Em. Fairon, conservateur des archives de l'Etat (2). Ainsi paraissent au jour la Chronique de Jean de Brusthem et la Chronique abrégée de Jean d'Outre-meuse, qui supplée autant que faire se peut à la perte de la dernière partie de l'œuvre du célèbre chroniqueur, où celui-ci narrait des événements contemporains et qui devait dès lors avoir une réelle autorité. Les auteurs ont ensuite groupé chronologiquement tous les renseignements inédits que l'on peut glaner, pour le XVI<sup>e</sup> siècle, dans les innombrables chroniques vulgaires rédigées par nos ancêtres.

Une troisième entreprise de la Commission royale d'histoire vient d'être terminée : c'est le *Recueil des Chartres de*

---

(1) *Oeuvres de Jacques de Hemricourt*, publiées par le baron C. de BORMAN, Alph. BAYOT et Ed. PONCELET, t. III, in-4<sup>o</sup>, CDLXIII, 481 p. (Comm. Roy. d'Histoire), Bruxelles 1931.

(2) *Chroniques liégeoises*, éditées par Sylv. BALAU et Em. FAIRON, t. II, in-4<sup>o</sup>, 722 p., Bruxelles 1931 (Comm. Roy. d'Histoire).

*l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, par le chanoine Roland, aujourd'hui décédé, et par le professeur Joseph Halkin (1).

Nous voici donc en possession de 1400 actes, datés de 1200 à 1787, documentation d'autant plus précieuse que les archives de l'ancienne principauté abbatiale, se trouvant à Dusseldorf, ne peuvent que difficilement être consultées par nos historiens.

Puisque nous parlons de Stavelot, signalons un petit livre de vulgarisation consacré par M. l'abbé Bastin à *Wibald, Abbé de Stavelot et de Malmedy* (2) qui joua un rôle de premier plan au point de vue politique et religieux pendant la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Les coryphées de la Révolution liégeoise de 1789 durent se réfugier en France, quand le prince-évêque de Hoensbroech fut réintégré dans ses Etats. Ils s'y rencontrèrent avec les auteurs de la Révolution brabançonne, obligés de se mettre en sûreté lors de la restauration autrichienne. Une étude approfondie de leur séjour à Paris, de leur misère, de leurs intrigues, de leurs dissensions, leur a été consacrée par..., on ne s'en douterait guère, par un Chinois authentique, M. Orient Lee, docteur de l'Université de Paris (3). Ceux même qui ne partageront pas toutes les conclusions de l'auteur trouveront dans son livre un grand nombre de détails inédits du plus grand intérêt.

M. l'avocat Haversin de Lexhy, dans un discours prononcé à la Conférence du Jeune Barreau de Liège, a fourni une œuvre très claire, très exacte, fort judicieusement documentée des origines et des développements de l'industrie charbonnière liégeoise (4). Méthodes d'exploitation, problèmes de l'aération et de l'exhaure, organisation

---

(1) *Recueil des Chartes de l'Abbaye de Stavelot-Malmedy*, publié par J. HALKIN et C.-G. ROLAND, t. II, in-4<sup>o</sup>, 800 p., Bruxelles 1931 (Comm. Roy. d'Histoire).

(2) Jos. BASTIN, *Wibald, abbé de Stavelot et Malmedy, du Mont-Cassin et de Corbie*. Verviers 1931, in-8<sup>o</sup>, 94 p.

(3) ORIENT LEE. *Les Comités et les Clubs des Patriotes belges et liégeois (1791-1793)*. Paris, Jouve et Cie, 1931, in-8<sup>o</sup>, 245 p.

(4) HAVERSIN-DE LEXHY. *Les houillères liégeoises au temps des princes-évêques*, Frameries 1931, in-8<sup>o</sup>, 30 p.

du travail, personnel dirigeant et ouvriers, salaires, droit de grève, commerce de la houille, tels sont les principaux aspects de la vieille industrie, essentiellement nôtre, que l'auteur a examinés à l'aide des sources les plus diverses et les plus sûres.

M. Hub. Colleye, homme de lettres, et notre confrère, auteur de *Dans la Paix des vieilles Eglises*, a donné une suite à ce livre sous le titre : *Liège est fine et belle* (1). Ce titre seul fait présumer l'amour filial que l'écrivain voue à son cher pays mosan et aux souvenirs du passé qui subsistent encore dans une ville en continuelle transformation. M. Colleye parle en poète à l'âme sensible, mais aussi en homme qui connaît notre histoire. C'est plaisir de le suivre de l'hypocauste de la place St-Lambert aux cloîtres de St-Jean, de nous arrêter avec lui au pied des tours romanes de nos églises, ou devant la Vierge de dom Rupert ou la madone de St-Séverin, de flâner en sa compagnie le long des rives de la Meuse. Dans un chapitre de la plus haute valeur, M. Colleye analyse « l'Intellectualité liégeoise » et consacre quelques pages exquises à Nic. Defrêcheux, Henri Simon, Noël Ruet. Aussi ne doutons-nous pas que de nombreux et fervents lecteurs tiendront à savourer la dernière œuvre d'un bon liégeois, tenu par ses occupations hors de sa ville natale.

Le comte Joseph de Borchgrave d'Altena examine (2) un certain nombre de pièces remarquables d'orfèverie, figurant à l'Exposition d'art byzantin, ouverte à Paris du 28 mai au 4 juillet 1931. Procédant par de savantes et sagaces comparaisons, il revendique, pour des ateliers mosans, les ornements qui entourent certains objets d'origine orientale. Son étude est rehaussée par plusieurs reproductions admirables des œuvres dont il nous entretient.

M. Léon-E. Halkin, sous le titre : *La question Del Court* (3), rectifie une erreur accréditée relative à la naissance de

---

(1) H. COLLEYE, *Liège est fine et belle*. Anvers, Editions « Au Panthéon », 1931, gr. in-16, 135 p.

(2) *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, t. I, fasc. 4.

(3) *Ibidem*, fasc. 4.

l'artiste. On l'a fait naître en 1627, et cette date est gravée à la base du monument jubilaire, érigé devant l'église de Hamoir. Or il résulte d'un acte extrait des registres paroissiaux de Xhignesse (actuellement reposant aux archives du presbytère de Hamoir) que le célèbre sculpteur a été baptisé en 1631.

Mr Henri Massange-de Collombs s'est donné la tâche de faire connaître les nombreux souvenirs du passé subsistant dans le Pays rédimé, et trop ignorés de la plupart des Belges. Après avoir consacré, l'an dernier, un livre aux *objets d'art et d'antiquités* conservés dans *les églises et presbytères du canton de Malmédi* (1), il vient de publier l'inventaire de ceux que l'on peut admirer dans les villages du canton de St-Vith (2). Ces deux ouvrages se distinguent par des descriptions d'une remarquable précision, complétées par une abondante illustration.

Deux ouvrages de luxe, ornés de splendides reproductions sont consacrés à des artistes contemporains. M. Paul Dresse soumet à une critique objective l'œuvre d'Auguste Donnay (3) et M. M. Kunel (4) étudie avec amour les travaux de François Maréchal. L'un et l'autre méritent les félicitations des bibliophiles et de tous les amis de notre art local.

---

## Nécrologie

Notre Société a été récemment éprouvée péniblement par la mort d'un de ses membres les plus anciens et les plus notoires.

Madame Veuve GUSTAVE DE LHONEUX s'est éteinte le 23 juillet, au château de Colonster, à l'âge de 85 ans, entourée de ses chers enfants.

Madame de Lhoneux, liégeoise d'origine, faisait partie de notre Société depuis le 28 mai 1880.

---

(1) Liège, 1930, un vol. in-8° de 148 p. et 27 planches hors texte.

(2) Tongres, 1931, un vol. in-8° de 148 p. et 27 planches hors texte.

(3) Paul DRESSE, *Auguste Donnay*. Bruxelles, Van Oest, 1931, in-4°, 32 p., 4 planches.

(4) Maurice KUNEL, *François Maréchal, aquafortiste*. Liège, éditions de l'Œuvre des Artistes, 1931, in-4°, 141 p., 14 planches.

Douée d'un goût délicat et averti, d'une ferveur particulière pour la conservation d'œuvres de nos anciens artistes, Madame de Lhoneux avait réuni, en son château d'Ahin, des collections superbes qu'elle se plaisait à laisser visiter, et les membres de notre Société n'ont pas oublié le charmant accueil que la regrettée défunte leur a, maintes fois, réservé.

---

## Distinctions

Parmi les distinctions accordées à nos membres, à l'occasion de l'Exposition Internationale de Liège 1930, il nous faut ajouter, à celles dont la *Chronique* a relevé les noms dans le 1<sup>er</sup> fascicule de 1931, celles octroyées à :

M. de Fraipont M., *Commandeur de l'Ordre de la Couronne.*

Mgr. Simenon G., *Vicaire-Général, Officier de l'Ordre de la Couronne.*

MM. Dumont Jules, *Chevalier de l'Ordre de Léopold.*

I. intermans M.,       »       »       »

Chanoine Cœnen J., *Chevalier de l'Ordre de la Couronne.*

de Borchgrave d'Altena, Comte Jos., *Chevalier de l'Ordre de la Couronne.*

de Crassier, Baron W., *Chevalier de l'Ordre de la Couronne.*

de Mélotte de Lavaux, Chevalier M., *Chevalier de l'Ordre de la Couronne.*

Ghinet L., *Chevalier de l'Ordre de la Couronne.*

Gilard P.,       »       »       »

Grenson J.,       »       »       »

Pirlet J.,       »       »       »

Delattre H., *Chevalier de l'Ordre de Léopold II.*

Laloux P.,       »       »       »

Petit G.,       »       »       »

Protin R.,       »       »       »

Van der Heyden J.       »       »

Et à la date d'hier :

MM. Georges Moressée et Florent Pholien, *Commandeurs de l'Ordre de la Couronne d'Italie.*

Fourmarier, *Officier du même Ordre.*

Nondonfaz, *Chevalier du même Ordre.*

L'Institut archéologique est heureux d'adresser à toutes ces personnalités l'expression de ses très sincères félicitations.

## Conférences

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que des Conférences publiques seront données, comme les années précédentes, au Musée Curtius, le dimanche matin, à 10 1/2 heures, aux dates suivantes :

10 Janvier 1932 : M. Paul HARSIN. *Outre-Meuse dans l'histoire.*

17 Janvier : M. le Comte Jos. DE BORCHGRAVE D'ALTENA. *Meubles et lambris liégeois* (avec projections).

24 Janvier : M. le Lieutt-Colonel FALISE. *L'industrie armurrière liégeoise.*

31 Janvier : M<sup>lle</sup> Maria LOUIS. *Le peintre liégeois Léonard Defrance (1735-1805)* (avec projections).

7 Février : M. Charles DEFRÊCHEUX. *Vieilles chansons et vieux poèmes de chez nous* (avec auditions).

14 Février : M. Guillaume HENNEN. *Le canton rédimé d'Eupen.*

21 Février : M. Henri HEUSE. *L'influence française à Liège sous la Restauration.*

28 Février : M. Jules DUMONT. *En suivant les quais, de la Passerelle à Coronmeuse* (avec projections).

---

# CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

du Pays de Liège

Organe mensuel de l'Institut archéologique liégeois

---

ABONNEMENT :  
15 FR. PAR AN  
pour les personnes qui  
ne sont pas membres  
de l'Institut.

---



---

Pour tout ce qui concerne  
la *Chronique*,  
s'adresser au Secrétariat  
de l'Institut archéologique  
liégeois  
Maison Curtius.

---

## Séance du 30 octobre 1931.

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. Pholien, président.

Sont présents :

MM. Pholien, président ; Lahaye, vice-président ; Toussaint, secrétaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; Servais, conservateur ; M<sup>lle</sup> van Heule, M. Pirllet, conservateurs-adjoints ; Sacré, trésorier ; Bonhomme, bibliothécaire ; membres du bureau.

MM. Magnette, Peny, Baron de Sélys-Longchamps, Dr Wibin, Comte de Borchgrave d'Altena, Léon Halkin, Ghislain, membres effectifs.

MM. L.-E. Halkin, Pol De Bruyne, Dejace, Defise, Macar, M<sup>me</sup> Ernotte-Lhoest, M<sup>lle</sup> M. Janne, M<sup>lle</sup> Louis, MM. Hanquet, Petit, Grégoire, Gheur, Piret, Romain, Boniver, M<sup>lle</sup> Lavoye, M. Durieux, M. l'Abbé Ansiaux, M<sup>me</sup> Ansiaux, MM. Verbeeck, Dufour, Leclère, Collart, Nondonfaz, M<sup>lle</sup> Will, M. Laloux ; membres correspondants ou associés.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance de septembre.* — Le procès-verbal de la séance de septembre est lu et approuvé sans observations.

II. *Correspondance.* — Le Secrétaire donne lecture des pièces principales de la correspondance reçue depuis la dernière séance. (Démissions de Messieurs Ophoven et Tihon).

III. *Communication de M. le professeur F. Magnette : La vie et les œuvres de J.-J. Raikem (1687-1715).* — Monsieur le professeur Magnette fait une communication du plus haut intérêt sur Raikem et fait ressortir le rôle politique du grand homme d'Etat liégeois. M. le Président félicite et remercie vivement M. Magnette, au nom de l'assemblée, pour cette causerie qui fut écoutée avec la plus grande attention.

IV. *Présentation de membres associés.* — Sont présentés en qualité de membres associés de l'Institut :

MM. Charles Sladden, fils, rue de Chênée (le Châlet), à Bois-de-Breux ;  
Charles Matagne, Conducteur de travaux miniers, 34, rue des Bayards, Liège ;

l'Abbé Doyen, révérend Curé de Hognoul ;

le Baron Fritz van Zuylen, château de Colonster, Tilff ;

F. Rahier, industriel, 20, rue Jonruelle, Liège ;

Michel Wéry, imprimeur, 48, rue Mandeville, Liège ;

Julien Koenig, architecte, 15, rue des Champs, Liège ;

Pierre Delville, industriel, 23, avenue des Platanes, Cointe ;

Henri Brock, industriel, 44, rue Neuville, Bressoux ;

Alexandre Dethier, artiste sculpteur, 8, rue de Fétinne, Liège ;

M<sup>mes</sup> Soumagne-Michiels, 45, quai d'Americœur, Liège ;

Zoé d'Heur, 23, rue des Mineurs, Hersial ;

Brasseur, 342, rue St-Gilles, Liège ;

M<sup>lles</sup> M. Legraye, régente, 63, rue Monulphe, Liège ;

Léonie Delaitte, 141, rue de Joie, Liège ;

Gilberte Mardaga, rue de la Cathédrale, Liège ;

Nelly Cox, avenue des Coteaux, Grivegnée ;

Suzanne Tassin, 37, quai des Tanneurs, Liège ;

Nathalie Chah-Rouh, 50, avenue Blondin, Liège.

V. *Elections de membres correspondants et associés.* — Sont élus en qualité de membres correspondants :

MM. Albert Dessart, Boniver, René Lesuisse ; M<sup>lle</sup> Maria Louis.

Sont élus en qualité de membres associés :

MM. Lagasse-de Locht, Jean Bounameaux-Pholien, Edouard Van Michel, Maurice Kunel, le baron Armand Meyers, Léon Simar, Emile Lhoest, Ignace Van den Peereboom, Joseph Romain, Emile Danthine, le docteur Louis Deprez, Louis Rahier, architecte ; M<sup>mes</sup> Verbeeck, Nystrom ; M<sup>lles</sup> Aseglio, Clerckx, Julien, Ladmirant, Doize, Scholberg, Nystrom.

VI. *Affaires diverses. Projet de création des « Amis des Musées ».* — M. le Président annonce à l'assemblée que cette question a fait l'objet

d'une étude, de la part de M. Petit qui a bien voulu soumettre au bureau un avant-projet de statuts ; toutefois le bureau a estimé que la création de cet organisme pourrait être envisagée plus utilement à l'occasion du Congrès de 1932 où elle serait soumise aux personnes réunies. L'assemblée se déclare d'accord sur cette proposition. M. le Président remercie M. Petit et les membres de la sous-commission qui ont étudié la question. Celle-ci restera donc à l'étude pour une réalisation ultérieure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

### Séance du 27 novembre 1931.

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. Fl. Pholien, président.

46 membres sont présents :

MM. Fl. Pholien, président ; Léon Lahaye, vice-président ; R. Toussaint, secrétaire ; Dumont, secrétaire-adjoint ; M<sup>lle</sup> Van Heule et M. Pirlot, conservateurs-adjoints ; Bonhomme, bibliothécaire, membres du Bureau ;

MM. Magnette, Harsin, comte de Borchgrave d'Altena, Léon Halkin, Emile Fairon, J. Ghislain, baron de Crassier, F. Peny, chanoine Coenen, membres effectifs ;

MM. P. Laloux, L.-E. Halkin, Heuse, Franquet, Durieux, Nondonfaz, Dr Hardy, Dr de Bidlot, Marcel Raskin, Falisse, M<sup>me</sup> Verbeeck, M<sup>lles</sup> Jeanne, Lavoye, L'admirant, Robert, Scholberg, Louis, Danthinne, Dossogne, M<sup>me</sup> Ansiaux, MM. l'abbé Ansiaux, Dejace, Fryns, Baar, M<sup>me</sup> Peny, MM. Lhoest, Roland, Jamin, Verbeeck, Georges, membres correspondants ou associés.

MM. Hamal-Nandrin, Servais et le Dr Wibin se sont excusés.

I. *Lecture du procès-verbal de la séance d'octobre.* — Le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'octobre qui est approuvé.

*Correspondance.* — Le Secrétaire communique la correspondance adressée à l'Institut depuis la dernière séance, notamment :

une lettre de M. l'Echevin des Beaux-Arts à la Commission de l'Institut Archéologique signalant la situation financière difficile dans laquelle se trouve la ville de Liège et invitant à la compression des dépenses ;

lettres de remerciements de membres nouvellement admis.

III. *Communication de M. Henri Heuse : Lettres de grognards liégeois au service de la France.* — M. l'avocat Heuse a étudié des lettres, déposées aux Archives de Jonfosse et découvertes par M. Fairon. Elles dépeignent d'une façon saisissante l'âme des soldats du 1<sup>er</sup> Empire, qui suivirent l'empereur et combattirent pour lui à Austerlitz, en Russie et à Waterloo. La lecture de ces lettres est des plus attachantes, car toutes fixent un moment d'une bataille, ou précisent des détails qui sont souvent en concordance avec l'histoire.

Cette causerie a été écoutée avec le plus vif intérêt et le conférencier

reçoit les félicitations et les remerciements que lui adresse M. le Président au nom de l'Assemblée.

IV. *Présentation de membres correspondants et associés.* — Sont présentés en qualité de membres correspondants de l'Institut :

MM. Jules Lurquin, à Nessonvaux, et  
Emile Vierset, docteur en droit, à Huy.

Sont présentés en qualité de membres associés :

MM. Joseph d'Oreye, 113, rue Louvrex, Liège ;  
Léon Michel, industriel, 45, bd de la Constitution, Liège ;  
Robert Ricks, 79, rue Wazon, Liège ;  
Léon Jamar, 19, rue St-Pierre, Liège ;  
Albert Roland, industriel, 4, rue de la Paix, Liège.

M<sup>l</sup>les Denise Raskin, 274, boulevard d'Avroy, Liège ;  
Marguerite Claessens, 36, rue de Harlez, Liège ;

V. *Elections.* — Sont élus en qualité de membres associés de l'Institut :

MM. Charles Sladden, Charles Matagne, l'abbé Doyen, le baron Fritz van Zuylen, F. Rahier, Michel Wéry, Julien Koenig, Pierre Delville, Henri Brock, Alexandre Dethier ; M<sup>mes</sup> Soumagne-Michiels, Zoé D'heur, Brasseur ; M<sup>l</sup>les M. Legraye, Léonie Delaitte, Gilberte Mardaga, Nelly Cox, Suzanne Tassin, Nathalie Chah-Rouh.

VI. *Divers.* — Le jeudi 26 novembre, M. le chanoine Coenen fera visiter : la chapelle de l'hôpital de Bavière, l'église St-Nicolas et le Musée Grétry, ce dernier sous la conduite de M. Radoux, conservateur. La réunion est fixée à 2 1/4 h. précises à l'hôpital de Bavière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 7 heures.

#### Procès-verbal de la séance du 18 décembre 1931.

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. Pholien, président.

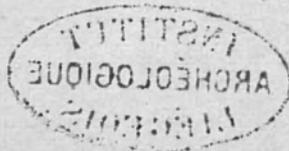
Sont présents :

MM. Fl. Pholien, président ; L. Lahaye, vice-président ; R. Toussaint, secrétaire ; J. Dumont, secrétaire-adjoint ; M<sup>lle</sup> Van Heule, MM. J. Pirlet et A. Baar, conservateurs-adjoints ; MM. Sacré-Turin, trésorier et Bonhomme, bibliothécaire, membres du Bureau ;

MM. le comte J. de Borchgrave d'Altena, F. Magnette, G. Ghislain, G. Petit, membres effectifs,

MM. Brasseur, Dossin-Halkin, Verbeek, Ernotte-Lhoest, Ansiaux, M<sup>l</sup>les Nondonfaz, Janne, Clerx, Ladmiraant, Peck, Louis, Danthine, Maradga, Swysen, Will, Delaitte, Roland, Scholberg ; MM. Dethier, Collart, Falise, Boniver, Plomdeur, Roland, P. Laloux, L.-E. Halkin, l'abbé Ansiaux, Puraye, George, Verbeek, le Dr Deprez ; membres correspondants ou associés.

MM. Hamal-Nandrin et J. Servais se sont excusés.



I. *Lecture du procès-verbal de la séance de novembre.* — Le procès-verbal de la séance de novembre est lu et adopté.

II. *Correspondance.* — Le Secrétaire donne lecture des pièces principales de la correspondance reçue depuis la dernière séance : lettre de M. le baron Fritz van Zuylen remerciant les membres du bureau de son admission comme membre associé de l'Institut ; lettres de M. E. Van Michel, M<sup>me</sup> Nystrom, D<sup>r</sup> Deprez, chevalier Ed. Lagasse-de Locht, ayant même objet.

III. *Communication* de M. Léon-Ernest Halkin « *Les tribulations d'un prince-évêque de Liège en France au XVI<sup>e</sup> siècle* ».

Cette causerie, retraçant les tribulations du Prince-Evêque Erard de la Marck, comme évêque et administrateur de Chartres, est écoutée avec grand intérêt. M. le Président en félicite et en remercie M. Halkin, au nom de l'assemblée.

IV. *Nomination de membres correspondants.* — Sont nommés membres correspondants, à l'unanimité des membres présents :

MM. Emile Vierset, docteur en droit, à Huy ; et  
Jules Lurquin, à Nessonvaux.

Sont élus membres associés :

MM. Albert Roland, Auguste Lejeune, le docteur Léon Neuray, Hubert Burette, le baron Joseph de Bonhome, Henri-Joseph Brock, Emile Dessy, Léon Jamar, Robert Rieks, Joseph d'Oreye ; M<sup>lles</sup> Marie-Sophie Walch, Louise Beck, Marguerite Claessen, Denise Raskin.

V. *Proposition de nomination d'un conservateur-adjoint.* — Le bureau ayant été unanime à proposer la nomination de M. le baron de Sélys-Longhamps comme conservateur-adjoint, M. le Président soumet à l'assemblée cette proposition qui est agréée par l'assemblée à l'unanimité des membres présents.

M. Louis Leconte, conservateur en chef du Musée de l'Armée, à Bruxelles, a présenté pour le Bulletin une « *Histoire Militaire de la Révolution Liégeoise* ». Ont été nommés rapporteurs : MM. Léon Lahaye, Félix Magnette et Paul Harsin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 1/2 heures.

---

## Distinctions.

Nos confrères, MM. Arm. BAAR et André BAGE ont été respectivement nommés officier et chevalier de l'Ordre de la Couronne.

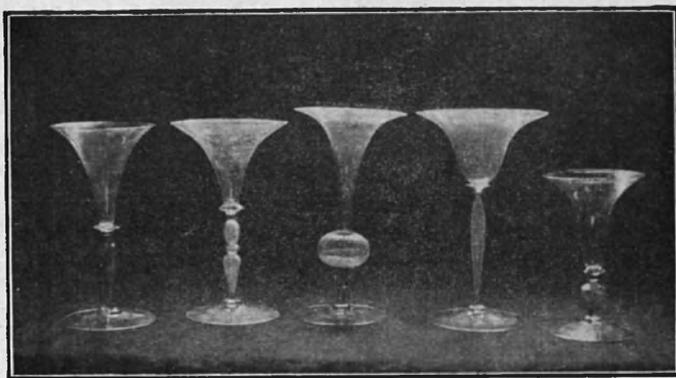


### Verre "Fresé,, ou verre "Fraisé,,

Tout le monde et certainement tous les Liégeois connaissent le verre fraisé et la tradition veut que le Bourgogne dans un « fraisé » s'apprécie. Cependant, quoique nous ayons tous été à l'école et que nous ayons conservé de la grammaire et de l'orthographe de suffisantes notions pour paraître gens éduqués et comme il faut, nous pensons que, au moment d'écrire à sa maman ou à son amie : « J'ai bu tel cru de Romanée dans un verre fraisé », la plume s'arrête et on lève le nez pour un moment de réflexion. Et plus on réfléchit, plus on est indécis, car, pour l'une ou l'autre orthographe, on découvre une excellente raison.

Pour tâcher d'éclairer ceux qui pourraient être amenés à réfléchir à la façon d'écrire le nom de notre verre, étudions, sans vouloir trancher la question, les raisons qui militent en faveur de l'une et l'autre orthographe.

Sans vouloir remonter aux origines du verre, rappelons que, dans les temps anciens, en dehors des verres d'apparat,



Verres Venitiens fin du XVI<sup>e</sup> Siècle. — (Cliché I).  
Coll. Marcellis.

il n'y eut guère que les gobelets arabes du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle qui furent réellement des verres de table, disons le mot, « de vaisselle ».

C'est au XVI<sup>e</sup> siècle que Venise inaugure le verre à boire

de vaisselle et ce verre, d'une légèreté incomparable, est fait en verre fougère, verre impur, légèrement jaunâtre ou brunâtre, portant les traces de la production des alcalis obtenus par l'incinération des fougères.

Ces verres sont très harmonieux de forme : une coupe, une tige allongée et un pied, tous trois très simples et de dimensions pratiques.

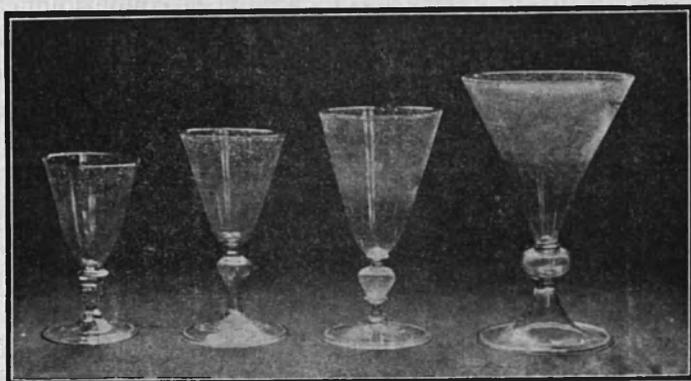
Mais l'élégante Venise a fait de suite la coupe joliment évasée ; la tige s'est allongée en forme de fuseau, un fin disque horizontal les séparant, et le pied très plat a été étendu tout simplement sans le concours d'aucun renforcement. Ces verres à boire eurent un succès considérable, d'abord, par leur nouveauté, ensuite, par leur élégance, enfin, par leur côté pratique et leur bon marché. Si bon marché même que l'on rapporte qu'il était d'usage, le verre vidé d'un trait, de le rejeter par dessus l'épaule, sa fragilité ne permettant pas le risque d'un nettoyage ; peut-être aussi les belles dames craignaient-elles qu'un vilain, buvant après elles, ne connût le fond de leur pensée...!

Chacun voulut posséder de ces verres, et Venise en expédia dans tous les ports, à pleins barils. Le commerce en devint si important que les princes et les souverains, dans le but d'encourager leur fabrication, accordèrent des licences, avec privilège exclusif pour la vente des verres, à ceux qui créeraient des verreries « façon Venise ». Et, un peu partout furent créées de telles verreries, de « voires cristallins façon Venise », malgré la défense formelle que la république, jalouse de son monopole, avait faite d'exporter l'art du verrier vénitien. Des verreries furent créées à ANVERS, à LIÈGE, en France dans le POITOU, voire en PROVENCE et en BOURGOGNE, pour ne citer que celles-là.

Il se trouvait, dans la collection paternelle, une importante série de ces verres achetés au même propriétaire : François MARCELLIS, à trois époques différentes. A première vue tous ces verres avaient un air de famille, quoique tous différents les uns des autres. Cependant, nous avons observé que le pied des uns portait le cordon de renforcement, tandis que d'autres avaient le pied parfaitement uni.

Séparés en deux groupes : verres à cordon et verres sans cordon, nous fûmes surpris de constater entre eux une différence marquante (voir cliché N° 1) :

— les verres sans cordon avaient une coupe très évasée et très arrondie sur les bords, la tige, en forme de fuseau, assez allongée, plaçait la coupe à une réelle hauteur du pied qui était simple et plat ;



Verres Liégeois fin du XVI<sup>e</sup> siècle. — (Cliché II).  
Coll. Marcellis.

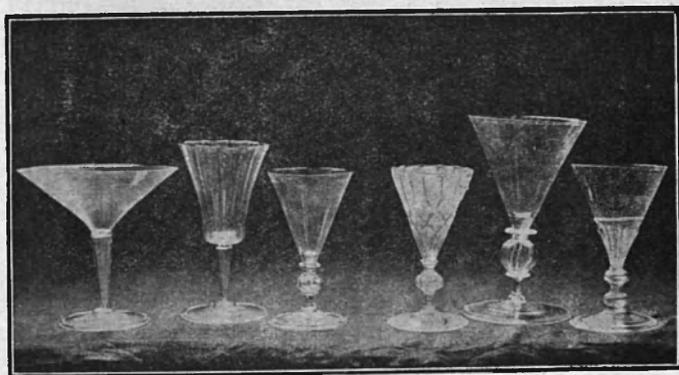
— les verres à cordon avaient une coupe nettement conique et droite, pas du tout évasée ni arrondie ; la tendance était même chez certains d'avoir l'arrondi à la pointe du cône. La tige était généralement une simple boule sphérique, s'ornant de plissements verticaux ou horizontaux jusqu'à former une succession de boules. La tige, très courte, plaçait la coupe à faible hauteur.

Il ne nous fallait pas bien grande réflexion pour constater d'abord que ces verres étaient d'origine différente et supposer ensuite, pour en trouver confirmation par après, que les verres sans cordon étaient verres vénitiens et que les verres à cordon étaient verres façon Venise fabriqués dans notre bon pays de Liège.

Une seconde observation nous fit remarquer aussi que certains verres liégeois avaient la coupe travaillée, c'est-à-dire étaient à côtes ou avaient des godrons ou d'autres ornements.

Si l'on suit les transformations de la forme du verre — ce que l'on peut faire assez aisément en suivant l'amélioration de la qualité de la matière — depuis le verre fougère du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'au cristal du XVIII<sup>e</sup> siècle, on voit que la tige du verre liégeois s'allonge légèrement et progressivement au point de devenir droite, mais sans copier le fuseau aux deux extrémités amincies, que nous avons trouvé dans le verre vénitien.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, nous rencontrons le verre torse, le verre à côtes et le verre fraisé faits sous la même forme : tige

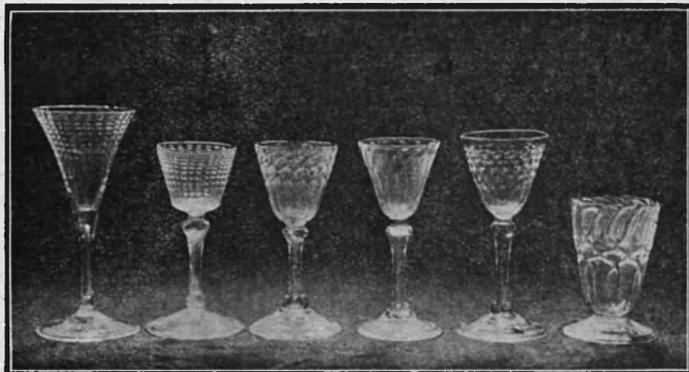


Verres Liégeois début du XVII<sup>e</sup> siècle. — (Cliché III).

cylindrique légèrement enflée aux extrémités, soufflée presque entièrement au début du XVII<sup>e</sup> siècle, soufflage allant en diminuant, pour arriver à avoir la tige pleine, à la fin du siècle. La forme du verre est toujours la même, seule, la forme de la coupe varie légèrement et probablement suivant la qualité du vin. Mais, d'une façon générale, la coupe est petite, ce qui prouve que l'on devait y boire du vin de qualité, soit qu'il vint de Bourgogne, soit des côteaux de la Meuse.

Evidemment, cette façon de décorer la coupe par quelques côtes verticales se terminant par le haut par des polygones variés, quelquefois quadrangulaires, pentagonaux ou hexagonaux, peut laisser supposer, par la juxtaposition de ces alvéoles, qu'il y a ressemblance avec les visages accidentés

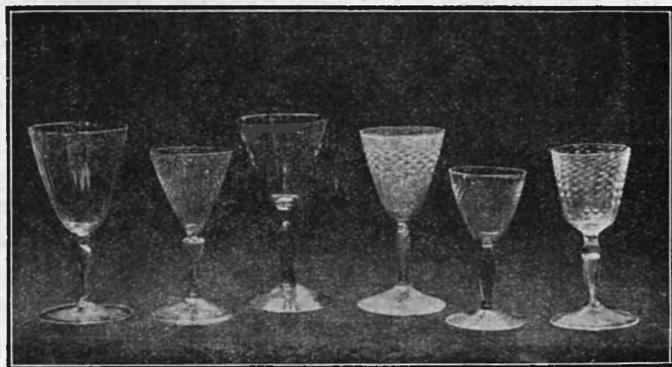
des habitants de la région qui souvent subissaient les atteintes de la petite vérole, épidémie très fréquente à cette époque. La supposition que, par analogie d'aspect, on ait pu penser à baptiser ces verres « fresé » ne semble pas dépourvue de logique.



Verres Liégeois. Freses. XII<sup>e</sup> siècle. — (Cliché IV).

Ceci est une première interprétation de la question. Dernièrement, à l'occasion de l'Exposition d'Art Français, au Musée d'Ansembourg, on nous a demandé d'exposer de la verrerie française. Nous avons cherché dans notre collection les verres français bien caractéristiques, les verres achetés en France, les verres décrits par les auteurs comme verres du Poitou, de Provence et de Bourgogne et nous fûmes amenés, par rapprochement, à mettre à part dans la collection, une série de verres se rapprochant de notre verre fresé, mais montrant des éléments de fabrication bien différents des nôtres. Chez ces verres français, la coupe plus grande est très évasée, quoique arrondie à sa base, et ornée d'une série d'aspérités rondes, disposées avec beaucoup d'art qui donnent au verre le gaufrage très fin que nous observons sur les fraises. Le verre est d'un brun jaunâtre, souvent plus noir que le verre fougère ordinaire et, chose remarquable, la tige assez longue est en forme de fuseau, amplement soufflée et le plus souvent même torsinée. Le même modèle se répète en verre rose, qui est la caractéristique de la fabrication de Provence. Et, si par la suite l'ornementation

de la coupe se transforme pour devenir semblable ou à peu près au fresage du verre liégeois, la coupe reste légèrement plus grande et la tige conserve sa forme spéciale, en tout cas, différente de celle de notre verre liégeois. Tels sont les verres français, verres de Bourgogne ou de la contrée toute voisine, la Provence.



Verres Français. Fraisés. XVII<sup>e</sup> siècle. — (Cliché V).

L'aspect de ces verres pleins du beau liquide écarlate qu'est le bon vin de Bourgogne, devait particulièrement bien évoquer ce fruit savoureux qu'est la fraise. Dès lors, n'aurait-on pas pensé à les appeler « fraisés » à cause de cette apparence ?...

Et les bateaux qui descendaient la Meuse, nous apportant les barriques et les futailles des clos bourguignons ne nous ont-ils pas amené, en même temps, des tonneaux de verres fraisés, qui seront devenus fresés sur notre terre liégeoise ? L'histoire nous rapporte que les verreries liégeoises ont longtemps souffert des importations des verreries françaises... Ceci est la deuxième interprétation de la question.

Nous laissons le choix entre verre « fraisé » ou « fresé ». Cependant nous pensons qu'il vaut mieux écrire fraisé, car les verres français fraisés sont d'une fabrication plus ancienne que nos verres liégeois fresés.

ARM. BAAR.

### Modave et la machine de Marly.

L'histoire du château et de la seigneurie de Modave est pleine d'intérêt; on peut y suivre les étapes essentielles de l'évolution de notre Principauté, car la plupart des événements ont eu leur répercussion dans cette terre ancestrale qui naît à l'histoire au début du XIII<sup>e</sup> siècle (1).

Parmi les phases les plus curieuses de son évolution, il faut retenir celle qui est associée au nom d'un humble charpentier liégeois, inventeur de la célèbre machine de Marly, le jemeppien Rennequin Sualem (2).

Sans aucun doute, nul n'ignore l'anecdote, authentique ou non, qui le concerne; le « tot tusing » est une belle réponse à la question du Roi Soleil, elle fait honneur à notre patois, mais le grand monarque ne dut peut-être pas en goûter toute la saveur.

Ce qu'on connaît moins, c'est le rôle qu'a joué Modave dans l'élaboration de la machine hydraulique destinée à amener les eaux de la Seine dans les fontaines de Versailles et de Marly.

Le visiteur qui pénètre à Modave ne s'étonne plus de voir jouer l'eau des bassins à quelque cinquante mètres au-dessus du niveau de la rivière; il est habitué aux perpétuels miracles de la science et ne s'attarde plus devant les fontaines.

Il n'en était pas de même au XVII<sup>e</sup> siècle, et l'on parlait de ce travail comme d'une véritable merveille. Le spectacle des cours si bien arrosées était l'objet d'une profonde admiration. Un document, qui date de 1680, et qui dépeint la demeure seigneuriale n'oublie pas d'en faire mention.

« L'entrée du château, — y lisons-nous, — est défendue  
» d'un grand fossé qui environne la basse court et le  
» château. La porte est flanquée de deux boulevards  
» cassematés et terrassés en hault. Ayant passé la porte, à  
» main droite sont des remises de carosses, à gauche les  
» écuries du château contenant les places d'un grand

(1) Abbé S. BALAU, *Histoire de la seigneurie de Modave*, Liège, 1895.

(2) A. HELLIN-MARESAL, *L'acte de naissance de Renkin Sualem*, *Bulletin de l'Institut archéol.*, t. III (1857), pp. 28 et sq.

» nombre de chevaux, au bout desquels il y a un appartement pour y loger séparément soit écuyers ou officiers des écuries dix personnes. Vous trouvez ensuite une grande court au milieu de laquelle est un très beau bassin et une fontaine qui distribue les eawes soit dans le château, soit dans la basse courte; à main droite est une muraille, à main gauche est une terrasse garnie de deux balustrades à laquelle l'on vat par un des plus magnifiques perons qui se puisse veoir et de là au jardin. » (1)

Il est inutile de dire qu'il s'agit ici, non du château actuel, mais d'une construction antérieure, sorte de forteresse où les populations trouvèrent plusieurs fois un refuge lors des guerres ultérieures.

L'auteur de ces lignes ne fait pas allusion à la machine hydraulique du domaine de Modave et nous n'avons d'ailleurs que fort peu de documents sur ce sujet. Un bail du 15 novembre 1676 signale cependant, parmi les obligations du locataire, celle « d'entretenir la machine, bassin et fontaine, si ce n'est qu'arrivant la rupture de quelque bois quant à lors on sera obligé de luy en fournir. »

Les archives du château ont, de plus, fourni sept dessins de la machine dont on a retrouvé également des copies dans une ancienne propriété de Huy (2). Ces documents ne paraissent néanmoins pas être ceux dont se servit le charpentier Rennequin Sualem, lorsqu'il entreprit, en 1668, la construction de la machine de Modave. Ils constitueraient plus vraisemblablement des projets, faits à une époque postérieure, en vue de la reconstruction de la machine, qui était ruinée en 1706 lorsque le baron de Ville devint propriétaire du château.

Le nom de ce personnage est intimement lié à celui de Rennequin Sualem. Certains ont prétendu, en effet, que de Ville était l'inventeur de la machine hydraulique de Modave. L'étude des documents permet de démentir cette assertion, car, en 1668, lorsque Sualem entreprit le travail de Modave,

---

(1) S. BALAU, *op. cit.*, p. 36 et 37.

(2) V. DWELSHAUVERS-DERY, *Quelques antiquités mécaniques de la Belgique*, Extrait des Actes du Congrès International de Liège 1905, Trooz, 1906, p. 72 et sv. et Pl. I à VI.

de Ville n'était âgé que de 14 ans. Il semble donc bien que Rennequin puisse être considéré comme le véritable inventeur de cette machine. Sans doute notre jemeppien était-il lui-même très jeune, lorsqu'il fut chargé des travaux. Il avait 22 ou 23 ans, mais il était doué d'une intelligence remarquable et devait être familiarisé depuis longtemps avec les procédés d'épuisement de l'eau dans les mines. Il est donc assez logique de supposer Rennequin capable de mener à bien l'entreprise.

Par quel concours de circonstances l'attribution de l'invention fut-elle donnée à Arnold de Ville?

Arnold de Ville était le fils d'un maître de forges du pays de Liège: Winand de Ville, qui était bourgmestre de Huy. Le gentilhomme fit des études de droit à l'Université de Louvain. Par la suite, il fut chargé, par le puissant comte de Marchin, Jean-Ferdinand, d'administrer la terre de Modave précisément au moment où venaient d'être achevés les grands travaux d'embellissement ou de restauration qui avaient été l'œuvre du comte Jean-Gaspard-Ferdinand (1652-1673).

Le baron Arnold de Ville eut donc toute facilité d'étudier l'installation hydraulique du domaine. Il en copia les plans et lorsqu'il eut appris le désir de Louis XIV d'amener les eaux de la Seine à Versailles, il se présenta aussitôt pour effectuer le travail, non toutefois sans se faire accompagner du charpentier Sualem qui en conçut les plans.

Sans doute l'entremise du comte de Marchin, alors maréchal de France, justifie-t-elle en partie le choix qui fut fait, par le célèbre monarque, de nos deux liégeois.

Mais le problème que Rennequin devait résoudre à Versailles était autrement ardu que celui dont il avait été question à Modave.

A Versailles, en effet, il s'agissait d'élever les eaux, non plus à cinquante mais à cent cinquante mètres de hauteur.

Un premier essai fut tenté en présence du monarque.

L'expérience consistait à élever les eaux de la Seine jusqu'à la terrasse de Saint-Germain, au moyen de la roue du moulin de Palfour. Rennequin et son frère Paul collaboraient à l'entreprise qui réussit pleinement.

Les travaux de Marly furent donc décidés en 1681 ; ils durèrent sept ans.

L'ouvrage, qui fut considéré comme la huitième merveille du monde, comportait 14 roues de 12 m. de diamètre. Elles étaient mues par une chute de la Seine, chute créée artificiellement. Ces roues actionnaient des pompes qui élevaient l'eau successivement dans trois réservoirs échelonnés sur le coteau de Louveciennes. De l'aqueduc de Louveciennes l'eau redescendait à Versailles, situé 37 m. plus bas. (1)

« La machine de Marly, — remarque V. Dwelshauvers, — étalait ses énormes membres sur la montagne où on les voyait de loin s'agiter ; et on entendait leur bruit assourdissant tout à la ronde à une grande distance. Ce fastueux déploiement de masses lourdes se mouvant bruyamment évoquait une idée de force gigantesque et provoquait l'admiration des étrangers qui venaient en foule visiter la machine de Marly, comme il en est aujourd'hui des chutes de Niagara. Ainsi cette machine, malgré l'ennui qu'elle imposait aux habitants, contribuait à les enrichir ». (2)

Au cours de l'édification de cette œuvre fameuse, le baron de Ville s'initiait scrupuleusement aux procédés de construction et de fonctionnement des machines, s'évertuant surtout à établir sa réputation auprès du Roi de France, afin de s'attribuer tous les honneurs de la découverte. Les documents de Modave ont dû être son œuvre personnelle. Les roues qui figurent sur ces archives reproduisent presque textuellement celles de Marly. Les dessins ont pu être faits par Siane du Pont, son ami, en vue d'une publication considérable (dont la plupart des planches ont été perdues), tandis que les inscriptions sont tracées de sa main propre. (3)

Quoi qu'il en soit de l'habileté technique qu'il ait pu acquérir de la sorte, il reste néanmoins prouvé que tout le mérite de la découverte doit être attribué à Sualem. C'est ce dernier qui fut chargé de la direction des travaux, puis de

• (1) *Biographie nationale*, s. v. Sualem, col. 216/219, article de Henri Micheels-Baupain.

(2) V. DWELSHAUVERS-DERY, *op. cit.*, p. 70 et 71 et Pl. VII.

(3) *Idem.*, p. 80.

la surveillance de la machine près de laquelle il fut logé avec sa famille. Il fit venir auprès de lui d'autres liégeois (forgerons, charpentiers, menuisiers) capables de l'assister dans son travail et mourut à son poste en 1708.

Pendant ce temps, de Ville récoltait titres et honneurs, bénéficiant des largesses du souverain et préparant la publication de son étude sur la machine de Marly (ouvrage qui ne parut jamais et dont nous avons vraisemblablement les rares épaves dans les documents de Modave et de Huy). Bientôt la confusion se faisait dans les esprits et la personnalité du modeste charpentier était éclipsée par celle de son brillant rival, le baron de Ville.

Justice lui a été rendue, à présent, et nous ne pouvons mieux faire, en guise de conclusion, que de reproduire quelques lignes tirées de l'étude du Professeur V. Dwelhuvers-Dery qui a étudié cette question de façon approfondie. (1)

« Arnold de Ville était homme d'affaires, philosophe, au courant du Droit, homme de Cour, mais pas du tout mécanicien avant la construction de la machine de Marly, n'ayant jamais manié la hache, ni le rabot, ni le marteau. Renkin, incapable de traiter avec la Cour une transaction commerciale ou industrielle, était instruit de toutes les connaissances mécaniques de son temps. L'un a complété l'autre. Sans Renkin, de Ville n'aurait pas pu ériger la machine de Marly ; et sans de Ville, Renkin ne l'aurait pas entreprise malgré tout le génie que les mécaniciens s'accordent à lui reconnaître.

» de Ville n'a pris aucune part ni à la conception ni à la construction de la machine proprement dite ; son rôle s'est borné à commander les travaux extérieurs destinés à fournir à la machine les conditions voulues pour atteindre son but et préalablement déterminées par le mécanicien Renkin, telles que : la hauteur de la chute, le nombre des roues, leur disposition, la grandeur de leur emplacement, le nombre de pompes et leurs positions, le nombre de chaînes et la surface

---

(1) *Op. cit.*, p. 111 et 170, cfr. aussi, du même, la copie manuscrite du grand ouvrage de Weidler sur les machines hydrauliques, déposée à l'Université de Liège.

occupée par elles, les dimensions et dispositions des tuyauteries, etc., bref, les éléments constitutifs du projet. de Ville n'a eu qu'à réunir et diriger les ingénieurs, arpenteurs, ouvriers qui ne manquaient pas sur la place, capables de construire des digues, régulariser des canaux, faire des terrassements, creuser des réservoirs et des sillons pour les tirailles et les chevalets, ériger des bâtiments, etc. Il a fait la besogne du Directeur d'une société de construction, d'un

Le cliché ci-dessous est la reproduction d'un tableau ancien, représentant Renkin Sualem et qui appartient à Mme R. Gevaert-Tixhon, à Jemeppe.



entrepreneur, d'un homme d'affaires. Renkin a été le technicien, l'ingénieur mécanicien qui a combiné le mécanisme, l'a inventé si l'on peut employer ce mot, en un mot l'auteur du projet de la machine proprement dite et son constructeur ».

Nous avons dit ci-dessus que la machine de Modave était ruinée en 1706 c'est-à-dire quelque trente ans après son édification. Celle de Marly vécut plus de cent vingt ans.

Elle avait coûté 4 millions environ et son entretien exigeait un personnel de 60 ouvriers. D'autres installations lui succédèrent où l'on vit se substituer peu à peu les nouveaux procédés que les rapides progrès de la mécanique avaient révélés.

En 1900, on arrachait les pieux de l'ancienne machine de Renkin et l'un d'eux fournit le cadre de la représentation de la machine qui est déposée à la bibliothèque centrale des Chirurgiens, à Liège.

Quant à Rennequin, qui avait été créé premier ingénieur et anobli par le roi Louis XIV, il repose à Bougival, non loin du site qu'il avait choisi pour établir ses installations hydrauliques. Sur la pierre tombale de marbre blanc, encastrée dans une muraille de l'église, on peut lire cette inscription qui rend un juste hommage à sa mémoire :

D. O. M.

CY GISSENT HONNORABLES PERSONNES, S  
RENNEQUIN SUALEM SEUL INVENTEUR DE  
LA MACHINE DE MARLY, DÉCÉDÉ LE 29 JUILLET  
1708, AGÉ DE 64 ANS, ET DAME MARIE NOUELLE  
SON ÉPOUSE DÉCÉDÉ LE 4 MAY 1714, AGÉE DE 84  
ANS . . . . .

SUZANNE GEVAERT,  
Licenciée en art et archéologie.

---

## Excursions archéologiques

### VII.

- 29 octobre 1931 :** 1. L'église Saint-Barthélemy.  
2. La citadelle.

Nous avons emprunté au travail : « Les monuments de Liège », par M. le chanoine J. COENEN, directeur de l'excursion, les notes suivantes relatives à l'église Saint-Barthélemy :

I. **L'église Saint-Barthélemy.** La collégiale Saint-Barthélemy fut fondée par Godescalc de Morialmé, doyen de

Saint-Lambert, et consacrée, le lendemain de la dédicace de Saint-Lambert, par l'évêque Baldéric II, et l'archevêque de Cologne, en 1016.

L'église actuelle a été construite un siècle plus tard, et la tour, une cinquantaine d'années après l'église : donc, dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Son énorme avant-corps est une des constructions les plus importantes et les mieux conçues de la ville de Liège. Il a servi, à l'origine, de chœur occidental.

Il n'y avait pas d'entrée à l'ouest ; le porche actuel servait de chœur et s'ouvrait largement sur la nef centrale et sur les deux chapelles latérales. Au-dessus de ce chœur, voûté en cul-de-four, une chambre haute s'ouvrait également sur l'église.

Depuis 1747, l'église a cinq nefs ; avant cette époque, elle n'en avait que trois, dont les deux entrées se trouvaient dans les premières travées à gauche et à droite de la tour.

L'avant-corps se compose d'un puissant narthex et de deux tours jumelles qui émergent du narthex dans l'axe des nefs latérales ; le tout est bâti en grès houiller, tiré probablement de la montagne voisine.

L'intérieur ne donne qu'une vague idée de l'ancienne église romane ; c'est qu'elle a toujours sa décoration en stuc, une des mieux réussies du XVIII<sup>e</sup> siècle. Anciennement l'église n'avait pas de voûte, mais un plafond plat, dont on voit encore des traces au-dessous de l'ancienne charpente, extrêmement intéressante.

En 1701, le doyen de Clerx, dont les armoiries envahissent le maître-autel, fit décorer le chœur en style Louis XIV. Il ferma les trois fenêtres du chevet, fit élargir les fenêtres latérales, plaça l'autel très imposant, et voûta le chœur.

Son travail fut continué dans la nef assez longtemps après, semble-t-il, car il y a une différence notable entre le décor du chœur, qui est très simple, et celui de la nef, beaucoup plus riche, en style Louis XV. Un chronogramme, près de la tour, donne l'année 1747. C'est probablement alors que ce travail fut effectué. On démolit les

murs extérieurs pour ajouter les quatrième et cinquième nefs et on y plaça des colonnes. On fit une corniche qui est proprement un non-sens à l'intérieur d'un édifice, et on abattit les anciens chapiteaux qu'on remplaça par les chapiteaux ioniques que nous voyons maintenant. Certains auteurs prétendent même que ces colonnes ont remplacé des piliers, mais cela n'est pas, les arcades le prouvent : sous le mortier qui couvre les colonnes, on trouve le même grès houiller qu'on a dans la tour. On a donc toujours eu à Saint-Barthélemy des colonnes alternant avec des piliers carrés et ce procédé prouve, lui aussi, que cette église ne remonte pas plus haut que le XII<sup>e</sup> siècle.

Il y a à Saint-Barthélemy trois énigmes : la crypte, l'alternance des piliers et des colonnes du vaisseau et les deux narthex.

**La crypte** se trouve derrière le chœur, dans la propriété de M. Detienne-Lovens. Le haut est percé de trois fenêtres romanes qui sont murées. Le bas est divisé en trois arcades aveugles en plein cintre, absolument semblables entre elles, et s'élevant à environ trois mètres au-dessus du sol actuel.

L'arcade du milieu repose sur deux colonnes engagées à chapiteaux cubiques ; les deux extrêmes sur les mêmes colonnes et aux angles du chevet sur des pilastres également engagés dans le mur du chœur. Les trois arcades portent à leur sommet les naissances des voûtes, et sur les chapiteaux des colonnes et des piliers, on voit clairement le départ des arcs doubleaux. Il y a donc ici une construction adossée au chœur, construction signalée dans les archives du XIII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> sous le nom de crypte et représentée comme telle sur un dessin du chanoine Langius au XVI<sup>e</sup> siècle.

Une découverte est venue compliquer le problème. Il semblait que les moulures d'un chapiteau de colonne se continuaient dans le mur. Le chapiteau et le fût de la colonne ont été dégagés et on a constaté que celle-ci descend à une profondeur de 1<sup>m</sup>,50 dans le sol et qu'elle était à l'origine, indépendante du mur du chœur. Ce mur a

donc été construit après la crypte ou chapelle et en a absorbé la première travée.

Était-elle, à l'origine, une église ou chapelle indépendante de toute construction ? Ce n'est pas possible, car d'abord, elle n'a que 4<sup>m</sup>,50 de hauteur comme la crypte de la collégiale de Huy. Ensuite, cette construction basse est voûtée. Or, nos églises et chapelles romanes n'ont pas de voûtes.

Nous avons donc affaire à une crypte. Les cryptes étaient généralement sous le chœur. Ce n'est pas le cas ici, parce que les supports sont trop faibles pour porter une construction supérieure. Il y avait donc à Saint-Barthélemy, une crypte indépendante, située derrière le chœur de l'église primitive. Ce procédé n'est pas aussi rare qu'on pourrait le croire; il a été employé à Susteren, à Werden, à Neuweiler et à Saint-Riquier.

**L'alternance des piliers et des colonnes du vaisseau.** On sait que le chœur et le transept ont été modernisés en 1701, le vaisseau en 1747. Ce dernier travail a été considérable, car on a ajouté alors deux nefs aux trois déjà existantes et on pouvait se demander si les colonnes actuelles de la nef centrale n'ont pas remplacé alors des piliers carrés. Il n'en est rien. La construction des arcades montre clairement que la disposition actuelle a toujours existé; on s'est contenté en 1747 de donner aux chapiteaux romans une forme conique et de plâtrer les fûts de manière à leur donner un profil quelque peu galbé. Mais c'est l'alternance surtout qui intéresse. On a vu à Saint-Christophe, un seul pilier au milieu de l'enfilade de colonnes; à Postel, et dans les églises rhénanes, une succession régulière de supports forts et faibles; à Hildesheim, deux colonnes alternent avec un pilier; tandis qu'ici, quatre gros piliers sont séparés au milieu par deux colonnes, et par une seule aux extrémités, ce qui donne aux nefs un rythme tout à fait exceptionnel.

**Les deux chœurs.** Comme Saint-Jacques et Sainte-Croix, Saint-Barthélemy a possédé deux chœurs. Au point de vue esthétique, cette particularité constitue une innovation malheureuse rompant l'unité des églises qui paraissent avoir

deux têtes, au lieu d'un centre vers lequel tout converge, il y a un double rayonnement. Quelle fut donc la raison d'être de ces narthex ? On en a indiqué plusieurs : 1. Les chœurs orientaux étaient réservés à la communauté, les petits chœurs, au service paroissial. 2. Le second chœur peut avoir été ajouté pour honorer un deuxième patron comme on le constate à Saint-Riquier. 3. Il répondait à une préoccupation défensive et servait d'abri pour le trésor de l'église.

**Les fonts baptismaux.** Si les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy datent, comme on le prétend, des années 1113-1118, il faut admettre qu'à cette époque, nous étions bien en avant sur le reste de l'Europe.

L'œuvre a été décrite par l'auteur du *Chronicon rythmicum* écrivant au jour le jour en 1118-1119, et M. Kurth a démontré qu'elle a été faite, non pas par Lambert Patras de Dinant, qui n'a existé que dans l'imagination fertile de Jean d'Outremeuse, mais par le fondeur Regnier de Huy. Hellin, qui l'avait commandée, était de 1113 à 1118, abbé de Notre-Dame-aux-Fonts, où le monument se trouva jusqu'à la Révolution française. Depuis lors, malheureusement, l'admirable cuve est privée de son couvercle qui, d'après la même Chronique rythmée, était ornée des figures des apôtres et des prophètes.

**II. La Citadelle.** M. le chanoine COENEN a conduit les excursionnistes chez lui, rue du Bâneux et leur a donné un court historique de la Citadelle de Sainte-Walburge.

Par la paix de Bierset, conclue le 14 octobre 1255, l'arrogant chef de la principauté, Henri de Gueldre, exigea que la porte de Sainte-Walburge, créée au début du XIII<sup>e</sup> siècle, fût livrée aux mains du comte de Loos, Arnold. L'Elu avait promis aux Liégeois de leur restituer cette porte aussitôt qu'ils se seraient acquittés des obligations contractées envers lui. Mais il se l'appropriâ et la transforma en une importante forteresse qui avait pour mission de tenir la Ville en respect.

Les bourgeois ne l'entendirent pas de cette oreille. Ils s'emparèrent du château, qui n'était qu'un instrument

d'oppression et d'asservissement, et le détruisirent ou plutôt lui rendirent son ancienne destination.

Un ambitieux, Guy van den Bosch, seigneur de Spauwen, mieux connu sous le nom de Guy de Cannes, qui était parvenu, à force d'intrigues, à se faire nommer souverain mayeur de Liège, voulut renouveler les exploits de Henri de Gueldre. Mal lui en prit. Le 27 mars 1486, une bande de quelques jeunes gens déterminés dévastèrent le fort et mirent à mort le tyran, le lendemain.

Vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, une vive animosité régnait entre les Chiroux et les Grignoux. Pour mater ses turbulents sujets, Ferdinand de Bavière avait recouru à l'intervention de troupes allemandes. Son neveu, Maximilien Henri de Bavière, fit reconstruire la Citadelle par des ingénieurs allemands, qui donnèrent à l'ouvrage militaire, une forme pentagonale avec demi-lunes et chemin couvert. Le travail fut terminé en 1651. Mais le calme ne se rétablit pas dans les esprits. La forteresse fut baptisée HACELDAMA (champ de sang), mot biblique qui constitue un chronogramme réussi mais qui est d'une application exagérée.

Elle fut prise par les Français en 1675 et démolie l'année suivante.

Reconstruite en 1684, elle fut privée de ses bastions par le traité dit de Versailles du 9 janvier 1689.

Elle fut prise par les Alliés en 1702, démantelée en 1717, puis réparée en 1777 par l'architecte liégeois Barthélemy Digneffe.

Le 18 août 1789, elle tombait aux mains de la multitude et fut anéantie peu après.

Le roi Guillaume I la reconstruisit en 1817.

Déclassée par arrêté royal du 8 juillet 1891, une partie des terrains qui en dépendaient, furent cédés à la Ville, qui en fit un magnifique parc public en 1908.

Pendant la Grande Guerre, elle servit de caserne pour les Allemands et quelques-uns de ses bâtiments furent employés comme camp d'internement à des prisonniers des troupes alliées, et même de vaste lazaret.

En mars 1921, la Commission des Monuments a reconnu à « l'enceinte pentagonale de la Citadelle, y com-

pris le grand fossé qui la contourne » un mérite artistique et archéologique qui justifie son admission dans la troisième classe des édifices publics dignes de conservation.

Après cet exposé sommaire, les promeneurs gagnèrent le boulevard de la Citadelle par le sentier de chèvre qui serpente dans le jardin-raidillon de M. le chanoine et d'où l'on jouit d'une vue merveilleuse sur toute la cité. Ils pénétrèrent dans les fossés de la Caserne et constatèrent avec une vive satisfaction que la Ville en a fait murer les casemates, qui servaient depuis longtemps de refuges à des individus interlopes.

F. B.

### VIII.

**Le 26 novembre 1931 :** 1. La chapelle de l'hôpital de Bavière.  
2. L'église Saint-Nicolas-Outremeuse.

Directeur : M. le chanoine COENEN.

3. La maison Grétry.

Guide : M. Charles RADOUX-ROGIER.

**I. La chapelle de l'hôpital de Bavière.** Un riche banquier lombard, Bernardin Porquin, qui fut anobli par Charles-Quint le 4 mai 1553, vint s'installer à Liège, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et habita en Souverain-Pont, de 1551 à 1570.

Il fit bientôt construire dans un endroit agréable situé entre le Barbou et un bras de l'Ourthe, à proximité du biez de Saucy, en Outremeuse, une superbe maison en pierre avec vastes jardins et avant-cour vers le pont Saint-Nicolas, qui ne tarda pas à porter son nom et qui, après sa mort, survenue le 20 juillet 1579, fut vendue par ses cinq filles, au prince-évêque de Liège, Ernest de Bavière, pour une somme de 24.000 florins de Brabant plus une rente annuelle de 10 à 12 florins.

Cet immeuble s'agrandit en 1589 d'un domaine contigu comprenant maison et jardin que leurs propriétaires, les Vieux Arbalétriers, vendirent au Prince pour 3600 florins de Brabant. Dès que l'Elu et sa cour s'y installèrent, il reçut le titre de palais de Bavière, qui devint hôpital de Bavière le 16 septembre 1603, quand donation en fut faite par le généreux Prélat, chez le chanoine Didden, doyen de la collégiale Saint-Pierre, à l'association charitable de la

Confrérie de miséricorde chrétienne, qu'il avait reconnue officiellement le 15 mars 1602.

Sa vie durant, le bon doyen dota de fortes rentes cet hospice et la chapelle attenante, que le Prince avait fait construire et qu'il consacra sous le vocable de la Mère de Dieu, le 1<sup>er</sup> mai 1606. Après sa mort, il légua à cette institution, toute sa fortune, qui était considérable.

L'ancienne maison Porquin, à laquelle avait été adjoint un corps de bâtiment de même style, était un type remarquable de l'architecture nationale de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle fut malheureusement démolie en 1904 malgré toutes les influences qui furent mises en œuvre.

La chapelle avait subi le même sort quelques années avant. Elle fut reconstruite en 1895 en même temps que l'hôpital de Bavière. C'est un beau sanctuaire, pour un hôpital. Les fenêtres sont ornées de cartouches présentant les blasons des familles Porquin et de Surllet. Le maître-autel a le défaut de tous les autels des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : il est trop envahissant. Il renferme un tableau de Fisen, qui est accompagné d'un chronogramme donnant la date 1618.

Le quartier de la Sœur Supérieure de l'hôpital se trouve à proximité de la chapelle. Il offre un haut lambris en faïence de Delft, qui entoure toute la salle. Il est garni de meubles hollandais, d'un tableau du peintre liégeois Aubée et de statues de saint Joseph et saint Antoine. Ses fenêtres sont rehaussées des armoiries du baron de Surllet et d'inscriptions.

Le parloir possède une jolie horloge en style Louis XIV et des tableaux élégamment encadrés représentant les évangélistes.

Dans le bureau de l'économe, on remarque un haut-relief figurant le Couronnement de Jésus, qui fut exécuté par Ruxthiel quand il était berger à Lierneux, un bas-relief d'un art populaire très curieux donnant un épisode de la vie de saint Hubert, un bon portrait du prince Hoensbroeck et un intéressant triptyque.

II. **L'église Saint-Nicolas-Outremeuse.** L'église Saint-Nicolas-Outremeuse fut construite par les Franciscains ou

Récollets. Sa première pierre fut posée la veille de la fête de la Pentecôte de l'année 1495. Le 28 mars 1507 seulement, le prince Erard de la Marck, en personne, la consacra solennellement en la dédiant à la Vierge et à sainte Barbe. Incendiée et reconstruite en 1717, frappée en 1767 par la foudre, qui détruisit la tour, elle fut mise sous le vocable de Saint-Nicolas après le Concordat de 1801, l'église paroissiale de ce nom n'étant plus qu'une ruine. Elle fut restaurée avec beaucoup de goût en 1885 et débarrassée de l'affreux badigeon qui recouvrait ses murs, ses colonnes et ses pilastres.

L'église Saint-Nicolas est une des plus vastes de la ville. Elle est bâtie en briques ; les larges et hautes fenêtres de ses basses nefs et du chœur, les baies octogonales du haut de la grande nef sont encadrées de pierre bleue.

Sa façade, en style baroque, est creusée de niches abritant les statues de saint François, saint Antoine de Padoue et sainte Claire. Elle est surmontée d'un clocheton, qui date de 1843 et qui remplaça le petit campanile qui se trouvait jadis sur le transept.

Les ailes de l'édifice sont bien proportionnées. Les robustes nervures des voûtes sont supportées par de puissantes colonnes doriques ; le chœur est vaste et le jubé repose sur une belle arcade.

Le maître-autel, d'ordre composite, est surmonté d'une balustrade. Il a été exécuté en 1730 ; il n'est donc pas exact que Del Cour soit l'auteur de la statue de la Vierge qui repose sous l'ample couronne royale du sommet. Le tabernacle a été placé en 1731, la veille de la fête de l'Immaculée Conception. Le tableau que l'on voit dans le retable et qui représente la Crucifixion, est attribué par les uns à Maes, par les autres, à Vaudegard.

Les stalles, en chêne, sont surmontées de dix grandes niches et de huit panneaux. Les premières contiennent les statues de saint Augustin et de saint Nobert, de Van Der Werck ; de saint Jacques le Mineur, de saint Bonaventure, de sainte Marguerite, de saint Jean-Baptiste, du bienheureux Herman, de sainte Madeleine, de saint Louis et de saint Joseph. Les seconds sont ornés de peintures de Lecrenier

qui représentent la Nativité, la résurrection de Lazare, l'entrée à Jérusalem et la Cène, la Résurrection, l'Assomption, saint Pierre recevant les clés et l'Incrédulité de saint Thomas.

Sur l'autel de gauche, est une statue du Sacré-Cœur, sur celui de droite, une Vierge au visage brun, l'ancienne Vierge noire de l'église paroissiale de Saint-Nicolas.

La chaire est l'œuvre de Verdure. Sa cuve est ornée de bas-reliefs représentant des scènes de la vie de saint François ; le long de la rampe figurent, en médaillons, les bustes de saints de l'ordre des Franciscains : saint Didace, saint Renard et saint Daniel. L'abat-son est surmonté d'anges qui sonnent de la trompette.

La sacristie, dont l'ameublement date d'avant 1740, possède un bas-relief représentant le baptême de Jésus reproduit d'après celui de la fontaine de la rue Hors-Château : une statuette en bois du XV<sup>e</sup> siècle, des statues en stuc représentant saint Pierre et saint Paul, quatre reliquaires ornés d'argent repoussé et ciselé portant les bustes de saint Nicolas, saint Lambert saint Pierre et saint Paul.

Le coffre-fort renferme l'argenterie : reliquaires, ciboires, plateaux, chandeliers, etc..

**III. La Maison Grétry.** La maison où naquit André-Ernest-Modeste Grétry le 11 février, 1741, est située rue des Récollets numéro 34. Elle présente sur sa façade un élégant cartouche qui porte une inscription rappelant cet événement.

Elle fut restaurée, à l'initiative de M. Hogge, président de l'Œuvre des Artistes, par l'architecte C. Bourgault, inaugurée le 13 juillet 1913 par LL. MM. le Roi et la Reine et LL. AA. RR. le Prince Léopold, le Prince Charles et la Princesse Marie-José. Le lendemain, l'Œuvre des Artistes en fit la remise officielle à la Ville, en présence de délégations de l'Institut de France et de l'Académie Royale de Belgique.

Depuis qu'elle abrite les très intéressantes collections du Musée Grétry, qui fut fondé en 1882 par J. Th. Radoux, ancien directeur du Conservatoire Royal de Musique de Liège, elle est devenue une espèce de grand reliquaire contenant une foule de souvenirs relatifs à la vie prod-

gieuse de notre grand concitoyen. Ces bijoux sont exposés dans les deux salles du rez-de-chaussée de l'immeuble, ainsi que dans les deux pièces des étages. Une brave dame en assure la garde. M. Charles Radoux-Rogier, professeur au Conservatoire Royal de Musique de Liège, assume depuis 1929, la charge de Conservateur du Musée fondé par son père.

Tout bon Liégeois se doit d'avoir visité, au moins une fois, ce beau musée, qui est ouvert au public tous les jours, mardi, mercredi, et vendredi exceptés, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. Dimanche de 10 à 14 h.

Il pourra se procurer dans le local un catalogue fort bien édité par les soins de l'Œuvre des Artistes et qui contient les divisions suivantes :

1. Biographie de Grétry.
2. Portraits : peintures, miniatures, dessins et lavis, gravures et lithographies, bustes, statuettes, médailles, médaillons, etc...
3. Souvenirs personnels : mèche de cheveux, tabatière, pistolet, branche de lauriers et d'immortelles, porte-relique, ex-libris, bas-relief, livre de dépenses de 1793 à 1806, testament, piano.
4. Lettres autographes.
5. Œuvres musicales.
6. Œuvres littéraires.
7. Sa famille : lettres, gravures, diplômes, notes, journaux, testament, etc..
8. Les interprètes de ces œuvres : M<sup>me</sup> Dugazon, de l'Opéra-Comique ; M<sup>lle</sup> de Saint-Huberti, de l'Académie Royale de Musique ; Guardel ; M<sup>lle</sup> Colombe l'Aînée, pensionnaire du Roi, de la Comédie Italienne ; M<sup>me</sup> de Saint-Aubin ; la Ruelle, comédien italien ordinaire du Roi ; M<sup>me</sup> la Ruelle, de la Comédie Italienne ; l'acteur Philippe et l'acteur Préville de la Comédie Française, correspondant de l'Institut, pensionnaire du Roi ; Jos Caillot, etc...
9. Librettos de ses œuvres musicales.
10. Procès relatif à la possession de son cœur, par la ville de Liège.
11. Erection de sa statue à Liège en 1842.

12. Ses contemporains illustres.
13. Curiosités, souvenirs, affiches, programmes, notices, lettres et divers.
14. Ouvrages sur Grétry.
15. Mobilier.
16. Dons de M. Lemeur, faits récemment : violon, violoncelle, cithare et pochette.

F. B.

IX.

**13 décembre 1931.** Visite du Palais des Princes-Evêques, sous la conduite de M. F. SACRÉ-TURIN.

I. **Historique.** Le Palais fut la résidence des princes-évêques de Liège depuis Notger (971-1008) jusqu'à la Révolution Française.

Le monument primitif eut beaucoup à souffrir du grand incendie qui dévasta la cité en 1185. Il fut réédifié quatre ans après par Rodolphe de Zaehringen. Très délabré au XVI<sup>e</sup> siècle, il fut rebâti partiellement par Jean de Heinsberg en 1449. Un incendie le dévora totalement en 1505.

En 1526, le célèbre cardinal Erard de la Marck confia à Arnold van Mulcken le soin de le reconstruire et fit pousser activement les travaux jusqu'au moment de sa mort, survenue le 16 février 1538. Ses successeurs immédiats poursuivirent son œuvre mais ne purent jamais l'achever complètement. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, c'était une des plus somptueuses demeures princières de l'Europe.

En 1734, sous Louis de Berghes, son portail d'entrée et toute l'aile méridionale furent anéantis par le feu. Ils furent restaurés par l'architecte bruxellois Jean-André Annessens.

Plusieurs restaurations furent entreprises au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. La plus importante fut l'érection, de 1849 à 1853, par Charles Delsaux, de Herstal, sur l'emplacement des locaux élevés vers 1740 pour les Etats du Pays, de l'aile occidentale, qui abrite les services du Gouvernement provincial.

L'architecte provincial Umé construisit, de 1866 à 1872, la partie de l'aile méridionale située rue Sainte-Ursule, qui fut affectée à l'extension des services judiciaires.

Delsaux remplaça, de 1860 à 1863, le pavillon oriental,

qui renfermait la prison des femmes, par un local qui servit jusqu'en ces derniers temps, de dépôt pour les archives de l'Etat.

L'aile septentrionale avait été restaurée par Renoz vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le Gouvernement a chargé dernièrement M. Fernand Lohest d'en dresser des plans de reconstruction.

**II. Description sommaire.** — 1. *Extérieur.* *La façade méridionale* (côté de la place Saint-Lambert) date de 1737. Elle comprend trois étages et deux ailes de sept fenêtres chacune. Dans la partie de gauche, sont les appartements du gouverneur de la province; dans celle de droite, les institutions judiciaires.

Le portique est orné de six belles colonnes monolithes en calcaire de Seilles et de quatre pilastres d'ordre ionique. Il supporte deux autres colonnes et huit pilastres d'ordre corinthien, qui sont surmontés d'un écusson portant les armoiries du prince Georges-Louis de Berghes.

*La façade occidentale* (côté de la place Notger) se compose d'un vaste bâtiment en granit avec deux avant-corps et d'un péristyle ou marquise soutenue par six colonnes. Elle est décorée de 42 statues de Liégeois célèbres, de 60 blasons dont 32 des corporations de la cité, 5 des principaux districts et 23 des bonnes villes de la principauté et de 19 bas-reliefs historiques.

*La première cour* est entourée sur ses quatre faces, de galeries ouvertes à arcades ogivales ayant chacune 15 colonnes taillées en forme de chandeliers d'église; les fûts, les socles et les chapiteaux sont tous différemment ornés.

Les ornements consistent en feuillages extraordinaires, masques, personnages, animaux fantastiques, rinceaux. Les voûtes surbaissées sont d'une grande portée ainsi que les arcades à ogives écrasées. Au-dessus de celles-ci, règne un triforium simulé coupé par des écussons aux armes d'Erard de la Marck. Les pavillons qui surmontent les fenêtres de l'étage sont séparés par des galeries ajourées.

*La seconde cour* n'a de galerie que sur deux côtés, ceux du Nord et du Sud. Ses colonnes, moins fortes que celles de la première cour, forment 13 arcades. Une grande

quantité de pierres sculptées se rencontrent dans cette cour. M. le baron de Crassier, M. Sacré et M<sup>lle</sup> Van Heule ont été chargés dernièrement par le Bureau de l'Institut Archéologique Liégeois d'en faire la description et d'en relever les inscriptions.

2. *Intérieur.* *Le Palais provincial* comporte, au rez-de-chaussée et à l'étage, une série de salons et de salles qui sont magnifiquement décorés de peintures de Carpay, de Vieillevoye, de Delpérée, de Coclers, de Gallait, de Nysen, de Fassin, de Chauvin et de meubles, de boiseries, de tapisseries de haute-lice, de lustres, de glaces, d'armoiries, de cartouches, de stucs, de bustes et de bas-reliefs. Ce sont : le petit salon de réception, le salon de réception, l'appartement de la Reine, la salle à manger, la petite salle à manger, la salle des pas perdus, l'antichambre de la salle de la Députation, la grande salle de la Députation, la salle de la Députation, la salle du Conseil provincial avec l'ancien trône du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière qui sert aujourd'hui de tribune présidentielle, le salon Louis XV et la salle des Gardes.

*Le Palais de Justice* comprend aussi une série de beaux appartements qui ont été modernisés. La salle du jury de la Cour d'assises, la salle du Trône, la bibliothèque du barreau et le greffe du tribunal ont conservé leur décoration du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le bureau du président de la Cour d'appel et celui du procureur général sont d'intéressantes reconstitutions en style Louis XV.

M. le comte de Borchgrave, se faisant l'interprète des sentiments éprouvés par la foule très nombreuse de membres de l'Institut qui participaient à l'excursion, a exprimé le vif regret de voir affectés à des bureaux quelques-uns des magnifiques salons du Palais.

Il a ensuite rectifié certaines inexactitudes qui existent dans des livres, des catalogues, des guides, au sujet de la décoration intérieure de l'ancienne résidence de nos princes-évêques.

F. B.

---

## FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE BELGIQUE

sous le haut patronage de S. M. le Roi.

### Congrès de 1932

L'Institut Archéologique Liégeois a accepté l'honneur et la lourde charge d'organiser le 29<sup>e</sup> Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique.

Il a obtenu l'active collaboration de la *Société d'art et d'histoire du Diocèse de Liège*, de la *Société Libre d'Emulation*, de la *Société des Bibliophiles Liégeois*, et le bienveillant concours de la *Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire*, du *Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts*, et du *Musée de la Vie Wallonne*.

Le Congrès se tiendra à Liège, du Samedi 30 Juillet au Vendredi 5 Août 1932. Il comprendra cinq sections.

1<sup>re</sup> SECTION. — Préhistoire.

2<sup>me</sup> SECTION. — Archéologie et histoire de l'Art.

- a) Epoques Gallo-Romaine et Franque.
- b) Epoques Carolingienne, Ottonienne, Romane et Gothique.
- c) Epoques Renaissance et Moderne.

3<sup>me</sup> SECTION. — Histoire.

- a) Histoire du moyen âge.
- b) Histoire moderne et contemporaine.
- c) Histoire des Institutions.
- d) Histoire Ecclésiastique.
- e) Histoire des dialectes régionaux (ancienne principauté de Liège).
- f) Sciences auxiliaires de l'Histoire (paléographie, diplomatique, héraldique, numismatique, bibliothécomanie, archivéconomie.

4<sup>me</sup> SECTION. — Musicologie.

5<sup>me</sup> SECTION. — Folklore-Ethnographie.

Un comité spécial préparera de nombreuses excursions archéologiques, visites de fouilles dans les gisements préhistoriques, représentations artistiques et folkloriques, etc.

La cotisation est fixée à 50 francs. Elle donne droit à la réception de toutes les publications du Congrès. Elle est réduite à 25 francs pour les membres de la famille des souscripteurs, habitant sous le même toit.

Nous faisons un pressant appel à tous les membres de l'Institut Archéologique Liégeois pour que chacun, dans la mesure de ses possibilités, contribue à assurer le succès du Congrès de 1932.

